

“ AR C’HEVRE BREIZEK ”

Kelaouen-gelc’h evid ober gant hon bro unan binvidik

Le Consortium Breton

Revue encyclopédique mensuelle illustrée
pour la mise en valeur des ressources de la Bretagne

INDUSTRIE - COMMERCE - MARINE
AGRICULTURE - LÉGISLATION - SCIENCES
HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE
IEZ HA LENNEGEZ BREZONEK



Le Numéro : 5 francs

Siège Social : Riec-sur-Bélon, Finistère

Administration : Carhaix, Finistère.

Bureaux à : Quimperlé, Carhaix, Morlaix, St-Pol-de-Léon.

LE CONSORTIUM BRETON

COMITÉ DE LA REVUE. — MM. Jean de SAISY DE KERANPUIL, Riec; François JAFFRENNOU « TALDIR », Carhaix; Léon LE BERRE « ABALOR », Quimperlé; Yves-Marie FOURNIS, Quimperlé; Lucien GOUJON, Riec.

TARIF DES ABONNEMENTS. — France: 1 an, 50 francs; 6 mois, 28 francs. — Etranger: 1 an, 100 francs; 6 mois, 50 francs.

TARIF DE LA PUBLICITÉ. — L'Administration traite à forfait. Conditions spéciales aux Agences.

CORRESPONDANTS. — Toute la correspondance et les manuscrits doivent être adressés à M. JAFFRENNOU, Administrateur de la Revue, à Carhaix (Finistère).

Les manuscrits ne sont pas rendus. Il n'est pas soumis d'épreuves préalables aux collaborateurs. Les ouvrages dont un exemplaire nous est adressé seront signalés.

Tous versements d'argent au Compte Courant de Chèques Postaux n° 106.95, Rennes, au nom de l'Administrateur.

Vous avez intérêt à conserver vos Revues

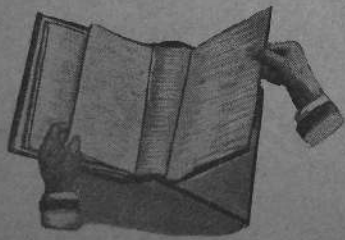
MAIS LA RELIURE EST CHÈRE

Reliez-les vous-même au fur et à mesure

:: :: de leur réception avec :: ::

L'ENCARTAGE du Consortium Breton

qui tient un SEMESTRE (6 numéros)



En vente à notre Administration à CARHAIX (Finistère)
Franco domicile: 7 fr. 80

2^e Année. — Tome 3. — N° 15

MARS 1928

LE CONSORTIUM BRETON

“ Ar C'hevre Breizek ”

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

Directeur: JEAN DE SAISY DE KERANPUIL

Administrateur: François JAFFRENNOU, druide TALDIR

SOMMAIRE

Un coin du Trégor finistérien (*suite*) par Louis LE GUENNEC. — La Bretagne sous la Révolution, un barde jacobin (*suite*), par C. LE MERCIER D'ERM. — La Presbytérobardomachie, par TALDIR. — Un vieux manuscrit, nouvelle, par Guillaume GUÉNET. — L'énigmatique Olivier Souëtre (*suite*), par TALDIR. — Les oiseaux dans la légende dorée des Celtes, par Léon LE BERRE. — La Mode Féminine, par TRÉPHINA. — Les Vedettes de chez nous, par LAGADEC. — Guervénan, poésies, par Guy DU BRUGUET. — La tradition du Pain bénit (*suite et fin*), par A. MOREL. — Bibliographie. — En Bro-Dreger a dreuz parkou, gant Erwan BERTHOU. — Le Marquis de Bolibar, roman (*suite*), par Léo PÉRUTZ. — Actualités. — Questions, réponses, et recherches. — Petites Annonces, etc.



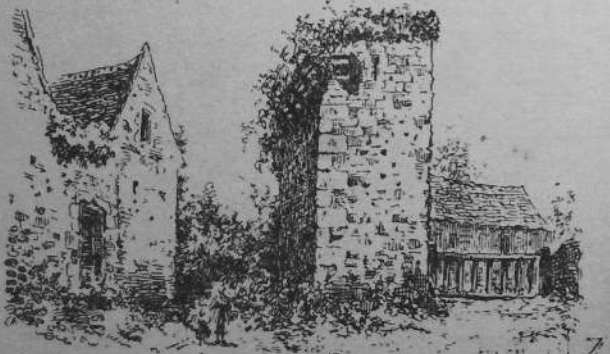
Un coin du Trégor finistérien

Par Louis LE GUENNEC

(Suite)

Manoir de Kergomar. — Chapelle de N.-D.-des-Joies. — Sa légende. — Ses sculptures et ses peintures. — Le tableau de Michel Le Nobletz. — Le chancel du chœur. — La croix de Keropartz. — La croix processionnelle de Rannou. — Manoir de Mezaudren. — Manoir du Hellès. — Manoir de Kerviguen.

Traversons la vallée en aval de Trémédern, sur la chaussée disjointe que franchit l'ancienne voie de Toul-an-Héry à Saint-Jean et à Primel, puis remontons la rive droite, l'espace d'un kilomètre, par un agreste sentier frayé au travers des taillis où quelques grands arbres émergent d'épaisses cépées de châtaigniers et de chênes. Au premier carrefour, un vieux chemin herbeux, large et ombragé comme une ravinée seigneuriale, escalade d'une haleine la colline en nous montrant tout en haut, sous une ondoyante voûte de branches feuillues, le clocheton d'une chapelle. Derrière nous, une tourelle éventrée, aux embrasures démolies, surgit parmi les ronces et le lierre, à l'angle d'une muraille chenuë. Cette chapelle, c'est Notre-Dame des Joies; ces ruines, c'est tout ce qui subsiste du vieux manoir de



Ruines du manoir de Kergomar, en Guimaëc

Kergomar, romantiquement blotti au creux du vallon, dans le plus frais des paysages.

Jehan de Lisle, sieur de Kergomar, fils de Pierre de Lisle, archer de la garde ducale en 1479, comparut à la montre de 1481 parmi les nobles de Guimaëc, et contribua à la reconstruction de la chapelle voisine des Joies, où ses armoiries — *dir billettes rangées 4, 3, 2, 1, avec un lambel en chef* — timbrent la clef de la maîtresse vitre. En 1543, Kergomar appartenait à Robert Le Borgne, et à la fin du même siècle, à la famille Le Nuz, d'où des alliances le transmirent aux Kerrerault, puis aux Le Ségaler. Il fit ensuite retour à la famille de Kerrerault, éteinte en 1748, et dont l'héritage a passé aux Le Marant de Kerdaniel et Chrétien de la Masse.

Ce manoir était, au témoignage de ceux qui en ont vu les restes, une curieuse petite maison forte. Une tourelle carrée, à meurtrières et mâchicoulis, protégeait son portail, en se reliant du côté du chemin, à une forte courtine pourvue des mêmes défenses. On en trouve encore les débris; mais dans la cour, pavée de galets posés sur leurs pointes, tous les édifices sont modernes, et il ne subsiste plus contre le pignon Nord du corps de logis que d'informes ruines noyées sous la végétation. Un écusson hexagonal, encastré dans le mur d'enclos, offre un mi-parti d'un *fretté chargé d'une fleur de lis et de deux jumelles surmontées d'un anneau*. Ce sont les armes de François de Kerrerault, seigneur de Trémédern, et de Catherine Le Nuz, dame de Kergomar, mariés vers 1585. La métairie noble a survécu au manoir; elle présente pittoresquement ses pignons pointus et l'accolade gothique de son portail de l'autre côté du chemin creux, qui plonge sous un vrai tunnel de verdure.

♦♦

Sans nous y engager, montons jusqu'à la chapelle de Notre-Dame des Joies, qui repose si bien sur son tertre dominant, au-dessus des riants vallons bocagers qu'elle surveille et bénit. Bâtie en tau, une nef et deux chapelles latérales s'alignant avec le chevet, son apparence extérieure est sérieuse et sobre et ne prépare guère à l'entassement inusité d'œuvres d'art qu'elle abrite. Sur le pignon Ouest, seul en pierres de taille, la porte à claveaux est surmontée de la date 1629 et d'un caisson identique à celui que nous venons d'examiner parmi les ruines de Kergomar. Trois panneaux et trois mouchettes composent la maîtresse vitre, ornée à sa clef des armes des de Lisle. Un mur d'enclos muni d'une barre pour le repos des pèlerins entoure la chapelle, et quatre massifs piliers du XVIII^e siècle la précèdent vers l'Ouest, tandis que derrière le chevet, une avancée arrondie pourrait bien avoir servi de chaire extérieure.

C'est aux seigneurs de Trémédern que les traditions attribuent la fondation de Notre-Dame des Joies. Le fils aîné du marquis avait pris la croix rouge, et suivi son suzerain en Pales-

tine. Plusieurs années s'étant écoulées sans qu'on reçut de ses nouvelles, sa famille, après l'avoir longtemps et en vain attendu, ne songea plus qu'à le pleurer. Un jour, le frère de l'absent, chevauchant à travers son domaine, rencontra, dans un chemin creux, un cavalier armé de toutes pièces et la visière baissée. Le lieu étant trop étroit pour leur permettre de passer de front, et l'un et l'autre s'obstinant à ne pas reculer, ils convinrent de vider aussitôt leur différend en combat singulier.

Comme ils dégainaient, l'inconnu prononça tristement : « Sainte Vierge, devrais-je donc mourir ici, après avoir échappé à tant de périls, si près de la demeure de mon père, et sans l'avoir revu ? » — « Qui êtes-vous donc ? » questionna son adversaire. — « Je suis le fils du sire de Trémédern », répondit le chevalier en levant sa visière ; et alors les deux frères, se reconnaissant, jetèrent loin d'eux leurs épées pour s'accoler avec effusion. Avant de quitter le Tertre qui avait failli devenir le théâtre d'une lutte fratricide et était devenu celui d'épanche-



Chapelle de Notre-Dame-des-Joies, en Guimaec

ments joyeux, ils firent le vœu à la Vierge Marie d'y élever un sanctuaire en mémoire de leur rencontre. Ce fut Notre-Dame des Joies.

A l'intérieur de la chapelle, le grand autel est garni d'un beau retable sur lequel des groupes de statuette du xvi^e siècle, peintes et dorées, figuraient toutes les scènes de la Passion. Plusieurs ont disparu, subtilisées par des visiteurs sans vergogne. La fenêtre du fond est encadrée de bas-reliefs où l'on reconnaît le Baiser de Judas, la Descente de Jésus au Limbes,

et six figures d'Apôtres. Sur le coffre de l'autel se voit peinte une très jolie scène de la Nativité. Les Bergers viennent apporter leurs présents à l'Enfant : l'un offre un agneau, l'autre un lapin. A gauche s'étend une campagne verte, parsemée de troupeaux. A droite arrivent les Rois Mages, suivis d'un nombreux cortège. Sur eux brille l'étoile, et, dans le ciel, des anges déploient une banderole où on lit : GLORIA - IN - EXCELSIS - DEO - ET - IN - TERRA - PAX. A droite et à gauche, les figures de deux saints rois, Saint Henry, l'épée à la main, et Saint Louis, portant le sceptre et la Couronne d'épines, indiquent que nous devons à la piété d'Henry-Louis de Kerrerault, seigneur de Kergomar en 1680, l'image de ses saints patrons et les peintures de même style qui les accompagnent.

Les parois latérales du chœur sont toutes tapissées de peintures sur bois de l'époque Louis XIV. Du côté de l'Evangile, on trouve une grande scène de la *Naissance de la Sainte Vierge*, que des femmes lavent dans un bassin ; au fond, Sainte Anne est étendue sur un beau lit à colonnes et courtines. Puis l'Annonciation, le Mariage de la Sainte Vierge, qui, logiquement, aurait dû précéder l'Annonciation, et Jésus au milieu des Docteurs. Du côté de l'Épître, il y a cinq autres scènes, parmi lesquelles la Promesse d'un Rédempteur, où la Sainte Vierge, noblement posée sur le globe terrestre qu'étreint le serpent tenant dans sa gueule la pomme de perdition, a devant elle Adam et Eve à genoux.

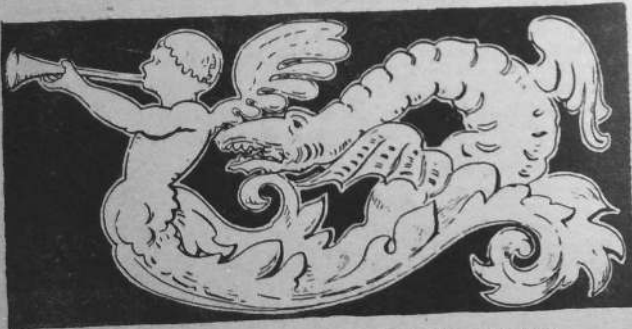
**

Au-dessus des deux portes latérales du chœur sont deux scènes peintes dont je n'ai pu identifier les sujets. A gauche, un enfant agenouillé devant un évêque est accompagné d'un personnage portant casque et cuirasse sur un froc de moine ; il tient un livre à la main et s'appuie sur une hallebarde. Ne serait-ce pas Saint Guillaume d'Aquitaine, que l'Iconographie figure souvent ainsi ? A droite, un religieux dominicain présente à un cardinal vêtu de pourpre une coupe d'où s'échappe un serpent ailé. La paroi intérieure de la façade du chancel offre huit figures de Saints et Saintes d'une facture moins soignée. Leurs noms sont écrits au-dessous dans une orthographe archaïque. Notons seulement Saint Corentin, en évêque, montrant sa fontaine et son poisson. Une Sainte décapitée, tenant sa tête entre ses mains, pourrait bien être Sainte Tryphine, victime de son féroce époux Conomor, et dont nous avons retrouvé la légende au manoir voisin de Kerbourand.

A gauche du sanctuaire est appendu un tableau votif qui représente dom Michel Le Nobletz portant un surplis blanc orné de riches dentelles et une étole rouge, agenouillé près d'une table recouverte d'un tapis vert, à l'angle duquel un double écusson timbré d'un casque offre les armes de Jean de Kerrerault, sieur de Boissauveur, bailli au siège des Régaires de Léon en 1654, et de sa femme Renée James (*d'or à six mâcles*

d'azur). Derrière lui sont plusieurs personnages, femmes et enfants, vêtus du costume bourgeois du temps de Louis XIV. Deux d'entre eux, une dame âgée et une autre plus jeune présentent de la main un jeune garçon à genoux au premier plan et paraissent l'offrir à la Sainte Vierge qui se montre au-dessus, portant l'Enfant-Jésus qui tient une couronne et une palme. Il doit s'agir d'une guérison obtenue par les prières de dom Michel.

Aux encoignures du chancel, une statue de Saint Yves est soutenue par un grotesque blasonné du *bandé de six pièces des Trémédern*, ou peut-être d'un *chevronné*. A la clef de voûte du lambris du chœur, un ange formant pendentif tient un écusson aux armes de René Le Ségaler, seigneur de Kergomar, procureur du Roi au présidial de Nantes en 1669, puis avocat général à la Chambre des Comptes de Bretagne: *d'azur au sautoir d'argent accompagné de quatre quintefeuilles d'or*.

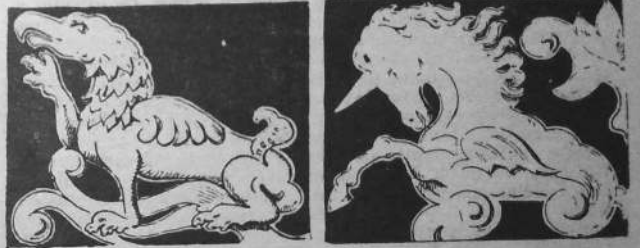


Motif dans la frise du chancel de Notre-Dame-des-Joies, en Guimaéc

La clôture du chœur se compose d'une base pleine, d'une rangée de colonnes tordues et entrecroisées d'assez mauvais goût, et d'une frise supérieure, admirable travail de la Renaissance. Elle comprend douze sujets ciselés et découpés à jour par un ciseau d'une habileté et d'une hardiesse surprenantes, et l'on donnerait beaucoup pour savoir le nom du maître ouvrier qui sculpta ce chef-d'œuvre. J'y ai remarqué surtout deux génies ailés sonnant de la trompette, dont le corps se termine, chez l'un, par d'élégants enroulements végétaux, et chez l'autre, par un guivre aux dents menaçantes. Ailleurs sont des génies aux ailes de papillon, des griffons, des aigles, des licornes nerveusement galbées, des personnages gracieux ou grotesques.

L'autel de Notre-Dame des Joies occupe la chapelle latérale

de gauche. C'est une belle Vierge-Mère gothique aux cheveux ondulés, couronnés de roses et flottant sur ses épaules. Elle tient un sceptre de la main droite; à ses pieds sont trois cœurs enflammés. Sur les volets de la niche qui l'abrite sont peintes quatre scènes d'une facture minutieuse et étrange, malheureusement assez dégradées, qui figurent l'Adoration des Mages, la Présentation au Temple, l'Assomption et le Couronnement de la Sainte Vierge. Des distiques latins, extraits du Cantique des Cantiques, accompagnent chacune d'elles, et après la troisième se voit la signature de l'artiste: *p. Barazer, fecit*, que suivait la date 1593, lue par MM. de Courcy et de Bergevin, mais aujourd'hui effacée. Ce Pierre ou Pezre Barazer était



Griffon et licorne dans les frises du chancel de Notre-Dame-des-Joies

de la paroisse Saint-Martin de Morlaix; on le trouve cité dans divers comptes d'église, entre autres ceux de Plougasnou en 1596. La famille Barazer de Lannurien, si honorablement connue à Morlaix, descend de lui en ligne directe.

Le coffre de l'autel est décoré d'une belle peinture du martyre de Saint Etienne, que trois Juifs assomment à coups de pierres. La légende en est curieuse: *PRÎÉ - POUR - VOS - ENIMI - SIC*). En face, une statue de Sainte Barbe, portant une haute tour, est costumée en châtelaine du temps d'Henri II.

Dans l'aile droite, l'autel est consacré à Saint Herbot, moine muni d'un livre et d'un bâton à riboter. Sur les volets de sa niche, figures peintes de Saint Pierre et de Saint Paul. Au-dessous, sur la boiserie, il y a une scène peinte représentant, au centre, Saint Herbot en prières à l'entrée d'une grotte de rochers; autour de lui, des vaches pâturent; au second plan, on voit, d'un côté, la chapelle des Joies très reconnaissable, et de l'autre, une agréable perspective de collines terminée par un coin de mer. Sur le coffre de l'autel sont également deux peintures; à gauche, un ange lave la plaie qu'un pèlerin muni d'un bourdon porte à la cuisse; à droite, scène de Tobie, de l'ange et du poisson que le jeune voyageur tire de l'eau par les ongles.

Dans la nef, il n'y a qu'une seule statue, un long Saint François d'Assise montrant ses stigmates. La tribune offre les images peintes de dix des Apôtres, entourant le SALVATOR MONDI (*sic*), avec leurs noms et la date 1650. Les panneaux de la porte de cette tribune sont décorés de fleurons et de motifs ornementaux. Un massif bénitier de granit provenant de la chapelle ruinée de Saint Mélar porte le nom de J. MAHÉ, FABRIQUE, 1773. D'autres noms sont inscrits en caractères gothiques sur certaines des dalles d'ardoisine verte du pavage. L'une d'elles contre celui de J. HEMER, d'une famille noble qui possédait au xvi^e siècle la terre de Kergariou; sur une autre, j'ai cru lire le nom des Barrnau, seigneurs de Kersalaün.

Au-devant de la chapelle est une croix montée sur un socle hexagonal et un dé aux angles taillés en griffes. Ce calvaire a beaucoup voyagé pour en arriver là. Il avait été élevé à l'entrée de l'avenue du manoir de Keropartz en Lanmeur par Michel Le Lévyer, sénéchal de Lanmeur en 1600, et sa femme Barbe Quintin, sieur et dame de Restigou et de Keropartz, et il est timbré aux armes alliées de ces deux époux: *une fasce surmontée d'une merlette et accompagnée de trois trèfles, mi-partie d'un lion accompagné de trois molettes*, qui y ont placé aussi les images de leurs saints patrons. Transportée au cimetière de Guimaëc, la croix fut ensuite placée près de la chapelle de Saint Mélar, et, après la chute de celle-ci, on la transféra aux Joies, où elle a avantageusement remplacé une croix très pauvre de 1790. Derrière le Christ, accompagné de diverses statuettes se trouvent une Pitié et l'image des Cinq Plaies.

Je me suis sans doute attardé outre mesure à l'inventaire des richesses d'art de cette chapelle ignorée. Encore suis-je loin d'avoir tout décrit. Mais j'ai pensé qu'il était bon de faire connaître ce que nos sanctuaires les plus perdus peuvent receler de merveilles. Notre-Dame des Joies fut jadis « une place dévote » réputée, où les aumônes des fidèles pleuvaient en abondance. En 1518, le célèbre armateur morlaisien Nicolas Coëtanlem légua par testament un écu d'or à la Vierge de *Toute-Joye*, près Lanmeur. Aujourd'hui, les deux sources auxquelles s'alimentait l'humble budget des chapelles rurales, magnificence seigneuriale et charité populaire, se sont taries l'une et l'autre, la comme ailleurs. Loin d'accroître l'instimable patrimoine artistique que nous avait légué l'ancienne Bretagne, notre âge l'a négligé et gaspillé de désolante façon.

Lorsque Courey, vers 1860, visita le sanctuaire des Joies, il le trouva si délabré qu'il ne put identifier les scènes peintes sur les autels, les lambris et les volets, qu'au moyen d'une éponge imbibée d'eau, et que des chonettes, arrachées par son intrusion à leur paisible sommeil sous le toit crevassé, venaient voler autour de sa lanterne. Depuis, quelques mesures de conservation et d'entretien ont été prises. Un couvreur de village a refait la toiture, en profitant de la circonstance pour mutiler les chevronnières des pignons, on a nettoyé les peintures, rejointé les murs: on a classé la chapelle au nombre

des monuments historiques. Souhaitons que cette garantie de préservation ne demeure pas illusoire, et que surtout un gardiennage sérieux empêche les pirates de la brocante déguisés en touristes de venir s'y fournir sans bourse délier de spécimens du vieil art breton.

..

Rejoignons, à 200 mètres au Sud, la route de Toul-an-Héry au bourg de Guimaëc. Allons jeter un coup d'œil à la métairie noble de Keravezec, solide maison de 1725 à tournure de manoir, pavillon, lucarnes de pierre, puits à auvent pratiqué dans le pignon, vastes remises et dépendances encadrant la cour pavée, ensemble évocateur d'une existence paysanne large et digne, telle qu'en menaient ces « honorables hommes » du xviii^e siècle qui siégeaient au corps politique de leur paroisse, faisaient de leurs fils des notaires et des procureurs, et mariaient parfois leurs belles *pennherezed* à de petits gentilshommes de mince pécuine.

Un peu plus loin, à l'Est, se dresse au premier carrefour une jolie croix de pierre, socle rond en maçonnerie, dé cubique à pans moulurés, haute gaule portant, au revers du Christ, une Vierge-Mère couronnée, et sur les consoles latérales, un Saint Pierre armé d'une clef et un autre Saint. Un auvent à double pente, particularité rare dans le pays, abrite les statues. Cette croix passe pour être celle que le géant Rannou Tréléver portait jadis à la procession de N.-D. des Joies, la jugeant seule digne d'être brandie au-dessus du cortège par ses bras athlétiques et ses poignets de fer. Il la planta lui-même au seuil de ses

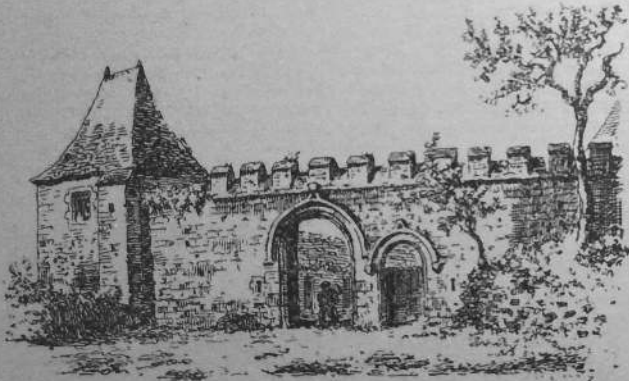


Ruines du manoir de Mezaudren, en Guimaec

domaines, et il s'en munissait pour se rendre aux pardons en renom des alentours.

Nous reprenons, cette fois définitivement, la direction de Guimaëc. Bientôt, dans le vallon de Kergomar, apparaît à notre gauche le manoir ruiné de Mezaudren, possédé en 1543 par Yvon Ropartz, époux de Marie de Boiséon, archer en brigandine à cheval à la montre, tenu cette année-là à Tréguier, puis par Thomas Jague, sieur de Kerneguez, greffier civil de la cour de Morlaix en 1568, maire de cette ville en 1571. Messire Jean-Louis-Anne Thépault, chevalier, seigneur de Tréfalignan, et dame Thérèse Jégou du Laz, sa femme, rendent aveu en 1773 au fief de Tréléver pour leur terre de Mezaudren, chargée envers ce fief d'une rente annuelle de vingt quartiers froment et une livre de poivre.

Le manoir est aujourd'hui bien délabré. Il a gardé cependant la double arcade de son portail, encadré d'un cordon saillant coupé d'écussons frustes, et la grande porte en ogive du corps de logis, qu'éclairaient deux larges fenêtres à croisées de pierre. A gauche, dans un courtil élevé, le vieux colombier tout vêtu de lierre sent chaque jour chanceler davantage sa tourelle de



Portail du manoir du Hellès, en Lanmeur

moellons bruts lézardée du haut en bas. Un peu plus loin s'élève au flanc du côté la « Fontaine des Trois-Recteurs » (*Feunteun an Tri Personn*), où confluent les trois paroisses de Guimaëc, Lanmeur et Plouégat-Guerrand.

A un kilomètre dans l'Ouest, sur la route de Lanmeur, le vieux manoir du Hellès mérite davantage que nous nous y arrêtions un moment. Béatrix Péan, dame de la Roche-Jagu et du Hellès, épousa en 1420 Guillaume de Boiséon, chevalier, sei-

gneur dudit lieu, chambellan des ducs Jean V et François I^{er}, et l'un des plus puissants gentilshommes de la contrée. Leur fils François de Boiséon, chevalier, seigneur de Boiséon, la Roche-Jagu, le Hellès, marié en 1471 à Marguerite de Rosmadec, fut tué en 1488 en combattant les Français à la funeste rencontre de Saint-Aubin-du-Cormier. Au siècle suivant, le Hellès appartenait à la maison de la Forest et, en 1575, Messire Philippe de la Forest, chevalier, seigneur du Hellès, Goasven, etc., gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa Marie de Guicaznou, dame héritière de Guicaznou et de Trofeunte-niou.

Le seigneur du Hellès était fortement suspect aux fongueux Ligueurs qui composaient le Comité de la *Sainte Union* morlaisienne. Ayant sollicité, en février 1590, un passeport pour venir avec son fils à Morlaix « jurer l'Union », certains membres dudit Comité prétendirent que le sieur de la Motte, représentant le duc de Mercœur à Morlaix, avait reçu de son maître l'ordre de s'en saisir. Cependant, le passeport fut accordé; mais lorsque Philippe de la Forest se présenta, accompagné de son fils Guillaume, à la séance du 7 mars, M. de la Motte le dénonça en termes véhéments comme ayant « beaucoup failli contre Dieu, son Eglise et le Saint Party de l'Union, et particulièrement ofansé Mgr le Duc de Mercœur, d'autant qu'il a tousjours entièrement favorisé le party du roy de Navarre, hérétique et excommunié, pour le faire obéir et reconnoître pour roy de France, et beaucoup intimidé, vexé et outragé les bons catholiques, et requit qu'il fût arrêté et conduit au duc de Mercœur afin que ce dernier statuât sur son sort.

Le Comité décida cependant de recevoir le serment de M. du Hellès, à condition qu'il s'engageât, sous caution de 4.000 écus, à se rendre dans la quinzaine près de Mercœur, pour se remettre à sa discrétion. Sur l'observation qu'il fit que « M^{lre} sa compagne est tellement malade que mesme en danger de mort », le délai fut prolongé jusqu'à un mois. Marie de Guicaznou mourut en effet peu après; il semble que son mari ait réussi à esquiver la désagréable et dangereuse corvée d'aller se livrer au duc de Mercœur en ouvrant libéralement sa bourse pour subvenir aux dépenses de la ville et en faisant très à propos d'appréciables prêts d'argent au miseur aux abois. Il ne survécut guère à sa femme et décéda à Morlaix le 9 juillet 1595, un an après la prise de la ville par les royalistes.

A la fin du xviii^e siècle, on voyait au bas de l'église de Lanmeur une dalle funéraire portant les effigies étendues d'un seigneur et d'une dame. Les paysans l'appelaient la pierre tombale de Rannou (*Men-bez Rannou Trélever*), mais l'existence sur cette dalle, qui provenait d'ailleurs de l'enfeu de la terre du Hellès, d'un caisson aux armes des La Forest: *d'azur à six quintefeuilles d'or* doit plutôt la faire considérer comme ayant recouvert la sépulture de Philippe de la Forest et de Marie de Guicaznou. Il est bien fâcheux qu'elle ait disparu, car on ne l'a point retrouvée, comme on l'espérait, lors de la reconstruction récente de cette église.

Des La Forest, la terre du Hellès a passé par alliance aux du Trévon de Breffillac et Le Lay de Kermabain. L'ancien manoir, actuellement converti en ferme, a subi bien des mutilations ; on lui a pourtant laissé son double portail surmonté de créneaux et protégé par deux meurtrières, avec un pavillon carré à l'angle de gauche. Au fond de la cour, subsiste encore un gros pavillon relevé d'une lucarne de pierre, auquel un troisième pavillon sert en arrière de cage d'escalier. Lorsque je vis le Hellès pour la première fois, il y a trente-cinq ans, ses faltages pointus, affaissés sous leur carapace de lourdes ardoises, étaient bizarrement historiés de mousses argentines ou mordorées qui, brillant au soleil, lui donnaient l'aspect d'un étrange édifice de féerie, d'un de ces fantastiques châteaux couverts de lames d'or et d'argent où la plus ravissante des princesses est captive d'un dragon à six têtes ou d'un ogre qui la veut épouser. Plus tard, j'y fus reçu par une excellente famille de paysans intelligents et aisés qui, non contents de me montrer leur demeure de la cave au grenier, m'invitèrent cordialement à déjeuner avec eux.

Par le sentier qui, du marais, descend au moulin, nous atteignons de l'autre côté du vallon la route de Guimaéc, grimpant à flanc de côteau, à travers une garenne en pente dominée par un de ces majestueux colombiers seigneuriaux qui ont fait dire qu'en Bretagne les pigeons étaient jadis mieux logés que leurs maîtres. Celui-ci dépendait du manoir de Kervéguen, possédé en 1382 par Robert Coetilez et Mahaut sa femme, père et mère d'Hervé Coetilez, époux de Plézoü de Ploësquellec. Leur fils Alain, cité dans la réformation de 1427, prit part à la ligue des seigneurs bretons contre les Penthievre et s'employa à la délivrance du duc Jean V, lequel, pour l'en récompenser, le gratifia, en 1442, des biens saisis sur Eon Blouin, l'un des complices de la rébellion. De son mariage avec Amice Le Borgne, il laissa une fille héritière, Jehanne de Coetilez, qui épousa Jacques Estienne.

Leur arrière-petit-fils Guyon Estienne, cité dans la réformation de 1543 comme seigneur de Kervéguen, est excusé de comparaître à la montre de Guingamp en 1549 « à cause qu'il a la charge de coste marine et cappitaine d'icelle paroisse (Guimaéc) ». Il s'allia à Marie de Goezbriand du Roscoët, qui lui donna une fille, Louise Estienne, mariée en 1584 à Yves de Goezbriand, seigneur de Rozlan en Plougasnou. Des Goezbriand, la terre de Kervéguen a passé par mariage dans les familles de Kermenguy et de Dieuleveult. Le bâtiment principal du manoir est aujourd'hui démolí, mais il existe, des deux côtés de la grande cour pavée de galets, des constructions du xvi^e siècle, aux ouvertures encadrées de moulures et de gorges dans la note du temps. Les lucarnes sont sommées d'épis bosselés de terre cuite, tels qu'en fabriquaient autrefois les potiers de Lanmeur.

(A suivre).



La Bretagne sous la Révolution

UN BARDE JACOBIN

JEAN-FRANÇOIS D'ERM

1745-1808

Par Camille LE MERCIER D'ERM
(Suite).

UN BARDE PAMPHILETAIRE A QUIMPER-COENTIN

Le Citoyen D'Erm, comme je l'ai précédemment indiqué, quitta Landivisiau très probablement à la fin de l'an VI, après le 5 Fructidor, dernier mois de l'année républicaine, c'est-à-dire vers la fin d'août ou le début de septembre 1798. La séance du Conseil cantonal de Landivisiau en date du 5 Fructidor an VI est la dernière à laquelle il assista en qualité de Commissaire du Directoire Exécutif. Six mois après, le 25 Ventôse an VII (13 Mars 1799), nous retrouvons sa trace à Quimper. C'est à cette date qu'il va publier son *Canaouen nevez* (Chanson Nouvelle) sur la prise de Naples par les Français, imprimé aux frais de l'Administration centrale du département du Finistère devant laquelle il a comparu en personne pour lui faire préalablement hommage de son manuscrit. En l'an VII encore, le Citoyen D'Erm, désormais quimpérois, s'intéresse au singulier procès d'un ancien prêtre, devenu révolutionnaire farouche, et publie, chez l'imprimeur Barazer, un chaleureux plaidoyer en sa faveur : *Jean-François-Ignace d'Erm, patriote de 89, pour François-Marie Buhot, autre patriote de 89, tyranniquement déporté*. Cet opuscule est signalé par René Kerviler, dans son *Répertoire général de Bio-Bibliographie bretonne*, au mot Buhot⁽¹⁾.

(1) Voici la notice consacrée par Kerviler à ce personnage : « François-Marie Buhot de Kersers, né à Plougras en 1764 (d'une

Je ne puis préciser lequel a paru avant l'autre, de la gwerz sur la prise de Naples, ou du plaidoyer pour Buhot. Sans doute, bien avant de venir à Quimper, « Jean d'Erm, patriote de 89 », connaissait-il personnellement le dit Buhot, pour l'avoir rencontré à Landivisiau ou à Morlaix, aux sombres jours de la Terreur, lorsque le déporté de l'an VII était agent national au Guerlesquin. En tout cas, comme on le voit, le « patriote de 89 », naguère « citoyen opprimé » lui-même, ne craignait pas, à l'occasion, de dénoncer la « tyrannie » d'où qu'elle vint, et même de ce Directoire dont il avait été Commissaire à Landivisiau. C'est là un assez rare exemple d'indépendance de caractère, à une époque surtout où il était fort dangereux de critiquer trop ouvertement les abus de pouvoir du régime gangrené de « l'immonde Barras ».

Voici donc le Citoyen d'Erm fixé à Quimper. Qui l'y avait attiré ? Ses amis politiques ? Ses ambitions ? Le secret espoir d'y jouer un rôle plus en vue sur une scène moins restreinte, et d'y remplir des fonctions plus élevées que celles qui, jusqu'alors, lui avaient été dévolues ? On peut supposer que les relations personnelles qu'il entretenait à l'administration centrale du Département n'avaient pas été étrangères à sa décision. Ce « Le Gal-Lalande » dont le nom figure parmi ceux des Administrateurs, signataires de l'arrêté relatif à l'impression de la *Canaouen* sur la prise de Naples, ne semble être autre que « Noble homme Guillaume Le Gall de la Lande », parrain, à Landivisiau, en 1781, du troisième enfant de notre héros, le même également, sans doute, qui signait *De la Lande* deux ans plus tôt au mariage d'Elisabeth-Yvonne d'Erm avec Jean-François-Marie de la Bourgonnière.

C'est encore au même Le Gall, selon toute apparence, que s'adresse la dédicace manuscrite que j'ai relevée sur un exemplaire de la gwerz *An Triomphlou eus a Voreau* : « Au Citoyen Le Gal (La Lande), Maire de Saint-Martin des Champs, de Morlaix (deux mots illisibles)... à Quimper ». Cette gwerz, publiée « à Quimper, de l'Imp. d'Y. J. L. Derrien, le 7 Mess- »

famille noble qu'on rencontre depuis deux siècles aux environs de Guingamp), prêtre assermenté en 1791, agent national du Guerlesquin en 1794, déposa ses lettres de prêtrise le 6 Floréal an II, devint révolutionnaire ardent, signa la protestation contre l'élection d'Abgrall en l'an VI et fut condamné à la déportation en l'an VII, non pas comme prêtre (Tresvaux : *Persécution révolutionnaire*, II, 526) mais comme anarchiste, fut embarqué sur « La Vaillante », le 3 août 1798, et pris, en route pour la Guyane, par les Anglais (Levot : *Brest sous la Terreur*, p. 357-358). Il publia, à cette occasion, la brochure : *Le Republicain François-Marie Buhot au Directoire exécutif* (Quimper, Barazer, s. d., in-4°, 11 pages). Sur ses lettres à Prieur de la Marne et son interrogatoire de M^{le} de Forzans en l'an II, voir Levot, *loc cit.* — On a aussi sur lui la pièce suivante : *Jean d'Erm, patriote de 89, pour Buhot, tyranniquement déporté* (Quimper, an VII, in-8°) ». — (R. Kerviler : *Rép. général de Bio-Bibliographie bretonne*, t. VII, p. 116).

dor an VIII de la République française » (26 Juin 1800), relate les exploits du fameux général Moreau, morlaisien. Cette fois, le Citoyen d'Erm publiait, semble-t-il, son œuvre à ses frais. Rien n'indique, en tout cas, que l'Administration centrale ait renouvelé, à l'égard de la chanson de Moreau, la mesure libérale qu'elle avait prise, l'année précédente, en favorisant la « propagation de l'instruction et des principes civiques » en Bretagne par l'intermédiaire de la langue bretonne. Une note en français, insérée à la page 5 de l'opuscule et que nous aurons l'occasion de reproduire plus loin, réserve expressément les droits de l'auteur-éditeur.

Les deux gwerziou portent, sur chacun des exemplaires, la signature manuscrite (« D'Erm ») de leur auteur, et, au-dessous de cette signature, la mention de son industrie « *Oberour butun e Quemper* », qu'il a lui-même traduite en français, au bas de la note précitée (« *fabricant de tabac à Quimper* »). Le « Citoyen d'Erm » avait, en effet, transporté son industrie au chef-lieu du Département, où il continua de l'exercer pendant quelques années.

Sur l'acte de décès, en date du 27 Floréal an VIII (17 Mai 1800), de sa fille Jeanne-Virginie-Marianne-Armande-Porcie-Victoire-Egalité, il est désigné comme « fabricant de tabac », domicilié « Rue de la Révolution » à Quimper. Quelle était cette rue de la Révolution ? Tout simplement, peut-être, la vieille rue Sainte-Catherine accommodée au goût du jour qui, sous la Terreur, avait fait de Quimper « Montagne-sur-Odet » et de Pont-l'Abbé « Pont-Marat ». L'érudit successeur du poète Frédéric Le Guyader à la Bibliothèque de Quimper, mon excellent ami Louis Le Guennec, dans une lettre du 4 juillet 1927, me signalait avoir lu naguère, à la Bibliothèque de Morlaix, une note de l'imprimeur Alexandre Lédan qui semble n'être pas sans rapport avec l'objet de cette étude. Lédan, que nous allons retrouver dans un prochain chapitre, y relatait l'existence, à Quimper, rue Sainte-Catherine, au temps du Consulat, d'un entrepôt, magasin ou bureau de tabac, dont l'enseigne peinte représentait un gigantesque plant de tabac entouré de fumeurs, priseurs et chiqueurs des deux sexes, qui lui rendaient leurs hommages. Au-dessous de ce touchant tableau, on pouvait lire ce distique breton français :

*Gwelta butun ama !.. Que ce tabac est bon !
O douce Liberté, il est de ta façon.*

Ces deux vers, d'un lyrisme facile... et pratique et d'un bilinguisme assez imprévu, semblent bien, eux, de la façon du « Citoyen d'Erm », qui unissait ainsi dans une même sollicitude le culte lucratif de l'herbe à Nicot et celui, tout désintéressé, de la fleur de rhétorique. Ma grand-mère précisait d'ailleurs, dans la lettre que j'ai déjà plusieurs fois citée : « La manufacture du Tabac était alors propriété privée. Depuis, l'Etat a dépossédé les fabricants.

« La fabrique de mon beau-père s'élevait, je crois, à l'esti-
 « mation de 70.000 à 80.000 francs... J'ai des lettres d'après la
 « déposition, ainsi que d'autres se rapportant aux démarches
 « faites par la veuve et les enfants pour débits de tabac, après
 « la mort du père.

« La première République ayant pris fin, mon beau-père
 « devint constructeur (entrepreneur) et fit bâtir presque en
 « entier une rue à Quimper, nommée rue Sainte-Catherine (1),
 « ce qui ne fit que précipiter sa ruine ; ma belle-sœur Marie-
 « Anne a dû mourir dans une de ces maisons dont elle avait,
 « je crois, la jouissance jusqu'à sa mort ; puis, il se fit commer-
 « çant en gros, ne réussit pas mieux, et je n'en sais rien
 « d'autre ».

Commerçant en gros ?.. Que vendait-il ?.. Je ne saurais le
 dire. Son acte de décès, en 1808, lui donne seulement la pro-
 fession de « marchand » et nous apprend qu'il habitait alors
 place de la Nation, à Quimper.

Il trépassa le 19 mars 1808, à six heures du soir, en son
 domicile, dans la 63^e année de son âge, ainsi qu'en fait foi
 l'acte N° 55 du registre des Décès pour 1808, dont voici la
 teneur :

55 D'erm jean François ignace
 « Du vingt Mars mil-huit-cent-huit, acte de décès
 « de Jean-François Ignace d'erm, marchand, Epoux de
 « Marie Jacquette Devriès, décédé le jour d'hier à six
 « heures du soir, place de la nation en cette com-
 « mune, fils de Jean Denis d'erm et Anne Ursule Le
 « jeune, Mari et femme ; Le défunt natif de Morlaix,
 « âgé de soixante deux ans.
 « Sur la déclaration à Moi faite par les sieurs Jean
 « Baptiste Cordié, marchand limonadier, âgé de qua-
 « rante ans et Allain Le Lidec, Marchand, âgé de
 « trente ans, Les deux domiciliés dans cette com-
 « mune, qui, après lecture, ont déclaré signer.
 (Signé) : CORDIÉ, aîné. LE LIDEC.

(1) La Rue Sainte-Catherine, à Quimper, part du Quai de l'Odet
 pour aboutir au pied du Mont-Frugi, en passant derrière les nou-
 veaux bâtiments de la Préfecture, construits en 1900, et qui s'étend
 sur près de la moitié de sa longueur totale qui est d'une cen-
 taine de mètres. Les autres immeubles de la rue sont, pour la plupart
 des maisons bourgeoises du XVIII^e siècle, à deux ou trois étages,
 solidement bâties en granit. La première, N° 2 et 4 actuels, de fort
 bonne apparence et qui fait angle sur l'Odet, pourrait être celle
 que Jean-François d'erm s'était réservée et qu'habitèrent par la
 suite sa veuve et ses filles. Le N° 8 est, au-dessus de la porte, daté
 de 1741. Deux autres immeubles sont plus anciens (du XV^e siècle vrai-
 semblablement) avec étages à encorbellements surplombants et boi-
 series mêlées au torchis sur la façade. La Rue Sainte-Catherine est
 bourgeoise du côté de l'Odet, populeuse et commerçante du côté du
 Mont-Frugi où elle aboutit à une voie qui prend, à droite, le nom
 de Rue Sainte-Thérèse, et à gauche, le nom de Rue Neuve.

« Constaté par Moi, René François Huo, adjoint de
 « la mairie de Quimper, délégué pour remplir les
 « fonctions d'officier public de l'Etat-Civil ».
 (Signé) : Huo.

Jean-François d'erm laissait une veuve et huit enfants dans
 une situation précaire. Un bureau de tabac fut attribué à la
 veuve qui en bénéficia jusqu'à sa mort, survenue à Quimper,
 en son domicile, rue Sainte-Catherine, le 3 décembre 1843, à
 cinq heures du soir (1). Ses trois filles survivantes en jouèrent
 indivisément après elle ; une dame Rousseau y était préposée
 pour les demoiselles d'erm qui s'éteignirent l'une après l'autre
 en 1847, 1850 et 1858, dans leur maison de la rue Sainte-
 Catherine, après avoir depuis longtemps coiffé cette bonne
 sainte.
 (A suivre).

ERRATUM. — Dans le précédent chapitre de cette étude, paru
 dans le n° de janvier, un échange accidentel de lignes a rendu inin-
 telligibles la note 1 de la page 37 et la note 1 de la page 42. Il faut
 les rétablir comme suit :

P. 37, note 1. — Je rappelle que Jos Le Bras, qui m'a copié ces
 documents, en a généralement — et c'est ici le cas — rectifié la
 graphie.

P. 42, note 1. — Marie-Joséphine d'erm, née à Morlaix en 1753,
 décédée même ville en l'an VII..., etc. En 1786, au baptême du cin-
 quième enfant du même, elle signe : « K Léoret-Derm ».

(1) L'acte de son décès l'appelle « Marie-Jacquette de Wris ». Les
 actes de décès de ses enfants orthographient son nom diversement :
de Vriès, Devriès, de Wris, de Wries, Le Wris (Etat-Civil de
 Quimper).

VOYAGE AUX ANTILLES ET EN GUYANE

Avec Illustrations de l'Auteur

Par le Docteur Pierre SAVOURÉ

Ar C'hevre Breizek va commencer le 1^{er} avril prochain la
 publication de l'intéressante relation de son séjour comme
 médecin des troupes coloniales en Guyane, pendant la Guerre
 mondiale, que le D^r Savouré a bien voulu réserver à cette revue.

Notre éminent collaborateur, en nous donnant ces récits
 vécus, a voulu montrer toute sa sympathie agissante pour notre
 Œuvre bretonne, dont il fut l'un des premiers pionniers, au
 temps où, portant fièrement le costume national des Armori-
 cains du Pays de Vannes, il était vice-président de la Breueriez
 ar Studierien Vreton à Rennes.

Nous aurons aussi la primeur d'une Troiad er Flandrez, par
 Auguste Solu.

« Le Ponthou, ce 29 juin 1860.

« MON CHER MONSIEUR LE SCOUR,

« Je ne viens pas vous dire que je vous paierai pour tout ce que vous avez fait pour moi, je sais que *vous vous n'y attendez pas!* (*sic*) non; mais après vous en avoir remercié, c'est encore un autre service que je vous demande.

« Je désirerais savoir combien ont coûté les reliquaires de Rumengol que l'on dit fort beaux.

« Ce n'est pas que je *veuille*, j'exige (*sic*) que les reliquaires de St Barthélémy soient si beaux (je l'aurais désiré, à coup sûr); mais *j'en aurais désiré* quelque chose (*sic*) dans ce genre. Et, *attendons-nous* (*sic*) à bon marché! que ce soit à bon marché!

« Dame! oh! comme je suis ambitieux pour un *fouteur* Recteur (*sic*) que voulez-vous, voilà l'homme. Il faut... ce n'est pas exact, je désire fortement, extrêmement avoir deux reliquaires pour le pardon du Ponthou, qui aura lieu le 26 août; car, en outre des reliques de St Barthélémy, Nous avons encore celles de St Jean-Baptiste.

« Allons, Mon cher Monsieur Le Scour, vous pouvez beaucoup par vous-même, vous pouvez beaucoup par vos connaissances et vos amis, qui sont nombreux, et moi je ne puis *en rien* (*sic*) faire du tout.

« Je compte sur vous pour cette bonne œuvre, n'oubliez pas que je demande pour Le Ponthou, *Le Ponthou! Stupete gentes!!!* Dans *peux* (*sic*) vous m'écrirez et vous me direz : Recteur, pauvre Recteur, ou Recteur pauvre, comme vous le voudrez :

« Likit ho tok var ho penn
« Beza ho po ho Koulen. »

Amen!

« Je vous serre la main.

« J.-L. QUEYNEC, Recteur ».

L'abbé Quey nec ne fut-il pas satisfait de la richesse des Reliquaires obtenus?.. Se crut-il humilié par la beauté de ceux des grands sanctuaires?.. Ou plus simplement, voulut-il faire de l'esprit au détriment de son bienfaiteur? L'abbé Quey nec est en effet demeuré légendaire après un demi-siècle écoulé : c'était un prêtre peu édifiant ; sa force physique était pour lui l'occasion de déployer avec ses ouailles ses talents de lutteur ; sa florissante santé exigeait qu'il fit bonne chère et le reste. Il rimait sans méchanceté des chansons joyales et les chantait aux banquets de noce et même aux réunions chez ses confrères d'alentour.

En exerçant sa verve caustique contre le barde de N.-D. de Rumengol, qu'il accusait de « paillardise », il donnait une forme écrite aux racontars des mauvaises langues de Morlaix, lesquelles, à tort ou à raison, faisaient courir le bruit que Le Scour n'était pas toujours resté insensible aux charmes des belles débitantes que ravitaillait son magasin de gros. Calomnies, évidemment ; mais que Quey nec ramassa dans le fuisseau pour en composer la chansonnette suivante, dans la manière chère à Prosper Proux :

La Presbytérobardomachie

ou

La guerre en chansons entre un prêtre et un barde

il y a 68 ans

Par TALDIR

Le prêtre fut l'assaillant, contrairement à ce qu'on eut pu légitimement supposer, chacun connaissant la facilité avec laquelle les poètes sortent de la réserve pour attaquer un adversaire : *genus irritabile vates!*

En 1860, vivaient en relations de bon voisinage, le barde Jean-Pierre Le Scour, négociant en vins à Morlaix, et l'abbé Jean-Louis Quey nec, recteur du Ponthou, près de Plouigneau. L'un était Cornouaillais, de Hanvec, près de Rumengol ; et l'autre un fils de Julot Léonard, natif de Landivisiau. Jean-Pierre Le Scour, qui s'intitulait « *Barde de Notre-Dame de Rumengol* », était renommé pour ses libéralités envers les sanctuaires de la Sainte Vierge en Bretagne.

Guingamp, Bulat, Rostrenen, Josselin, Saint-Brieuc (N.-D. d'Espérance), mais surtout Rumengol, avaient reçu de lui des Reliquaires précieux. A la cathédrale de Quimper, il avait offert un morceau du voile de la Vierge, obtenu de Rome. Le 30 mai 1858, le Couronnement solennel de N.-D. de Rumengol eut lieu dans un champ d'un hectare, dit *Parc Trech Izella*, dont il avait fait donation à la Fabrique. Il sert actuellement de cimetière, et le testament de Le Scour spécifie que les écrivains et artistes bretons pourront y obtenir des concessions gratuites à perpétuité, s'ils veulent être inhumés à Rumengol.

De toutes les paroisses de Basse-Bretagne, les solliciteurs venaient nombreux, et la bourse du barde enrichi dans le négoce s'ouvrait généreusement.

Le recteur du Ponthou, Messire Quey nec (Jean-Louis), bénéficia à plusieurs reprises de la générosité de Le Scour ; mais non content d'augmenter de cette façon son casuel, il envia, lui aussi, un ou deux de ces Reliquaires qui faisaient accourir les pèlerins et pleuvir les offrandes au jour du Pardon annuel. C'est dans ce but qu'il écrivit à Le Scour :

SON AR SKOUR (1)

DISKAN :

*Er mor e vanko kentoc'h dour
Vit ma vo goalc'het net ar Skour,
Deut oll potret dam sikour
Ma vo troc'het ar Skour.*

I

*Dic'ar eur wezen er gwasked
Eur pikol skour a zo savet
Pini a oa dan oll anad
Ne roje biken a frouez mad,
Diana ne glever ken brut.
Evelse int c'houero ha put.*

II

*Evel ma oa savet huel
A tro distro da beb avet
Eo bet distaget kren ar brank
Ha koucet chouk e kreiz ar fank
Ken ma laka komz anezan.*

III

*Kenkouls a me er c'hoz koat koz
O c'heuz bet gwel'et ar preon noz,
A pa vije o luquerni
A re aoun da veur a hini.
Preon ar Skour ma zo binimus,
A spont ar merc'het disfius.
Mes darn dirazan a chom plat
Evel Kazes barz er Sabat.*

Cette chansonnette repose sur un calembour aussi gras que trivial, tiré de la signification du nom SKOUR, en français BRANCHE. Le chansonné aurait eu tort de s'en formaliser, si l'auteur eut été tout autre que le recteur du Ponthou. Celui-ci poussa le cynisme jusqu'à en expédier quarante exemplaires calligraphiés aux membres de la famille Le Scour. De plus, la chanson fit le tour de l'arrondissement de Morlaix, et le président des bardes de ce temps en fut piqué.

Il fallait donc relever le gant. Deux moyens s'offraient à lui : il pouvait traduire le diffamateur en correctionnelle, après avoir obtenu de l'Evêché

(1) Le latin dans les mots brave l'honnêteté, dit-on ; le breton aussi. Mais nous ne pouvons décemment traduire ces vers en français.

IV

*Roue bihan var doul ann dour
Goec'hal a oa ive eur Skour,
Eur Skour ker gentil hag he-man
A c'haoliad e lamment var-n-han!
Ar Skour pehini a galvicher
Zo karet gant meur a gomer
Ha calz ane zo deut a benn
Da dapout outhan Skolpaden!!*

V

*En dema Saik ann Ti-nevez
Daoubleget oc'h ôza krampouez
A c'houeze stard euz ann daou benn
Hag he zan na groge julen.
Krial a re var bouez he fenn :
« Digasit din skolpat ha kreñn!
« Digasit din aman ar Skour
« Da ober tan ha krampouez flour ».*

VI

*Roet oc urz da Yan, da Fanch
Da vont da glask ar Skour troc'h
Krogit, potret, er boe'hili [tranch.
Bec'h d'ar Skour zo er fars pipi
En troc'het-han propr a kempenn
Hag o po pep a grampezen.*

VII

*Oh! Pa vo ar Skour peur-droc'het
Pebez kalonat dar merc'het!
Allas! vit ar wech divezan.
O devo peur dommet outhan.
Krogomp er voc'hal a dzo vad
Eur Skour a zo da galvichad.*

(1862).

l'autorisation de poursuivre un prêtre du diocèse ; ou bien répondre de la même encre. Il choisit la seconde manière plus conforme à ses goûts, après en avoir avisé par lettre personnelle l'abbé Queyrec, et avoir mis au courant M. Téphany, secrétaire général de l'Evêché de Quimper.

Au Recteur du Ponthou, il écrit au printemps de 1864 une longue missive où il lui rappelle les bienfaits dont il l'a comblé.

Il ajoute : « Votre chanson, dit-il, est une obscénité qui fait « les délices des ivrognes et des libertins, et vous l'avez vous-même chanté le jour de la clôture d'une Adoration dans une « maison respectable, devant un père de famille qui en fut « outré, et devant deux jeunes filles qui se retirèrent couvertes « de confusion. Vous avez contristé les bons prêtres et fait « sourire les ennemis de notre Religion... Vous êtes, dites-vous, « un fouteux recteur, moi je crois que vous êtes un fou. Com- « ment en effet ne pas considérer comme tel l'auteur de la « chanson en question, et de Lizer ar Prefet, de Lostou ar « veleien, etc. C'est à l'offensé, M. l'abbé, le choix des armes : « je commencerai donc par vous mettre le nez dans vos chan- « sons. Je m'entends assez bien à faire les vers bretons. Moins « modeste que vous, je ne cacherais pas mon nom qui s'écrit « en breton AR SKOUR et en français Le Scour ».

Le harde trempa donc à son tour sa plume dans le vinaigre et composa la satire suivante :

FISTOULIK (2)

KANOEN SAVET WAR BOTR AR PONTHOU, TEOD FALL HA DIVEZ

*Barz ar Ponthou zo gwal labect! Var da gein a c'haoliad doe'htu
O tiskolpa eur Skour eo koucet A lampan. Kerz d'an daoulamm ru.
En eur vouillen stot ha koc'h tom Gwelomp pesort kanfast out-te
Ez eo koucet ha red d'an chom. Dispakomp frank leor da vuc.*

*Ne welez ket, barz ar Pontho Pa teus ar SKOUR bet kalvichet
Biken ne vi kole-taro E oas a dra zur meo kollet
Ne vi met touseg ha targaz En e andret out bet gannas.
Evel Fistoulik, mez ar Groaz. Gwir eo : in vino veritas.*

*Koulskoude da gein zo ledan Goulen gant Sant Barthelemy
Ha da flemm a zo hir ha moan Mar n'eus ket er Ponthou 'n e di
Var da gein a zo ken KEINEK Traou kaer deuet a bezz ar Skour?
Vefe laket kalz traou korniek. Neuze d'eun te re beg flour.*

*Penn eun Dogan a guruner, Ar Skour a rêz d'id da c'houlen;
Kein eur C'HEINEK a wall sammer Da dog zo hirio var da benn
Sammet diez vel eun azen Ha te bretant a vanko dour
Evel eur boe'h pe eun ujen. Er mor vit goalc'hi net ar Skour.*

(1) Cette expression de « Fureteur » comprend un double sens, où entrent les mots Fich et Toull. Mais il faut aussi bien renoncer à traduire ces vers que ceux du Recteur Queyrec, dont le nom fait également ici un calembour.

Da deod zo louz ha binimus,
Sacerdos sicut populus;
En aër e teus tuffet, Pipi,
Ha aethu han kouet var da fri.

Al loustoni en da galon
A zo siwaz griennet don;
Ex abundantia cordis
Da c'hinou a barlant iskis.

Dizro out-te deuz an Turki
Le'h zo dek plac'h vit pepini?
Potred Breiz a zo kristenien
Ha Mez ar Groaz ne vint biken.

Barz ar Ponthou, kanfart out bet,
Eur Skour dero ne dalez ket
Quantum mutatus ab illo...
Et out da get, Potr ar Pontho!

Kollet eo ganit da enor,
Na dalez ken eur Skour evor (elo),
Eur merc'hed a zo en da benn
Hag e vrammez vel eun azen.

Te lavare gant boe'hilli
Faouta ar Skour beteg e fri,
Ar Skour a ga'h varnout, brezer,
Ha a c'hoarzo goude seder.

Stag da veue'h laer deuz da vorzed
Rag da gorn prat a zo troe'het,
Lez ar merc'hed da glask ho jar
Hag an uiou en neiz ar iar.

Te zonje knout eul l'erou ru
Vit lakat ar Skour var e du,
Mez koat a dreuz a oa enna
Hag ez eo diez da ranna.

Kentoc'h e vanko er mor dour
E vit ne ranni-te ar Skour,
Sko da benn foll gant ar voger
Da gaout an tu an chom er ger.

DISKAN

Tud a jeson, deut da weled
Pegen louz ez eo mastaret;
Turlututu, Turlututu...
Potr ar Ponthou a ziver draf!

Après les vers bretons, vinrent les vers français. Le Scour fit encore cette poésie, qui fut copiée à la main, et répandue dans les alentours de Plouigneau :

LE FOU DU PONTHOU

(Sur l'air de *La Saloperie*).

Je pourrais, par une satire,
Répondre au trait qui me déchire,
Et riposter à la Chanson
Qu'un prêtre a faite sur mon nom;
Mais, devant cet impur langage
Qui me calomnie et m'outrage,
Je préfère ne voir qu'un fou
Dans le vieux barde du Ponthou.

Par respect pour le caractère
De l'homme qui devient vipère,
Pour répandre sur un ami,
Tout le venin qu'il a vomé,
L'épargne la robe qu'il porte,
Je lui pardonne, et que m'importe
D'être injurié par un fou
Dont la cabane est au Ponthou?

Quand la chanson n'est pas honnête,
Quand la décence la rejette,
Il faut laisser le chansonnier

Se complaire dans son borbier,
Car toujours un refrain cynique
Porte le rouge au front pudique;
Laissons donc siffler ce vieuz fou;
C'est le reptile du Ponthou.

Le Scour consacra encore à son adversaire deux chansons bretonnes, *An Durzunel baour hag ar Sparfel fistoulík*; et *Ar Briz-Diot* (Le Demi-Fou), qui débute ainsi sur l'air du *Fistoulík* de Prosper Proux :

Ar Briz-Diot, Potr ar Ponthou,
Za kollet gantañ e vragou,
Ar Briz-Diot, tra la la,
Ar Briz-Diot, tra la.

Le *Briz-Diot* comprend 32 couplets! Mais la chanson ne brûle pas par l'esprit et je n'en infligerai pas la lecture. Visiblement, la verve de Le Scour s'essouffait. De son côté, le Recteur du Ponthou se tenait coi; et la querelle s'éteignit faute d'aliment.

..

Cependant, le 3 août 1869, elle n'était pas encore oubliée, car à cette date, M. l'abbé Frouin, curé-doyen de Perros-Guirec, auteur d'une Biographie de la Bienheureuse Françoise d'Amboise écrivait, à Le Scour, ces sages paroles qui nous semblent porter le jugement définitif de la raison sur cette petite guerre en chansons :

« Cher Monsieur... Vous me permettez encore de vous dire
« toute ma pensée relativement à vos démêlés avec M. Le
« Quey nec. Vous êtes breton, Monsieur, et moi aussi. Vous
« savez que la première qualité du breton c'est la franchise.
« Certes, M. Le Quey nec est dans son tort. Il est ingrat, et il
« manque de convenance. La manière barbare dont il estropie
« la langue française, le montre assez. Comme prêtre, il devait
« donner l'exemple du pardon et de la tolérance, s'il croyait
« avoir quelque sujet de se plaindre de vous. Bien loin de là,
« il vous a outragé. Vous savez aussi bien que moi ce que
« l'Évangile nous recommande dans de telles circonstances :
« d'abord le pardon, sous peine de n'être pas nous-mêmes
« pardonnés. En second lieu, faire du bien à ceux qui nous font
« du mal; aimer nos ennemis, prier pour ceux qui nous
« calomnient. Il est certes bien permis de se défendre, et N.-S.
« Jésus-Christ, traité par ses ennemis de possédé du Démon,
« leur répond simplement que Non. Est-ce ainsi que vous
« avez agi pour répondre à l'outrage? Hélas! vous avez rendu
« coup pour coup. Votre *Fistoulík*, c'est-à-dire M. Quey nec,
« est d'après vous un bâtard (outrage pour sa mère), un
« homme sans religion, prêt à frapper le Pape même du pied
« s'il y trouve son avantage; un coureur de prostituées, qu'il

« connaît toutes par leurs noms ; un adultère dont la mort fera
 « rire les maris trompés ; enfin, un damné. Evidemment, cela
 « va au delà du but. Vous étiez assurément à bout de patience,
 « et c'est là le mal. *Mihi vindicta*, dit le Seigneur. La colère
 « ne vous a pas permis d'y penser, et cependant le temps ne
 « vous a pas manqué pour cela depuis la première édition de
 « cette malheureuse pièce, suivie du *Briz-Diot*.

« Certes, cher Monsieur, je ne mets pas en doute vos senti-
 « ments religieux, votre Foi vive et profonde, votre piété envers
 « N.-S. et sa Sainte-Mère. On n'écrit pas comme vous le faites
 « quand on n'a pas l'âme trempée dans la foi. Comment allier
 « ces sentiments chrétiens avec la vengeance ? Car c'est là le
 « mot propre, quelque dur qu'il paraisse. *In patientiâ vestrâ,*
 « *possidebitis animas vestras.* Quand on perd la patience, on
 « ne possède plus son âme.

« Si je vous estimais moins je n'userais pas envers vous de
 « tant de franchise. Je ne vous ai vu qu'une fois, à Tréguier.
 « Je ne connais pas davantage M. Le Queybec. Je n'avais
 « jamais lu aucune de ses chansons avant celle que vous m'avez
 « transmise et qui ne lui fait pas honneur. Si l'esprit n'y fait
 « pas complètement défaut, c'est certes un mauvais esprit. Je
 « suis donc, à l'égard de ces démêlés, sans idée préconçue. Je
 « juge pièces en mains. Voyez donc devant Dieu si mon juge-
 « ment porte à faux : *Judicium sine misericordiâ, illi qui non*
 « *fecit misericordiam...* »



Un Vieux Manuscrit

NOUVELLE, par Guillaume QUÉNET

HUITOREL (Charles), riche propriétaire terrien de Plonévez-
 du-Faou, après avoir fait à Paris ses études de Droit, était
 revenu au pays natal à la suite du décès prématuré de son père.
 Il eut pu vivre sur ses terres en « gentleman-farmer », mais
 il préféra s'inscrire au Barreau de Quimper, pour y exercer,
 en manière de distraction, la profession d'avocat. Il écrivit
 donc à l'un de ses amis, Notaire dans cette ville, pour lui
 demander de vouloir bien rechercher dans le quartier le plus
 pittoresque, autant que possible Place-au-Beurre, écrivait-il,
 une maison vieux style pouvant convenir à un célibataire
 flanqué d'une domestique d'âge canonique.

Le Notaire, par retour du courrier, lui en indiqua une située
 rue du Lycée, c'est-à-dire à deux pas de la Place-au-Beurre.
 Deux jours après l'affaire était conclue, et Charles Huitorel,
 accompagné du tabellion, déjeunait copieusement à « l'Épée »
 pour fêter cet événement.

*
*

La vieille maison aux escaliers de pierre dont le milieu des
 marches portait, en creux, la trace du passage de générations
 et encore de générations, la vieille maison médiévale sentait
 le moisi. Le corridor, la cage de l'escalier abrupt et incommode,
 les coins et recoins obscurs et mystérieux dégageaient comme
 un relent d'oublies où les siècles, respectueux du silence
 des choses mortes, auraient laissé blanchir, sous les armures
 et près de longs glaives massifs rongés de rouille, les os puis-
 sants de chevaliers jetés là pour y mourir. Dans les chambres,
 toutes vastes, les ais des planchers légèrement inclinés étaient
 disjoints et troués de vers, tandis que les poutres de chêne des
 plafonds, malgré les irrégularités de leur équarrissage et leurs
 infirmités de toutes sortes, demeuraient là, trapues et
 cagneuses, soutenant de la vigueur de Brocéliande quasi-
 disparue, le poids, la vétusté et l'âme chuchotante de la vieille
 et noble demeure.

Charles décida d'apporter quelques réparations à son castel,
 mais de ces réparations discrètes qui n'altèrent pas la physio-
 nomie sacrée des choses du passé.

Quand il me fit appeler, un dimanche matin, je devinai que,
 les travaux terminés, il désirait me faire les honneurs de sa
 demeure.

L'odeur du bois neuf et de la peinture encore fraîche avait
 momentanément pris le dessus sur l'haléine fétide des murs
 suintants. Les chambres, sobrement meublées, demeuraient
 toujours un peu sombres par suite de la proximité des vieilles
 maisons d'en face, dans cette rue où toutes les habitations
 semblaient, dans leur attitude penchée, fouiller du regard l'une
 chez l'autre, en s'attirant de plus en plus. Mais les boiseries
 repeintes en blanc reflétaient une timide clarté sur cette poé-
 tique pénombre.

Charles Huitorel venait de finir de ranger ses livres.

Il me demanda, en me serrant la main, ce que je pensais de
 sa « boîte », et, sans me donner le temps de répondre, m'invita
 à déjeuner.

— Et puis, mon cher, j'ai déjà fait une découverte dans mon
 palais. Les types qui m'ont précédé ici devaient avoir les pla-
 cards en horreur. A mon avis, ces gens-là y voyaient des
 repaires de bandits ou encore, ce qui est plus vraisemblable,
 des cachettes pour revenants. Il y avait en tout cinq placards
 de condamnés. Je les fais ouvrir tous, et j'ai trouvé dans celui-
 ci un cahier manuscrit datant de 1845. Tiens, le voilà ! me dit-il
 en me tendant une paperasse poussiéreuse, jaunie par le temps

et recroquevillée dans tous les coins. Sur la couverture étaient calligraphiés ces mots :

« Mémoires de Bazergue (Viala), âgé de vingt-deux ans, demeurant à Quimper, rue du Collège. Cahier commencé et achevé en l'an 1845. »

Je m'étais mis à feuilleter nonchalemment ce cahier dont le papier, à l'intérieur, me paraissait avoir à peine souffert de la longue claustration dans un asile obscur tapissé d'immenses toiles d'araignées alourdies par la poussière et la poudre de bois, déchet de l'œuvre des termites.

— Il va falloir que je m'applique à fouiller dans ce manuscrit, car on ne sait jamais ce que ça peut réserver !... Souvent des surprises !...

*
**

Le repas, simple et fort bien préparé, fut des plus gais. Charles exultait, tellement lui plaisait sa nouvelle propriété. Quand il ne parlait pas avec volubilité, il lançait des regards pleins de tendresse aux poutres trapues du plafond, aux placards, aux fenêtres faites de multiples carreaux dont le milieu ressemblait à des culs-de-bouteille sertis, et il souriait béatement. Parfois il se levait, le verre à la main, pour aller jeter un coup d'œil oblique sur le seul coin de la Place-au-Beurre qu'il put apercevoir de là.

Le café servi, Charles reprit le manuscrit déposé sur le manteau de la cheminée. Ses yeux étaient fixés sur la première page à la tête de laquelle figurait, dessiné à la plume, un portrait de vieux prêtre au front haut et aux cheveux bouclés, sans doute quelque chanoine qui, de ce temps, habitait la maison d'en face et que Bazergue, en rêvassant, avait pu croquer.

Voici, in-extenso, le texte de ce recueil de souvenirs dont mon ami a conservé l'original dans ses archives.

MEMOIRES DE BAZERGUE (Viala)

« J'écris ces pages pour l'inconnu qui, je ne puis prévoir quand, les exhumera de leur cachette. Puisse ce lecteur être plus heureux que moi. S'il a le bonheur de l'être, grâce aux indications que je lui donne, je veux qu'il connaisse ma vie pour qu'il sache bien à qui il doit sa félicité.

Mon père, Bazergue (Egalité), naquit à Blaye, en 1794. Son père, Eutrope, savetier, fut un fervent partisan de la Révolution et ne put jamais souffrir la vue d'un prêtre. C'est sans doute pour cette raison que mon grand-père substitua « Egalité » à « Célestin », véritable prénom de son fils qui, par voie de conséquence, me nomma « Viala », prénom qui fit toujours sourire mes professeurs et mes camarades.

Mon père apprit tout simplement à compter. Comme il ne voulait en aucune façon exercer le métier de cordonnier, il arriva qu'il n'en apprit aucun d'utile et se contenta, jusqu'à

l'âge de vingt ans, d'aller cultiver ses muscles chez les lutteurs qui passaient souvent par chez nous, les jours de foire.

Puis il dirigea lui-même une arène et vint établir son secteur de travail entre Nantes et Brest. Dans cette dernière ville, il rencontra une compatriote, Lisa Fontègues, de Nîmes, marchande de fruits du Midi et d'Espagne. Il l'épousa, abandonna définitivement le métier de forain, et vint avec sa femme habiter Quimper, où ils montèrent tous les deux un commerce de Primeurs, dans cette maison de la rue du Collège. Mes parents firent de bonnes affaires. Aux processions solennelles, on voyait mon père porter la plus lourde bannière, qu'on lui confiait à cause de sa force.

Devenus de riches bourgeois, les Bazergue ne pouvaient faire autrement que de mettre leur fils unique au Collège, avec les enfants des nobles et des bourgeois. J'y obtins mon diplôme de bachelier, qui m'aurait permis d'occuper une belle situation sociale, n'eût été le désarroi jeté dans ma vie par la recherche infructueuse d'un Trésor.

À l'époque des veillées, mes parents avaient pris l'habitude, une fois la boutique close, de recevoir quelques amis du quartier. Le plus important de ces familiers était François-Désiré, vénérable octogénaire qui, dans sa jeunesse, avait été le fauconnier de Sir William Haberdasher, Comte de Hellfire, riche sujet d'Angleterre que les forêts giboyeuses du pays armoricain avaient attiré, et qui s'installa dans un petit manoir aux environs de Gourin. François-Désiré était si fier de son passé qu'on l'appelait, sans qu'il s'en formalisât, « Monsieur le Chevalier ». Il savait beaucoup d'anecdotes et parlait du passé d'une façon très captivante.

Il y avait encore « Yann Bara-Du » (je ne sais plus son nom propre), le fourrier de pain noir dont les fours de la Place-au-Beurre, à l'heure où j'écris, répandent encore, par tout le quartier, l'appétissante odeur des boules qui se dorment en cuisant. Puis Mikel Combout, honneur de porcs et vétérinaire, homme très affairé et rarement libre de ce chef ; enfin, deux femmes célibataires et âgées qui vivaient ensemble dans deux pièces au deuxième étage de la maison d'en face et transportaient aimablement leur tricot dans notre cuisine chauffée et éclairée, quand elles n'y voyaient plus chez elles.

*
**

Un soir d'hiver maussade, la conversation allait s'éteindre, faute d'aliment, quand mon père demanda soudain à François-Désiré s'il ne connaissait pas de détails sur les familles qui avaient habité autrefois les vieilles maisons du quartier.

Le Chevalier ne répondit pas tout de suite. Il fouillait, sans doute, dans ses innombrables souvenirs. Enfin, relevant la tête, il dit :

« ... Ces habitations de maître ont changé souvent de propriétaire. Ici même résidait, au XVIII^e siècle, le Marquis Cuisson

de la Jambière. On raconte que dans son agonie, le Sire Cuissot de la Jambière, qu'assistait son confesseur et quelques notables, légua sa fortune et « le trésor de sa cave » à l'Eglise, mais il quitta ce monde sans avoir jamais dit à quel endroit précis se trouvait ce trésor.

« Cuissot de la Jambière n'ayant pas d'héritier, l'Eglise posséda l'immeuble jusqu'en 1789; mais elle demeura incapable de découvrir le trésor, bien que des fouilles aussi discrètes que tenaces eussent été pratiquées.

« Après la Révolution, la maison était devenue la propriété d'un bourgeois cossu qui venait de quitter, fortune faite, le port de Morlaix, où il avait, comme armateur, pratiqué l'échange de la toile contre l'huile et le vin du Midi. On dit que cet homme employa son temps, jusqu'à sa mort, à rechercher en vain la fortune enfouie, à laquelle la sienne eut peut-être fait honte...

« Je ne saurais vous dire entre combien de mains ce bâtiment est passé depuis la mort de l'armateur; mais il n'est pas douteux que, colportée de génération en génération, cette histoire de trésor (enjôlée par le temps, il faut le craindre), n'ait tourné la tête à plus d'un homme sensé. »

A cet endroit du manuscrit, une annotation, écrite de biais, dans la marge, attira mon attention.

— Continue donc! me dit impatientement Charles.

— Minute, mon vieux! Sais-tu ce que je trouve là, en marge, écrit — on le jurerait — de la même main? Ecoute...

« Ne pas oublier de porter demain, sur le cahier de rapport, pour une retenue de promenade Dimanche:

1° Miossec (André) 2° moderne. — N'est entré à l'étude du soir qu'à 5 heures 35, et n'a pu justifier cette absence.

2° Puill (Joseph) 3° classique. — S'est montré insolent à l'égard du répétiteur. »

— Non! mais qu'est-ce que cela veut bien dire? Après tout, nous pouvons n'avoir affaire, purement et simplement, qu'à une similitude d'écriture. Cette note, on le voit bien, a d'ailleurs été prise au galop; mais on doit tout de même conclure de sa présence là que nous ne pouvons certainement pas, son auteur mis à part, nous prévaloir de la primeur de la lecture de cet étrange document.

— Va toujours! Nous nous occuperons de ce détail quand nous connaîtrons le texte dans son intégralité, fit nerveusement Huitorel.

« Le Chevalier avait terminé son récit depuis déjà quelques minutes, et mon père, le front baissé et barré, absorbé dans ses pensées, restait indifférent aux exclamations d'étonnement des autres. Quant à moi, je sentais des frissons me passer dans le dos. J'avais peur que la maison ne fût hantée, et pourtant je me réjouissais à l'idée que les pièces d'or réfractaires aux fouilles pouvaient devenir miennes.

*

**

On ne parla plus, au cours des veillées suivantes, du maudit trésor de feu le Marquis Albert-Félicien-Antoine-Marie Cuissot de la Jambière; mais je ne fus pas longtemps à me rendre compte que le récit du Chevalier avait laissé quelque part de profondes traces. Quinze jours après, j'entendis mon père qui disait à ma mère:

— C'est pourtant bien ça! J'ai ouvert la fosse de droite, celle où ils n'ont rien trouvé; mais certainement il existe une même fosse à chaque coin et une autre dans le milieu; sans cela, il était beaucoup plus simple de n'en faire qu'une seule, mieux cachée que celle-ci... »

Il en fut ainsi pendant près d'un an et l'on s'aperçut bien vite, durant ce temps, que mon pauvre père, ce lutteur qui avait jusque-là conservé sa forte carrure et ses magnifiques biceps, maigrissait, devenait taciturne, ne mangeait presque plus et négligeait le magasin.

Un jour, on fit appeler Mikel Combot, qu'on n'avait pas vu depuis de nombreuses semaines, pour le mettre au courant du résultat des visites du médecin. Mikel, après avoir jeté un coup d'œil sur mon père qui râlait déjà, se retourna vers nous en hochant de la tête, et murmura tout bas:

« C'est la fin! »

*

**

J'avais dix-neuf ans quand mourut mon père, et ma pauvre maman le suivit presque aussitôt dans la tombe, tant son chagrin fut grand.

Depuis deux ans j'étais bachelier et je travaillais chez moi, sans courage, à préparer je ne sais quoi, car cette affaire mystérieuse de trésor avait pris une place prépondérante dans mon cerveau. Maintenant j'étais seul, livré à moi-même, en puissance d'un héritage dont je ne connaissais pas l'importance, et avec, sur les bras, un magasin où se perdaient des légumes exposés dans de vastes mannes d'osier côtoyant les caisses de marrons, de mandarines, d'oranges, de noix, de figues sèches et autres fruits.

Moins emballé que mon père, je pris toutes mes dispositions, dans le plus grand calme, pour entreprendre, quand le moment serait venu, des fouilles intelligentes dans la cave au trésor... ma cave, cette fois. Il fallait pour cela s'entourer de tous les moyens propres à accomplir de bon travail et, avant tout, former une caisse où puiser pour faire face aux frais de la délicate entreprise.

Prenant chaque fois le soin de verrouiller la porte d'entrée de ma maison, je passai plusieurs heures du jour, pendant environ un an, à étudier minutieusement le sol malodorant de la cave. Je me rappelais la réflexion faite à haute voix par mon père et j'abondais presque dans son sens à la suite de quelques grattages sommaires du terreau recouvrant les pierres plates

disséminées sur la plus grande partie de la superficie de ce cachot.

Je fis tout de suite l'achat de pics, pioches, leviers, etc., etc... Puis je choisis, comme ouvriers, de pauvres hères dont les familles, très nécessiteuses, vivaient dans des chaumières perdues au milieu des landes.

La visite des quatre coins de la cave ne donna lieu à aucune découverte : les pierres soulevées par les leviers étaient encastées dans une terre noirâtre aux émanations désagréables. A l'endroit déjà visité autrefois par l'équipe du malchanceux abbé, et scrupuleusement relevé par mon père, je remarquai, faisant partie des formidables fondations, une grande pierre bien travaillée et dont le jointolement semblait avoir été négligé à dessein. Je parlai bien d'attaquer cette pierre, mais il était évident qu'elle amènerait l'effondrement de la maison. J'y renonçai. Il m'arrive maintenant de regretter de n'en avoir pas ordonné le descellement, car cette pierre peut être la porte d'un caveau s'ouvrant, dans le sol, au delà des limites des fondations. Oui, c'est là qu'à coup sûr mon lecteur, mieux outillé, verra resplendir le trésor ! Dans tous les cas, il faudra bien que quelqu'un le découvre un jour !...

J'ai persévéré dans mes recherches pendant plus de deux ans sans jamais avoir rien rendu à la lumière du jour qu'une pièce datant des origines de la chrétienté et portant, autour d'un curieux relief représentant un poisson, le mot « Ichthios », dans lequel j'ai relevé une formidable charge de moquerie. Tout d'abord, en regardant cette piécette à la circonférence imparfaite, je croyais la voir ricaner, et il me semblait entendre, en même temps, une voix vieillotte et cassée me crier d'un ton de raillerie : « Poisson d'Avril ! »

Quand, tout à fait découragé, je mis fin à ces fouilles, je m'aperçus que ma fortune se trouvait inutilement ébréchée, et que mon avenir n'était nullement assuré.

Ma maison m'inspirait désormais de l'horreur, car elle avait fait mourir mon père et je pouvais redouter encore d'elle qu'elle me rendit fou. Je résolus de la vendre dès qu'une bonne occasion se présenterait et d'aller élire domicile à Brest où je serais assuré de trouver une occupation suffisamment rémunérée pour me permettre de vivre dignement avec mes rentes écornées. Mais je n'ai pas voulu quitter le logis natal sans écrire ce mémoire qu'un futur habitant découvrira quelque jour dans ce placard.

A cet inconnu je souhaite vivement d'être plus obstiné dans ses fouilles que je ne l'ai été. Cette pierre bien travaillée, la seule de ce genre sur le pourtour des fondations, cache certainement l'héritage de feu le Marquis Albert-Félicien-Antoine-Marie Cuissot de la Jambière. »

(QUIMPER, ce 23 Décembre 1845).

(A suivre).



L'Énigmatique Olivier Souète, dit Souvestre

COMMUNARD

Par F. TALDIR JAFFRENOU

(Suite)

L'HOMME D'APRÈS SES LETTRES

Lettre VII.

Paris, le 7 Avril, 10 h. du soir, 1858.

MON CHER AMI,

« Je n'ai pas passé un seul jour sans penser à toi depuis que je suis dans la capitale. Mais comme je n'avais rien d'heureux à t'annoncer, j'ai gardé le silence jusqu'à ce moment... »

Ce soir, j'ai remis mes manuscrits à M. Dumont, directeur de *L'Estafette*, il m'a promis de les lire bientôt. J'ignore s'il tiendra sa promesse. C'est un homme à la physionomie dure, qui ressemble plus à un marchand qu'à un littérateur. S'il refuse mon ouvrage, j'irai frapper à la porte du *Siècle*. Je n'ai pas d'inquiétude pour la forme, mais pour quelques idées, qui ont peut-être une allure trop libre... On ne peut écrire aujourd'hui que pour corrompre. L'auteur de *La Dame aux Camélias* et de *l'Enfant Naturel*, Dumas fils, a seul le secret du succès de l'époque. La platitude règne dans la production actuelle ; l'esprit ne s'élève plus, il rampe. Tout enthousiasme est éteint.

Lundi, c'était l'inauguration du Boulevard de Sébastopol, que *Sa Majesté* a parcouru à cheval. Personne, à l'exception de ses sbires et de ses mouchards, ne lui a souhaité de vivre. La mort d'Orsini a fait une sensation profonde. Elle a sanctifié le poignard.

Ce soir, en sortant de *L'Estafette*, j'ai parlé à un nommé Hubert, Directeur des Travaux Publics, auquel j'ai été recommandé. C'est le même, m'a-t-on dit, que celui qui a dispersé la Chambre le 15 Mai. Sa figure est remarquable de franchise et d'énergie. Il m'a promis une place de Surveillant, dès que les travaux de je ne sais quel chemin de fer recommenceront. Ah ! si cela arrivait bientôt ! J'ai tant besoin d'aider ma pauvre mère...

Il est triste, mon ami, d'être obligé de chercher la vie loin du sol natal. Pense à moi lorsque tu penseras à Rumengol, dont le beau nom, je l'espère, sera connu ailleurs que dans la vieille terre de Grallon. »

Ton ami de cœur.

Lettre VIII.

Paris, le 20 Avril 1858.

MON CHER AMI,

« Ton silence m'inquiète et m'afflige... Demain je vais voir si M. Dumont a lu mes manuscrits. Demain encore je dois parler à M. Hubert. Donne à mon cœur de Breton quelque parfum de la Patrie. »

Tout à toi.

P. S. — J'ai reçu ce soir, dans la feuille de Lédan (1), la traduction de *Kinniad eur pelerin*, par Guernisson.

**

Lettre IX.

Paris, 12 Août 1858.

MON CHER LE SCOUR,

« Je viens d'entrer, malade de la fièvre, dans la maison des Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu. Madame Coste m'a pris cet après-midi à mon domicile pour me conduire ici. Je prévois que j'y serai entouré d'égards. Je devrai payer 3 francs par jour pour le pharmacien. Si tu peux m'adresser maintenant un mandat sur la poste pour un ou deux cents francs, tu me rendras service, car les 150 francs qui me restent ne feront pas long feu.

Que le silence le plus absolu plane sur ma maladie; si ma mère en avait connaissance, ce serait pour elle un coup terrible. »

Ton ami.

P. S. — *Ker Is hac ar roué Grallon*, que j'ai enfin réussi à traduire en français, est au bureau de la *Revue des Deux-Mondes*, avec d'autres pièces. Mais en cas d'admission, MES VERS ne paraîtront que le 30 de ce mois... Mon front brûle, ma poitrine est chargée de bile. Pourtant, je ne suis pas abattu. Je suis homme et je sais souffrir.

**

Lettre X.

Paris, 29 Août 1858.

Souvestre annonce qu'il est sorti de l'hôpital.

**

Lettre XI.

Montmorency, le 25 Septembre 1858.

« Silliau m'a remis les souvenirs que tu m'as adressés, mon cher ami, et je te promets de les garder religieusement.

... Au lieu d'aller au bord de la Manche, comme j'en avais l'intention, je suis venu planter ma tente à quelques pas de Montmorency, non loin d'un lieu nommé l'Hermitage, où l'on a conservé la chambre et les meubles de Rousseau, l'ermite

(1) Imprimeur du Journal de Morlaix.

philosophe. Le spectacle de cette belle nature m'a complètement rétabli. J'ai revu avec joie l'ouvrage de Dieu, après avoir admiré les chefs-d'œuvre de l'homme.

Il me semble t'avoir parlé d'un Drame que j'avais vaguement dans la tête. Maintenant ce drame commence à éclore. La charpente est dressée et le premier acte écrit. Ma première idée fut de choisir mon sujet dans la guerre des Montfort et des Penthievre... J'ai pensé ensuite au Massacre des Albigeois... Enfin, en fouillant une bibliothèque, j'ai découvert trois volumes ayant pour titre *Les Flibustiers*. Je les ai lus avec intérêt, puis, au sortir de ma maladie, sans emprunter au romancier autre chose que le nom de son héros, qu'il fait maître à Kerity (Penmare'h), j'ai dressé ici ma charpente. Je me donnerai beaucoup de mal pour le finir le plus tôt possible.

A mon retour à Paris, je verrai Louis Jourdan pour mon Roman historique, Monsieur de Pussy, qui me veut par ailleurs beaucoup de bien, lui a refusé sa protection parce qu'il est révolutionnaire.

Je me suis attristé des pertes que tu as faites. L'Affaire Prost a couvert la France de ruines... mais espère encore dans la Patronne des Bretons, et puisse durer le nom celtique de Rumengol. »

*Keit a ma vo quelet ar mor,
O lammat en dro d'an Arvor.*

A toi de cœur.

**

Lettre XII.

Paris, le 22 Novembre 1858.

« ... Je ne t'ai pas adressé un exemplaire du *Monde Illustré* parce qu'on y a supprimé près de la moitié de mon article, en altérant la fin. Je m'appuyais surtout, pour faire de notre vieux *Grallon* un civilisateur, un homme de progrès, un vrai chrétien, sur la belle Légende de l'abbaye de Saint-Mathieu, où il est représenté comme faisant abolir par Saint Salomon la vente des enfants des pauvres veuves qui ne pouvaient payer l'impôt. Je parlais aussi de Landévenec, et je disais en terminant :

*« Une tradition de ce pays ajoutée qu'avant de mourir, le
« vieux Roi renversa, dans le voisinage de sa retraite, l'autel
« druidique de Rumengoulou (1) pour élever à la Mère du Christ
« l'église vénérée de Rumengol, où les enfants des Celtes
« accourent encore pieds nus. »*

Quant au reste, je n'ai pas à me plaindre du Directeur. Il m'a offert de m'ouvrir son journal quand je le voudrai, et de me payer 0 fr. 15 la ligne. Toutefois, il est probable que je ne profiterai pas de cette offre. Je préférerais traiter des sujets de mon choix. C'est pour conserver cette indépendance d'esprit que je me suis décidé à gagner d'abord mon pain quotidien.

(1) C'est le thème traité dans sa chanson de *Ker-Is*, in fine.

Une dame, dont le souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire, m'a placé provisoirement au bureau du chemin de fer de Graissessac à Béziers. Je travaille là de 10 heures du matin à 5 heures du soir.

Tout ce qui me gêne actuellement c'est le mariage de mon camarade breton. Mon camarade, qui est dur, silencieux et sombre, comme un rocher d'Arvor, prend une femme qui le rendra dix fois cornu. Ma femme à moi sera la Fille du Christ, la Muse austère de la Liberté. Je suis allé hier lui chercher une mansarde dans la rue Saint-Denis, mais je n'ai pas encore trouvé à la loger assez pauvrement.

Donne-moi des nouvelles de ma mère. Prie Dieu, mon ami, pour que j'aie la force de travailler et de supporter l'existence. *Super flumina Babylonii.* » *Salut et fraternité.*

Lettre XIII.

Paris, le vendredi soir, Déc. 1898.

MON CHER LE SCOUR,

« J'avoue que je ne savais comment interpréter ton long silence, quand ta dernière lettre m'est enfin parvenue... Désormais, je ne te ferai plus l'injure de douter de ta bonne et vieille amitié, comme je veux qu'à ton tour, tu n'aies jamais le moindre doute sur la mienne.

Hier au soir j'ai été au Ministère de la Guerre porter à un Monsieur nommé Fieffé quelques pièces que ce Monsieur doit insérer prochainement dans *La Revue des Deux-Mondes*, en me les payant. Maintenant, je retouche mon dernier chant que j'enverrai samedi prochain au même individu. Quant à ma *Rencontre* et à mes *Voix de la Solitude*, qui ne sauraient trouver place dans aucun Journal de la capitale, un bon vieillard qui a pour moi l'affection d'un père, un poète Bonapartiste, un des chantres de la Guerre de Crimée, se propose de les faire paraître dans *l'Entretien Familier* de Lamartine. Je sais que je n'aurais qu'à brûler un peu d'encens pour l'Empire pour être employé bientôt au Ministère. On ne cesse de me le dire et on veut m'y pousser. Mais, à ces instances, j'ai répondu une fois pour toutes par cette vieille devise de nos pères : « *Potius mori, quam fœdari.* »

Comme j'ai gagné quelques sous depuis que je suis dans cette ville, je n'ai pas encore tout à fait vidé ma bourse.

Madame Coste, dont je corrige les manuscrits, me doit une petite somme qu'elle me payera quand je voudrai. Cette dame a pour mari l'ancien fondateur du *Temps*, qui a réalisé un capital de deux millions dans une année, et qui est maintenant poursuivi pour dettes. C'est ce qui fait qu'elle est réduite à me tenir compte de chaque séance. « Mon Dieu ! s'est-elle écriée le jour où je lui ai raconté mon refus d'accéder à la proposition du Docteur Poggioli, qui me promettait, par l'entremise d'un ami, un subsidé sur les fonds réservés aux littérateurs

pauvres, mon Dieu ! que ne suis-je aux jours de ma splendeur ! Je vous aurais délivré des misérables inquiétudes de la vie. »

Je termine, mon ami, en te remerciant de tes offres pécuniaires. Si j'ai besoin d'argent dans quelques semaines, je m'adresserai à toi plutôt que d'accepter les largesses de connaissances nouvelles. Quant au retard apporté à l'impression de mon ouvrage, il m'attriste moins que tu ne penses. Dès que tu pourras disposer de 400 à 600 francs pour cette impression, tu me feras plaisir. »

Il termine en racontant à Le Scour qu'il vient de faire un « héritage ». Une dame de la Coudraye lui a fait porter « un paletot d'hiver et un paletot d'été, six chemises qui n'ont pas été portées, deux pantalons, deux mouchoirs blancs, six foulards indiens, un gilet et une cravate en soie, un chapeau tout neuf valant de 15 à 18 francs », en souvenir de son fils qui vient de mourir.

Lettre XIV.

Paris, le 12 Avril 1859.

MON CHER LE SCOUR,

« J'éprouve comme un remords d'être resté si longtemps sans te donner signe de vie...

Je suis maintenant employé en titre d'un chemin de fer qui est à deux lieues du bureau où je travaille. Tu sais que j'ai pris cette place pour conserver mon indépendance. Tout ce que je lui demande provisoirement, c'est mon pain quotidien.

J'ai terminé le Drame qui, chez les Frères de Saint-Jean-de-Dieu, flottait dans la nuit de mon cerveau malade. Sera-t-il condamné, comme mon Roman, à cause de son allure fière et libre ? Je l'ignore. Mais il ne m'appartenait pas d'écrire autrement. Et je n'en continuerai pas moins de rêver dans mon ombre.

Nous sommes à la veille de grands événements.

La Guerre, sinon la Révolution, semble imminente.

Le fin Décebriste (1) s'est entortillé dans les filets diplomatiques de Cavour, de manière à ne plus en sortir à son honneur.

D'autre part, les terribles Carbonari lui ont écrit, assure-t-on, que deux cents des leurs ont fait le serment de le poignarder s'il ne marche pas au secours de l'Italie. Enfin, nous allons être remués par une émotion.

Puisse le tremblement qui se prépare niveler le monde social, en secouant de leurs trônes toutes les majestés.

Tel est le vœu que je forme pour le maintien de l'ordre...

Un jeune homme nommé Le Scornet (2), qui est venu me voir il y a trois ans au Moulin du Prieuré (3) et qui est devenu ici un

(1) Napoléon III.

(2) Poète populaire de Botsorhel.

(3) En 1856, Souvestre était encore au moulin de ses pères.

de mes meilleurs camarades, doit revoir très prochainement la Bretagne. Il m'a promis d'aller te souhaiter le bonjour de ma part. C'est encore un poète breton qui a, au plus haut degré, le sentiment du Beau, et souvent même l'expression. Quoi de mieux frappé sur l'enclume celtique que ces deux vers qu'il m'adressait, le Premier de l'An, à la tête de l'une de ses pièces :

*Nan, nan, m'er gwel erfad, n'en de ket c'hoas maro,
Tan sagr ar barzed koz a gane an dero.*

Mes amitiés à Guernisson (1). Le Scornet me dira s'il a doté Notre-Dame de Rumengol d'un nouveau miracle. »

(A suivre).

(1) Poète populaire de Plestin, auteur de *Kimial ar pelerin*; de *An daou Vinor*, etc.

ENTRE NOUS

Nous remercions nos dévoués Collaborateurs de la copieuse et intéressante copie qu'ils nous envoient. Avec de tels concours, il est encourageant de travailler au bien du Pays, et notre Revue ne peut que voir grandir les sympathies autour d'elle. Nous accusons réception : à Pierre ALLIER, de La Belle Histoire de M. Saint-Hervé ; à Pierre LAURENT, de A Benn de Santez Anna-en-Alre ; à Madame SANSEAU, de l'Histoire de la Ville de Brest ; à Louis BÉRANGER, de Méditations Métaphysiques ; à Fanch ABRALL, de Au Concert des Ames en peine ; à Charles PICQUENARD, de La Danseuse au Diable (2 actes) ; à Guy AR FLOC'H, de Etude sur Lud-Jan ; à FOURNIS, de Richesses du sous-sol de Bretagne.

Ces œuvres et d'autres encore sont en réserve et passeront à leur tour (POHIER, DU BRUGUET, EZEN-MOR, etc.).

Quant aux Ecrivains bretonnants, il y a chez eux quelque indolence. Où sont-ils, les Auteurs de E Korn an Oaled, de Eur Sac'had Marvaillou, de Ar Seiz Potr Iaouank, de Bilzig, de Soudarded Sant Kornely, de Marvaill an ene naounek, et tant d'autres qui écrivaient autrefois dans Ar Vro ? Il en est de ceux-ci qui sont morts, mais beaucoup d'autres sommeillent. Allons, un peu d'amour-propre : Dihunamb, Dihunamb !



Les oiseaux dans la Légende Dorée des Celtes

Par LÉON LE BERRE

I. — AUX TEMPS MYTHOLOGIQUES

L'Antiquité classique connut des oiseaux divins ; l'aigle de Zeus ravisseur de Ganymède, la chouette de Pallas-Athéné ; le cygne de Lédæ. Ce sont là des survivances totémiques, et l'animal, sauf le cygne est dans cette dernière période, nettement séparé du dieu. Les textes irlandais nous présentent au contraire des déesses métamorphosées en oiseaux. La déesse de la guerre *Badle* se montre aux guerriers d'Ulster sous les traits d'une corneille ; dans le *Tain bo Cualnge* (1) *Medb* agit de même et pour l'amour de Cuchulain la « *Serglige Conculainn* » nous présente un tableau qui est juste l'opposé de la scène grecque : C'est la déesse ici, qui se fait oiseau, pour s'approcher du guerrier qu'elle aime. Encore dans la *Tain bo*, des oiseaux métamorphosés en hommes prédisent à Concairé que le trône d'Irlande appartiendra à un homme nu, armé d'une fronde. Nous voyons également, dans ce récit épique, des oiseaux reliés par des chaînes d'or et d'argent et dont le chant cause un sommeil magique. *Maël Duine* dans son *imrama* ou navigation fait rencontre de grands oiseaux qui sont des esprits. *Saint Brendan* et ses moines en feront plus tard autant. Si nous passons aux *Mabinogion* gallois, le roman de *Bronwen daughter of Llyr* nous fait connaître le type primitif du saint navigateur, le dieu marin *Bran*, un géant, qui, pour passer de Galles en Irlande, se change en corbeau (*bran*) et en prend le vocable de *Benediguet Bran* (2). Dans ce même roman, les oiseaux de *Rhiannon* font pendant sept ans, oublier le temps à *Manarwyddan* et à ses compagnons. Dans le songe de *Rhynabwy*, les Corbeaux d'*Owen* mordent et estropient les guerriers. Enfin toutes ces affabulations, tel le cycle de *Math*, fils de *Mathonwy*, sont remplies de transformations d'hommes en oiseaux. Dans la « *Tonkadur Bugale Tuireann* », dernièrement adaptée en breton par *Roparz Hémon*, nous voyons *Brian*, conseiller à ses frères, de se changer et lui-même avec eux, en

(1) *Tain bo Cualnge* : *Razzia des vaches de Cualnge*. Les littératures celtiques par G. Dottin, Collection Fayot.

(2) *Benediguet Bran* : *Béni corbeau*.

faucons, afin de ravir les trois pommes du *Liorz Hibernia*, le jardin des Hespérides, des dieux de Dana (3).

Si les Anciens, les Romains en particulier pratiquent l'ornithomanie, la science augurale des oiseaux, les Celtes ne leur laissent rien sur ce chapitre. Les druides scots prédisent non seulement d'après l'aspect des entrailles ou l'appétit des poulets sacrés, comme à Rome, mais par le chant des oiseaux, et en particulier celui du roitelet, notre « *Laouenan* », en gallois *Dryw*, vocable à rapprocher selon M. Loth (4), du breton « *dreo* » signifiant aussi, alerte, joyeux. M. Loth dans ce même article ne s'oppose pas à l'interprétation de Ryys, voyant dans *Dryw* le néminatif *druis*, français *druide*. Le roitelet serait donc l'oiseau par excellence du *Druide*. En Galles, il joue un rôle important dans le folklore, et Iolo le Rouge écrit au XIV^e siècle qu'il ne faut croire « ni à la voix du roitelet pour un profit condamnable ni à la voix du corbeau chantant gloutonnerie, invasion, Juif noir (Iddewiss) ». Le livre de Taliesin cite aussi le « *Dryw* ». Ce petit oiseau, dit encore M. Loth, est aussi redoutable que le corbeau. M. Dottin rapporte qu'au témoignage de César, en matière d'ornithomanie celtique, il convient d'ajouter les attestations de Tite-Live, de Denis d'Halicarnasse, de Justin, de Dion Cassius (5). Les Celtes étaient d'habiles augures... Des oiseaux indiquent aux armées leur chemin, et le vol d'un oiseau fait s'en retourner à la maison le galaté Dejotarus. En un lieu cité par Artemidore, I^{er} siècle avant Jésus-Christ, et au rapport de Strabon, deux corbeaux dont l'aile droite était blanche, jugeaient les contestations. Les parties mettaient sur une planche des gâteaux. Celle dont les gâteaux étaient dispersés gagnait. Kolm-Kill excommunié au synode de Teilte, après l'épisode du *Son-Book* (6) dont nous parlerons tout à l'heure, s'enfuit au chant du poème de la *Conjiance*. Il dit notamment :

*Ce n'est pas de Sreod que dépend notre destinée
Ni de l'oiseau au bout de la branche
Ni du tronc d'un arbre nouveau*

.....
*Je n'adore pas la voix des oiseaux
Mon Druide est le Christ Fils de Dieu.*

En Irlande après la conversion au christianisme, les Vies des Saints se meuvent dans le même cadre où a évolué l'épopée. Les *Visions* et les *Navigations*, observe encore le regretté doyen de Rennes, dans les « *Littératures celtiques* » ne diffèrent,

(3) *Tonkadur Bugale Tuireann* : Gant Ropars Hémon, moulet evit Gwalarn, Brest, straed ar C'hastel, 1927.

(4) *Revue celtique* 1899.

(5) *Manuel de l'Antiquité celtique*, Dortin, Honoré Champion, Paris 1915.

(6) Montalembert. *Les Moines d'Occident*.

devenues chrétiennes que par quelques détails de ce qu'elles étaient antérieurement. Dans la *Teanga Bithuina* (7), l'apôtre Philippe enseigne aux Hébreux que le Ciel « est ainsi avec sept mille anges avec des formes de cheval et « d'oiseaux » (8). M. Dottin qui a particulièrement scruté cette littérature chrétienne irlandaise nous présente aussi les *Deux Chagrins du royaume du Ciel*. Enoch et Elie, transportés dans un paradis sidéral, virent les âmes des justes voltiger autour d'eux et beaucoup d'entre elles sous formes d'oiseaux. Les deux prophètes n'en peuvent faire autant grâce à leur corps d'argile et cependant Elie tient à les instruire des derniers jours et de l'avènement de l'Antéchrist. La scène ne manque pas de pathétique :

« Elie va donc, en sorte qu'il fut sous l'Arbre de vie, dans le paradis, avec l'Evangile dans sa main, pour prêcher ces oiseaux-là (et les âmes du Paradis). Puis les oiseaux viennent en sorte qu'ils ont à manger les fruits de l'arbre. Or, ce sont de grandes baies qui sont plus douces que tout miel et plus enivrantes que tout vin. Puis, ils sont à manger les baies. Puis après cela, Elie ouvre l'Evangile ; là dessus, les oiseaux ramassent leurs ailes contre eux, et leurs jambes, sans remuer ailes ou jambes, jusqu'à ce que finisse l'instruction ».

L'âme charmante des Celtes eût été désolée de voir ses anciens héros morts avant l'avènement du Christ ne pas participer à ces gloires du Paradis dont leur imagination fertile s'exaltait. Aussi, les ressuscite-t-elle pour le Baptême après les migrations qui auront permis à ces demi-dieux d'attendre l'heure du Royaume du Ciel. C'est ce que nous pouvons constater dans la *Mort des Enfants de Lir* (9). Le roi Bobb-Derg donne successivement à Lir ses deux filles Aeb et Aifé. Cette dernière détestant les enfants d'Aeb, trois jeunes garçons et une fillette, les changea d'un coup de baguette magique en cygnes pour trois fois trois cents ans, leur laissant la parole et le chant. Les oiseaux émigrèrent dans l'île Guairé et se mirent sous la protection de saint Mechaëniog, et ne connurent désormais, ni fatigue, ni souffrance. Un certain Laignen ayant porté

(7) *Teanga Bithuina*. Dottin et Whitley Stokes (*Lives of Saints from the book of Lismore*). *Revue celtique* 1903, page 397.

(8) Il serait trop long de rapporter ici tout ce que le texte de la *Teanga* nous conte des 72 espèces d'oiseaux que Dieu fit le cinquième jour et qui peuplent les îles de Sabhuirn, d'Eabar, d'Eiboin à l'est de l'Afrique!!! « Ces oiseaux-là n'ont pas eu de vie humaine, mais sont toute la vie à louer le Christ et il n'y eut ni saleté ni offense chez aucun d'eux ». Ils se divisent en trois troupes (du moins ceux de l'île d'Eiboin « 1572 sont dans chaque troupeau ». Si la race humaine entendait leur chant, elle ne pourrait s'en rassasier. Il est possible qu'il y ait là une allusion à ces monastères celtiques, qui tel celui de Bangor contenait plus de trois mille moines divisés en cohortes et vaquant à tour de rôle au travail des mains et à la « *laus perennis* ».

(9) Dottin. *Les Littératures celtiques*.

la main sur eux, ils reprirent la forme humaine, mais tellement flétris par l'âge qu'ils moururent sitôt le Baptême reçu.

Au v^e siècle, Taliésin le barde gallois, dans le récit de ses métempsychoses nous confesse avoir été « *coq taché de blanc sur la poule* ». M. de la Villemarqué dans la préface du *Barzaz-Breiz* nous montre Koridwenn, déesse de la Sagesse poursuivant son fils, le nain Gwion, qui, trempant le doigt au bassin bardique, dont il avait la garde, a dérobé la science maternelle.

Aux hasards de la poursuite, devenue poule blanche, elle avale le grain de blé où s'est dissimulé Gwion. Ces métamorphoses, d'ailleurs, sont tout à fait dans le goût breton. Dans sa contribution à l'*Histoire de la Mythologie celtique*, Luzel cite plusieurs traditions de ce genre : le conte de Perronic, le fils du Marchand ou le Magicien, le filleul de la Vierge. Dans le conte de Coadelan recueilli à Plouaret, ce maître du Folk-Lore breton met en scène un Maître et un Valet. Ce dernier s'est instruit en cachette dans les livres du Maître qui, selon l'expression populaire « *n'a plus rien à lui apprendre* ». D'anguille à un certain moment le valet devient colombe, et naturellement le Maître se fait épervier.

L'oiseau, depuis les temps lointains où, selon Clitophon, le corbeau (*lougos*) donna son nom à Loug-Dunum⁽¹⁰⁾ (Lyon) a insensiblement dévié du divin totémique vers l'être féérique, avant d'être la simple créature, qui nous charme de son chant, que nous domestiquons et que nous chassons. Des monnaies gauloises porteront encore des oiseaux à figure de femmes, ou des personnages à figure d'oiseaux. Au III^e siècle avant J.-C. les incantations des Galates, selon Eudoxe, obligent les oiseaux à détruire les sauterelles, et le *Dispater* — gaulois des bas-reliefs, le dieu au maillet, est parfois accompagné d'un coq.

A coup sûr, dans les temps héroïques, l'oiseau ne fut pas toujours épargné de l'homme. Dans la « *Maladie de Cuchulainn* », le héros d'Ulster atteint des oiseaux, et Strabon rapporte que les Celtes les chassaient avec un javelot sans courroie. Cependant un grand nombre d'oiseaux sont tabous, tels le Coq et l'Oie. Ils partagent d'ailleurs ce privilège avec le lièvre. Voici ce que César dit, dans sa description des mœurs des Bretons : « *Lepore et gallinam et anserem gustare fas non putant : haec tamen aliant animi, voluptatis causa* »⁽¹¹⁾. Ainsi les Bretons, observe Salomon Reinach⁽¹²⁾, considéraient comme interdit par la religion (*nefas*) de manger du lièvre, de la poule et de l'oie ; néanmoins, ils élevaient ces animaux parce

(10) Nous préférons l'étymologie Lug-Dunum, forteresse du dieu Lug ; le dieu forgeron qui sait ce métier-là et une foule d'autres et dont St Hervé débarrassa St Gouennou, chez qui, tombé dans la condition d'un diable chrétien, il s'est fait moine.

(11) César de Bello Gallico, V, 12.

(12) Salomon Reinach, *Les Survivances du totémisme chez les Anciens Celtes*. Revue celtique, année 1900, page 268.

qu'ils y trouvaient plaisir ». Ce n'est pas ici le lieu d'exposer les originales conclusions de l'auteur d'Orpheus ; disons seulement que si les moines celtés se feront encore un scrupule de goûter à la volaille qu'ils élèvent au monastère⁽¹³⁾, il n'est pas très certain que les Gaulois continentaux, même aux temps payens, aient observé la même abstinence. Dans de riches sépultures de la Marne, rapporte M. Dottin, parmi les provisions contenues dans des vases de formes diverses et destinées à la nourriture du défunt, en l'autre monde, on trouve des vestiges de volaille. En tout cas, les Gaulois ne se faisaient pas faute d'en élever pour le commerce. N'est-il pas plaisant de voir les Morins, peuple de la seconde Belgique, diriger vers cette Rome que les Oies du Capitole avaient protégée de l'assaut des Ancêtres, des bataillons d'oies grasses qu'achèterait peut-être sans respect pour l'Aïeul mythique quelque descendant du clan des Anseri ? Fort heureusement pour la Rome naissante, ce clan avait lui aussi, comme l'ennemi gaulois, dans ses lointains foyers, entretenu l'animal totémique et claironnant, sur le Capitole « *voluptatis causa* ».

(A suivre).

(13) Au pays de Galles, dit Salomon Reinach, sur la foi d'un folkloriste anglais qu'il ne nomme pas, le lièvre, la poule, l'oie, et avec eux une vingtaine d'animaux ont conservé des vestiges du respect totémique. Dans certains endroits on ne mange pas de lièvres, ailleurs à Llanvechain, par exemple, on ne le chasse qu'une fois par an. Ici, il y a des foires d'oies et on mange de cet animal avec solennité. Plus loin, le coq du mardi-gras donne lieu à quelques cérémonies.

La Mode Féminine

Par TRÉPHINA

CE QUI SE PORTE

Puisque nous sommes encore dans la froide saison d'hiver, je vais, chères lectrices, vous entretenir aujourd'hui des tissus qui se portent pour la saison.

— Mais oui, chère grand'maman, vous souriez de m'entendre, de ce bon rire ironique et vous pensez : « Ce qui se porte ! De mon temps on portait les mêmes jupes et les mêmes affûtiaux hiver comme été et tout allait très bien ; la jupe de berlinge qui était si pratique pour les travaux journaliers et le drap pour les dimanches et jours de fête ».

— « Laissez-moi vous dire, grand'mère, que ceci est périmé, et ne parlons plus des neiges d'antan ; il faut de nos jours obtempérer à la mode si nous voulons réagir contre le mal qui sévit et tâcher d'intéresser nos jeunes filles à suivre de près dans le royaume de la mode, l'élégance et le bon goût, tout en restant dans le cadre si charmant du pays.

— Vous comprendrez, grand'mère, pourquoi je veux parler de mode et vous m'excuserez en m'embrassant bien gentiment quand je vous apprendrai que c'est pour mettre en garde et pour défendre notre jeunesse contre l'invasion de la vague des charlestonneuses affublées en dernier cri des bas-fonds de Montmartre, et maintenant que je me sais approuvée par vous, je vais m'adresser à mes petites amies sans distinction de costume, puisque ce qui se porte en fait de tissu dans n'importe quelle région du Finistère, peut aussi bien se porter dans le Morbihan et les autres départements bretons. Il n'y a que le costume qui diffère et c'est justement l'innombrable variété des costumes bretons qui fleurissent chez nous à quelques kilomètres de distance qui forment ce fin bouquet qu'on appelle « La Bretagne ».

Je vous conseille de porter le petit drap, dit « amazone », le mérinos, le cachemire et tous les lainages, tous ces tissus se garnissent de velours.

Il y a aussi les soieries, la peau de soie, le satin, la charmeuse, le crêpe satin, etc. Si vous avez une cérémonie à cette saison, je vous conseille de préférence ces derniers, qui font des toilettes ravissantes, que vous pouvez garnir à volonté d'après la richesse que vous désirez donner à l'ensemble, d'une grande bande de velours perlé de noir ou de couleur, les broderies en cannetille d'or, d'argent et de couleur se font également avec un mélange de paillettes.

Le velours uni se fait aussi comme garniture sur ces toilettes, et fait plus sobre, mais garde quand même ce cachet de distinction particulier à nos compatriotes.

Les bandes de velours superposées se font également dans toutes les régions.

La toilette entièrement faite de crêpe georgette, broché de velours tout soie, se fait aussi, ainsi que la toilette de velours de soie tout à fait de saison. La première ne demande pas de garniture, quant à la seconde, si vous la garnissez, il lui faut une garniture légère pour être jolie, le velours étant par lui-même d'un effet assez chatoyant.

J'entends souvent des jeunes filles dire : « Je m'ennuie en hiver, il me faudrait de la distraction durant ces longues soirées si monotones à la campagne et dans nos petites villes ».

Mais pourquoi ne pas créer vous-mêmes cette distraction saine et amusante de vous confectionner les garnitures qui doivent orner vos toilettes d'été ? Vous pouvez très bien perler le velours destiné à votre prochaine toilette, ou le tulle qui fera un ravissant tablier.

Quel est l'ouvrage plaisant davantage à une femme que celui

de se confectionner du linge ? (Je vois encore ici le petit air narquois de grand'mère qui, je suis sûre, pense au chaud jupon de molleton). Non, je vous en supplie, *Mam goz*, laissons le gros jupon de molleton à remotis et soyons à la page. Le linge comme les toilettes a aussi sa mode. Nous aimons le flou pour notre linge, nous laissant les mouvements libres et dominant de la souplesse à notre silhouette. Le linge en batiste, linon soyeux, nansouk, toile de soie et crêpe de Chine en blanc et en couleur, est très à la mode, et fait des dessous bien assortis à nos dessus comme richesse et bon goût. Vous pouvez le garnir de petits plis, de jours avec un mélange de broderie ou de fine dentelle bretonne. Je sais par expérience que le talent ne vous manque pas pour confectionner vous-mêmes ces travaux d'art qui sont la richesse et la gloire de notre pays. Vous serez beaucoup plus satisfaite de porter le fruit de votre travail, votre amour-propre sera flatté et votre bourse s'en ressentira.

Un petit ouvrage que je vous conseille aussi est le petit boléro de laine sans manches, bien ajusté au corps, que vous ferez au tricot ou au crochet et que vous retiendrez par un ruban à la taille, en ayant bien soin de faire l'échancrure à la forme du corsage que vous portez. Vous serez heureuses, par les froides journées, de porter ce petit rien sous votre cape ou sous la fourrure assez grande pour le dissimuler. Car il faut ajouter l'utile à l'agréable, et si par hasard vous rencontrez sur votre chemin la Corentine trompeuse comme le serpent, qui tentera de vous démunir de vos jolis atours de bretonne pour vous fagotter à sa façon, vous lui répondrez : « *Etiamsi omnes ego non !* » Quand bien même toutes les autres, moi non.

Soyez forte comme le rempart battu par le flot et toujours solide comme le veut votre race de bretonne et de Celte.

P. S. — Pour terminer, je voudrais vous donner un petit conseil : Nous allons bientôt arriver à la mi-Carême, époque de fêtes et réjouissances pour la jeunesse. Voulez-vous me promettre ceci (je sais que vous êtes obéissantes et que vous tenez au respect de votre costume national) : si l'on vous demande vos toilettes pour le travesti de tradition à cette époque, vous me feriez grande joie en répondant : « Non, mon costume national n'est pas un déguisement ni une mascarade. Costumez-vous comme vous voudrez, mais mon costume breton, je le garde pour l'honneur et la gloire de mon pays ».



Les vedettes de chez nous

Par LAGADEC

M. Louis BEAUFÈRE est né à Quimper, le 1^{er} Juillet 1869. Il a fait ses études au vieux Collège, puis au Lycée de Quimper de 1880 à 1889. Il préparait sa licence d'histoire quand, en 1893, il fut appelé comme Rédacteur en chef à l'*Union Agricole et Maritime* de Quimper, dont il devient propriétaire et directeur en 1910. Il fit de ce journal, tri-hebdomadaire alors, un des organes les plus importants de la Cornouaille, donna un développement considérable à l'*Almanach-Annuaire du Finistère*, et fonda en 1910 un journal d'été, *La Côte d'Armor*, où, pour la première fois, il inaugura cette heureuse formule de l'illustration accompagnant des textes consacrés à célébrer les beautés naturelles, les traditions et les costumes de la région d'entre Lorient et Brest. Il fut un des initiateurs du mouvement touristique dans le Finistère, qui, depuis, a pris une si grande extension. Par la ténacité de sa campagne dans ce but, il réussit à provoquer la création du premier Syndicat d'Initiative du Finistère, qui aida puissamment au développement de l'industrie hôtelière et du tourisme.

Ayant vendu, en 1913, l'*Union Agricole et Maritime* à Léon Le Berre, Louis Beaufère s'en vint à Paris, où il collabora à « *Excelsior* » et divers journaux. En 1919, il fonda et dirigea à Dax (Landes) *La République du Sud-Ouest*, puis, rentré à Paris, constatant après, par la disparition du journal du Docteur Le Fur « *Le Breton de Paris* » que les nombreux Bretons de la région parisienne n'avaient plus d'organe, il fonda « *La Bretagne à Paris* », qui, par sa présentation attrayante, sa belle tenue et sa documentation, fait la juste admiration de tous ses confrères.

Entièrement dévoué à la cause bretonne, Louis Beaufère, dont l'activité est inlassable, est pour ainsi dire l'âme du mouvement breton à Paris.

Les services qu'il réussit à rendre à nos compatriotes sont innombrables et l'on ne frappe jamais en vain à sa porte.

Organisateur de premier ordre, il a « relevé », il y a quatre ans, la dignité de Duchesse de Bretagne, dont les charmantes titulaires ont été, chaque année, accueillies si chaleureusement aux fêtes des Reines de Cornouaille, à Quimper et dans les principales villes de Bretagne.

Homme des réalisations pratiques, il ne se contente pas d'organiser des fêtes et réunions qui entretiennent parmi les Bretons de la capitale l'amour et le culte du pays natal et leur permet de se retrouver agréablement, mais aussi il a contribué au développement économique et artistique de la Bretagne en



Louis Beaufère
Directeur de « La Bretagne à Paris »

créant (Dieu sait au prix de quels efforts et de quelle persévérance), en plein cœur de Paris, ces admirables *Quinzaines Bretonnes* où nos artisans, industriels, fabricants, peintres, sculpteurs, etc..., ont exposé leurs produits et leurs œuvres à l'admiration des Parisiens, pour beaucoup desquels ce fut une révélation. Des originaires d'autres provinces, frappés de son initiative, tentèrent de l'imiter, mais bien qu'ils aient pu profiter de son expérience, ils ne peuvent arriver à atteindre son succès!

Toujours sur la brèche, étendant son action bienfaisante à tous les groupements Bretons, de Bordeaux, Lyon, Le Havre, Rouen, Toulon, Marseille et des colonies, il arrive à entraîner tout le monde, à galvaniser même les plus hésitants, parce qu'il a le feu sacré et la foi en la vitalité et en l'avenir de la Bretagne, à qui il consacre avec ardeur toute son activité, toutes ses forces, tout son cœur et toute son intelligence.

GUERVENAN ⁽¹⁾

POÉSIES, par Guy du BRUGUET-LESCOM

Magna domus, Magna quies.

I. — LE PAVILLON

Face au Midi, sous la course de gros nuages,
Long, écrasé, troué comme un harmonica,
S'étend le Pavillon où rêvâssent des sages
Allongés et lisant, ou tissant du rajta.

Dans ce palais des champs, domaine du silence,
On n'entend que le vent qui gémit, et les toux
Révélant des humains la pénible présence :
Sons rauques, déchirants, partant d'un peu partout.

Un bruissement discret de paille que l'on tressé
Et de feuillets noircis, de journaux trois fois lus,
Fait songer au marbre étouffé d'une messe
Et dont l'officiant est chacun des reclus.

**

Vaporeux et massif, noyé dans la grisaille,
Un « menez » indécis, où finit l'horizon,
Barre le ciel chargé d'un long coup de cisaille...
Plus bas, dans les bosquets, pointe un toit de maison.

Et voici que le vent a renforcé sa plainte
En couvrant de crachin le mont d'Arré poudreux ;
La Nature et l'Humain ont la même plainte :
La toux siffle en râclant les poumons caverneux.

Et les yeux attristés devant ce tableau sombre
Se ferment, implorant la venue du sommeil.
Assoupi, l'homme songe, et recherche dans l'ombre
Un soupçon de clarté, un baiser du soleil.

Il dort... A son réveil il reconstruit son rêve :
Il était transporté sous un autre climat
Où la terre était chaude, où le soleil, sans trêve,
Egayait un pays ignorant les frimas.

Dans ce brillant Eden, ô singulière chose !
Il retrouvait partout ses voisins de sana,

(1) Vaste domaine situé en Plougonven, le plus important Sanatorium antituberculeux de France.

A jamais libérés de la Tuberculose.
Vers l'astre fulgurant ils clamaient « Hosanna ! »

Hélas ! le plus beau rêve est toujours un mensonge !
L'homme, en ouvrant les yeux, retombe dans ses maux.
Il exècre le vent, son sort, et son doux songe,
Pour compter tristement sa série de « pneumos ».

Loïn du calme docteur, il maudit la science
Qui ne peut, en un jour, fermer ses lésions.
Pourtant il se soumet, humble d'obéissance,
Trop heureux de se rendre aux consultations.

Il va savoir son poids... Progrès ou décroissance ?..
Le gain d'un seul kilo ranime son espoir.
Il rit aux ifs du parc et son exubérance
Irrite, près de lui, celui qui voit tout noir.

Vite il écrit là-bas, parlant de délivrance :
« Papa va revenir embrasser son enfant ! »
Ah ! qu'il est radieux, ce beau soleil de France
Sur le timbre, apposé d'un geste tremblotant !

**

Et le temps suit son cours. Mais, bien que monotone,
L'heure neuve qui vient apporte un chant nouveau
Triste à pleurer, ou doux comme un beau soir d'automne,
Au moment où, lassé, se détend le cerveau...

Au-dessus du rucher qui sommeille ou travaille
Flotte un tissu de rêve, où la crainte et l'espoir,
Vaguement alliés, forment maille sur maille,
Depuis l'aube en soleil jusqu'au grimaçant soir.

L'homme compte les jours et lit son thermomètre ;
Il attend sa piqûre ; il écoute son pouls ;
Le moindre événement électrise son être :
Du voisin il épie un regard en dessous...

Mais une Fée en blanc veille sur chaque ruche
Et ses pas ouatés, par les parquets trahis,
Donnent au feu d'Espoir l'aliment d'une bûche :
Un mot d'elle, un regard, vainquent les affadis !

**

Ceci fut rimé par un « Kernevod » morose
Que le terrible mal drossa sur Guervénan,
Chef-d'œuvre d'assistance, Hôpital grandiose
Où sont gravés deux noms : Louppe et de Guébriant.

(A suivre).



La Tradition du Pain bénit

Par Ambroise MOREL.

(Suite et Fin)

XIII. — DIOCÈSE DE SAINT-BRIEUC

1° Ancien Diocèse de Tréguier

Dans l'ancien diocèse de Tréguier, la distribution du pain bénit varie de canton à canton et quelquefois même d'une paroisse à l'autre, les coutumes et les rites particuliers variant à l'infini.

En général, chaque famille, à tour de rôle, offre un grand panier rempli de morceaux de pain à bénir. Son nom est désigné au prône de la messe paroissiale, par le curé ou le recteur, le dimanche précédent. Ce même jour, ainsi que le jour de l'offrande, une prière est récitée à son intention.

La bénédiction liturgique du pain a lieu ordinairement après l'Introït, tandis qu'autrefois elle se faisait à l'Offertoire. Ce changement a été jugé nécessaire à cause de l'assistance très nombreuse à la messe paroissiale, et, par conséquent, la difficulté de distribuer le pain bénit à tous les fidèles avant la fin de l'office.

Sa distribution commence lorsque le prêtre entonne le Credo. Dans certaines paroisses, ce sont les enfants de la famille offrande qui portent le panier : les parents suivent, un cierge à la main. Dans d'autres, c'est le sacristain, accompagné d'un chantre qui fait en même temps la quête.

Le clergé, les enfants de chœur, les membres du lutrin, puis les fidèles prennent, à sa présentation, un morceau de pain bénit dans le panier et le consomment après s'être signés. Un morceau plus gros est réservé pour le prêtre qui chante la grand'messe.

A Guingamp, un employé de l'église passe successivement dans les divers quartiers et rues de la ville, pour recueillir à domicile chez l'habitant l'offrande qu'on veut bien lui faire, pour couvrir les frais occasionnés par l'achat du pain qui doit être béni le dimanche suivant. La bénédiction se fait après l'Introït de la messe principale ; puis, deux choristes présentent aux assistants, dans des corbeilles revêtues d'un linge blanc et frais, le pain coupé en petits morceaux dès avant la cérémonie de la bénédiction.

Quant aux paroisses rurales des environs de Guingamp, dans l'une, on désigne à l'année le distributeur et fournisseur de pain bénit ; dans une autre, la famille qui doit fournir le pain

bénit pendant le mois ; dans une troisième, la désignation se fait en chaire chaque dimanche par la récitation, par le recteur ou le curé, d'une prière pour Biennommé qui offrira le pain bénit le dimanche suivant.

A cause des difficultés que présente actuellement le recrutement des personnes offrant généreusement le pain bénit, dans de nombreuses paroisses du diocèse cet antique usage a disparu. Toutefois, certains recteurs zélés cherchent à faire revivre une coutume aussi vénérable.

2° Saint-Brieuc-Dinan

Dans la région gauloise, les villes de Saint-Brieuc, Dinan, etc., n'ont pas conservé la coutume traditionnelle de la distribution du pain bénit. Cependant on en trouve un vestige dans l'usage du pain bénit, le jour de la Communion solennelle des enfants.

Pendant l'Offertoire de la messe de Communion sont bénies deux corbeilles de gâteaux qui, après l'action de grâces, sont distribués aux enfants. On croit généralement que c'est une mesure de prudence, pour ne pas laisser les premiers communians trop longtemps à jeun, quand, en réalité, c'est la véritable distribution comme elle se pratiquait autrefois, avec cette différence, toutefois, que le pain bénit n'était distribué qu'aux fidèles qui ne pouvaient participer au Saint Sacrifice par la Communion sacramentelle.

XIV. — DIOCÈSE DE QUIMPER

1° Dans l'ancien Diocèse de Saint-Pol-de-Léon

Chaque année, le premier dimanche de décembre, le curé ou le recteur réunit les membres du Conseil paroissial et procède avec eux au choix des paroissiens qui feront les quêtes à la grand'messe, et de celui qui distribuera aux fidèles le pain bénit pendant l'année.

Les jours précédant le premier dimanche de l'année, le nouveau distributeur de pain bénit, s'il possède un four, fait, avec l'aide de sa famille ou de ses voisins, des pains à bénir qui, pour la circonstance, se composent de gâteaux de campagne très plats, ayant l'aspect du pain brié de Normandie, dans la composition desquels entrent du beurre, des œufs et des fruits confits.

S'il ne possède pas de four, ou s'il ne veut pas confectionner chez lui les gâteaux, il s'adresse au boulanger qui les lui apporte tout faits. Le distributeur prévient alors le curé ou le recteur qui vient procéder sur place à leur bénédiction.

Aidé de sa famille ou d'amis, le distributeur part aussitôt après cette bénédiction, allant de village en village, de maison en maison, sans oublier la plus humble chaumière, offrir à tous les paroissiens un morceau du gâteau qui vient d'être béni. Franchissant même les limites de la commune, il en porte ou

fait porter à ses parents et amis demeurant dans un rayon souvent fort éloigné de plusieurs lieues.

De plus, le premier dimanche de l'année, il offre, à la grand' messe de ce même pain bénit à toutes les personnes adultes; le dimanche suivant, c'est le tour des enfants.

Pour dédommager le distributeur de cette dépense assez importante, les paroissiens ont l'habitude de lui faire des dons en argent (aujourd'hui des billets), selon leur situation de fortune ou leur générosité. De ses recettes, le distributeur déduit ce qu'il a dépensé pour la confection ou l'achat des gâteaux et remet le surplus au curé ou recteur pour les besoins du culte.

La distribution des gâteaux bénits dans tous les villages de la paroisse nécessite plusieurs jours, occasionnant une sérieuse perte de temps. D'autre part, comme les paroissiens ont bon cœur et ne consentent jamais à laisser partir les distributeurs, qui sont toujours des amis, sans leur offrir un verre d'amitié ou de reconnaissance; comme refuser de prendre quelque chose est considéré par le paysan comme un affront, tout au moins comme un acte inamical, il arrive souvent aux visiteurs d'avoir la tête un peu échauffée et de ne retrouver leur chemin qu'avec une grande difficulté.

Pour obvier à ces inconvénients, quelques paroisses voisines de Brest, abandonnant les bénéfices procurés par la distribution du pain bénit à domicile, ont supprimé celle-ci depuis la guerre mondiale et l'ont remplacée par la distribution, dans l'église elle-même, le premier dimanche de l'année.

Ce jour, les pains bénits, dont l'épaisseur n'est pas supérieure à celle du pouce, et fabriqués avec une pâte très ferme, sont découpés en morceaux triangulaires de 50 à 60 grammes, ce qui les rend trop volumineux pour être contenus dans la corbeille servant habituellement à la distribution du pain bénit. C'est pourquoi le distributeur sortant et le sacristain portent, dans des sacs de toile blanche ayant la forme de taies d'oreiller, les morceaux de pain bénit dont ils remplissent la corbeille au fur et à mesure qu'elle se vide, pour que le distributeur en charge puisse en offrir à tous les assistants.

Les dimanches ordinaires, il est procédé à la bénédiction du pain bénit après l'Introït de la grand'messe, et sa distribution commence aussitôt.

Acheté la veille, le pain à bénir, découpé à l'avance par le sacristain dans une corbeille nue, spécialement destinée à cet usage, est disposé de la manière suivante :

La croûte est divisée en bâtons de dix centimètres de longueur environ, sur un de largeur et un d'épaisseur. Placés debout, ces bâtons garnissent, comme une palissade, le tour intérieur de la corbeille. La mie, découpée en morceaux extrêmement menus, remplit l'intérieur de la corbeille et est retenue par les bâtons qui la protègent.

Les bâtons sont réservés pour l'officiant, les prêtres pré-

sents et les personnes que le distributeur veut honorer ou récompenser de leur générosité.

Avant de mettre la main dans la corbeille, beaucoup de fidèles ont conservé l'habitude ancestrale de faire le geste respectueux de porter à leurs lèvres la main droite, les doigts appuyés sur le pouce allongé. Dans une grande partie du Léon, les fidèles ne consomment le pain bénit qu'au moment de la communion du prêtre.

Comme c'est le distributeur du pain bénit qui paye le boulanger et que la dépense de cette offrande pendant une année entière serait trop onéreuse pour lui, les fidèles lui donnent, de temps en temps, en prenant du pain bénit, une pièce de menue monnaie.

Tous les trimestres, le distributeur fait le compte de ses paiements au boulanger ainsi que de ses recettes dominicales. L'argent qui lui reste est remis au curé ou recteur pour être consacré au besoin du culte.

Lorsque le distributeur est empêché de remplir son office, il est remplacé par son prédécesseur, un parent ou un ami.

Il existe dans le *Gorré-Léon* (Haut-Léon), comprenant les cantons de Ploudiry, Sizun, Saint-Thégonnec, une tradition très ancienne particulière à ce pays.

Le jour de la Toussaint, après les Vêpres des Morts, on bénit solennellement, à la sacristie, le pain appelé « *Bara an anaon* », c'est-à-dire le pain des Trépassés, en quantité suffisante pour que tout le monde de la paroisse en ait sa part.

Pour en faciliter la distribution, la paroisse est divisée en autant de sections appelées *Kordennad* qu'il y a eu de décès de grandes personnes dans l'année. Un proche parent du défunt ou de la défunte offre le pain et distribue entre les membres des familles de son quartier, les parents et amis de son voisinage, même s'ils n'habitent pas le territoire de la paroisse.

Chacun donne au distributeur selon ses moyens ou sa générosité. L'argent ainsi recueilli est consacré à faire chanter des services pour les défunts de chaque *Kordennad*.

La distribution du pain des Trépassés se fait, dans les villages, entre six heures et dix heures du soir; et, pendant ce temps, on sonne le glas dans l'église et les chapelles de la paroisse, et on y dit les « *grâces* », c'est-à-dire la prière du soir à l'intention des défunts.

La distribution du *Bara an anaon* est un souvenir de la grande fête des *Breuriéz* un *anaon*, confrérie des Trépassés, qui existe dans le Léon et la Cornouaille depuis le Moyen-Age.

2° Dans la Cornouaille

En général, dans la Cornouaille formant l'ancien évêché de Quimper, deux jeunes gens sont chargés, pendant la durée d'une année, de l'achat et de la distribution du pain bénit. Ce sont eux qui coupent en morceaux le pain qu'ils ont acheté et qu'ils présentent à la bénédiction du recteur ou curé. Ce sont ces derniers qui le payent chaque mois au boulanger.

Aussitôt après sa bénédiction, le pain béni est distribué aux fidèles. Ordinairement ceux-ci le consomment immédiatement. Cependant, quelques-uns le conservent pour le partager ensuite chez eux entre les membres de la famille qui ont été à une messe basse.

Depuis la guerre, l'usage de distribuer du pain béni, les dimanches et jours de fêtes, a presque entièrement disparu, pour n'avoir plus guère lieu que les jours du « Pardon » et de la « Communion solennelle » des enfants.

Dans ces jours, presque dans toutes les paroisses de Cornouaille, ce n'est plus du pain que l'on offre, mais une espèce de gâteau appelé *Kuign pe gwastel amann*, ce qui veut dire : gâteau ou galette fait au beurre.

Ce gâteau est un genre de pâte brisée, composée avec de la farine, du lait, des œufs, du beurre, du sucre, et assaisonnée d'anis.

La bénédiction du gâteau béni se fait habituellement à la sacristie avant la grand'messe. Avant d'être béni, le gâteau est déjà détaillé. Sa distribution a lieu pendant la messe et commence au moment de l'Offertoire.

Ordinairement, le morceau se paye dix centimes; les personnes aisées ou généreuses y vont d'une pièce de cinquante centimes.

XV. — DIOCÈSE DE VANNES

1^o Dans la Région de Lorient

Le dernier dimanche de l'année, le recteur ou le curé invite à déjeuner les distributeurs du pain béni. Pendant le repas, il s'informe des familles qui peuvent le distribuer pendant l'année suivante. On désigne ordinairement deux personnes honorables, un propriétaire et un fermier. Pour que les distributeurs aient un dimanche libre, le choix se fixe sur des familles ayant père et enfant adulte; de cette façon, ils se remplacent facilement et n'assistent à la grand'messe que tous les quinze jours.

Dans quelques paroisses, on choisit deux jeunes gens ou deux choristes pour faire la distribution du pain béni.

Le premier dimanche de l'année, le recteur annonce au prône de la messe paroissiale les changements survenus et récite un Pater et un Ave pour Untel et Untel qui ont distribué le pain béni l'année précédente, et Breton et Breton qui le distribueront l'année courante.

Entre distributeurs sortants et entrants, les fonctions s'échangent amicalement. Les anciens font aux nouveaux les honneurs d'une invitation à déjeuner, et le repas se passe dans une intime familiarité, avec de nombreuses libations.

Dans quelques paroisses, c'est l'Eglise qui paye le pain béni; dans ce cas, le recteur fait une quête pour couvrir cette dépense.

Mais, dans la plupart des paroisses, le pain est offert par chaque famille à tour de rôle. Les rares familles pauvres qui ne peuvent faire cette offrande avertissent le recteur du motif de leur abstention afin que la distribution se passe par défaut; le tour passe alors à un autre.

Pour des raisons particulières, certaines personnes ne sont pas nommées en chaire. Tel est le cas des fonctionnaires, des chrétiens non pratiquants qui n'assistent jamais aux offices. Ce serait, en effet, une injure très grave de passer une famille, dont le tour est arrivé d'offrir le pain béni, sans raison majeure.

Selon les paroisses, le prêtre béni le pain après le chant du Credo ou après l'Offertoire. Cette bénédiction a lieu à l'autel ou à la banquette. Le pain, préalablement coupé en morceaux, est apporté par les choristes ou les distributeurs eux-mêmes dans des paniers en osier.

Immédiatement après la bénédiction, les distributeurs accomplissent leur office. Ils présentent d'abord leurs corbeilles au clergé. Les morceaux réservés aux prêtres sont généralement plus gros. Ils se rendent ensuite devant les châtelains de la paroisse qui ont un banc spécial dans la nef ou dans le transept; puis ils passent ensuite devant chaque fidèle pour lui offrir un morceau de pain béni.

Les enfants, bien qu'ils soient placés devant la balustrade ou dans le chœur, sont servis les derniers. Cette mesure a été prise pour deux raisons: d'abord, parce qu'ils ne comprennent pas le symbolisme de cette liturgie; ensuite, parce qu'ils prennent plusieurs morceaux pour les manger pendant toute la messe.

Avant de prendre le pain béni, certaines personnes ont conservé la coutume ancienne de porter la main aux lèvres par respect pour ce sacramental.

Quand le recteur ou le curé offre le pain béni, il remplace ordinairement le pain par de petits gâteaux.

Dans les environs de Pontivy, le pain béni est offert par l'Eglise ou le recteur, et distribué par le sacristain.

Dans certaines paroisses, la distribution du pain béni n'est plus en usage; l'indifférence a fini par faire supprimer cette pieuse coutume.

2^o Dans la Région de Vannes

A Vannes, les personnes qui désirent offrir le pain béni se font inscrire.

Dans toute la région, Pâques est ordinairement le jour où le recteur ou le curé offre le pain béni dans sa paroisse.

Il arrive cependant quelquefois que le recteur ou le curé, de même que quelques notables, ont leur jour fixe, qu'ils ont choisi eux-mêmes, pour l'offrande du pain béni. Ces jours-là, au lieu du pain ordinaire, il est presque toujours offert des petits gâteaux.

En général, toutes les familles offrent le pain bénit. C'est au prône de la grand'messe qu'est désignée la famille qui doit l'offrir le dimanche suivant; une prière est récitée pour elle.

Coupé d'avance en morceaux dans des corbeilles, le pain est ordinairement porté à bénir par le sacristain ou un membre de la famille offrante, au moment de l'Offertoire. Après sa bénédiction, le pain bénit est présenté aux fidèles par le sacristain et, quelquefois, par les familles qui l'offrent. Un morceau plus gros est réservé pour le recteur.

Quelques paroisses ont l'habitude de faire procéder à sa distribution par des jeunes gens désignés à cet effet.

Pendant la guerre, beaucoup de paroisses supprimèrent le pain bénit. Dans un certain nombre, la tradition n'a pas été reprise. Dans celle où elle a été rétablie, la bénédiction du pain bénit varie, la plupart du temps, d'une paroisse à l'autre.

XVI. — DIOCÈSE DE NANTES

1° Nantes et paroisses au Sud de la Loire

Depuis la guerre, l'usage du pain bénit a disparu de presque toutes les paroisses des villes. Cependant, à Saint-Donatien de Nantes, la distribution du pain bénit existe encore.

Dans cette paroisse, comme cela se pratiquait autrefois dans toutes les églises de Nantes, l'offrande du pain bénit consiste à donner au sacristain l'argent nécessaire à son achat. Celui-ci achète le pain, qui est presque toujours du gâteau, destiné à être béni.

Le sacristain fait deux visites à la famille acceptant d'offrir le pain bénit: une première pour obtenir son consentement; en cas de réponse affirmative, il reçoit la somme nécessaire à l'achat du pain bénit et lui laisse, en guise de merci, un petit gâteau de la même pâte que le grand gâteau partagé à l'église et béni avec celui-là le dimanche précédent. La deuxième visite a lieu huit ou dix jours après, pour apporter un deuxième gâteau bénit, ce dernier, le dimanche où cette famille offrait le pain bénit.

Lorsqu'un personnage de marque vient dans la paroisse, c'est ordinairement à lui qu'on s'adresse pour faire cette offrande. Quand l'Évêque de Nantes vient solennellement dans une paroisse, il offre lui-même le pain bénit qui, à la grande joie des enfants, se compose de brioches.

Le pain à bénir est découpé par le sacristain et présenté par lui ou un membre de la famille offrante au célébrant qui le bénit après l'Introït. La bénédiction terminée, il est procédé par l'un de ceux-ci à sa distribution.

Un morceau du gâteau bénit est réservé chaque dimanche pour la table presbytérale.

Dans les paroisses rurales, toutes les familles ont conservé la coutume traditionnelle d'offrir à leur tour le pain bénit.

Dans certaines paroisses les familles se font inscrire pour cette offrande.

Chaque dimanche, au prône de la grand'messe, le curé ou recteur désigne, en suivant le tour d'inscription, la famille qui aura cet honneur. Et, pour être sûr qu'elle sera bien informée, le sacristain ou le marguillier lui remet, après la messe paroissiale ou dans la visite qu'il lui fait au cours de la journée, une des grignes du pain distribué, comme avertissement que c'est à elle qu'incombe cette offrande.

Le pain à bénir est coupé en morceaux à la sacristie par le sacristain ou le marguillier de service, et les morceaux déposés dans deux grands paniers plats recouverts de linge blanc à l'intérieur et à l'extérieur. Ces dans ces paniers qu'il est apporté au célébrant pour être béni aussitôt après la lecture de l'Introït. Il est aussitôt après distribué aux fidèles soit par le bedeau et le marguillier, soit par deux hommes de bonne volonté, presque toujours parents ou amis de la famille qui en fait l'offrande.

Autrefois, à l'Épiphanie et à quelques grandes fêtes de l'année, le pain était remplacé par du gâteau bénit.

2° Dans la Région d'Ancenis et de Châteaubriant

Autrefois, quand chacun faisait son pain, les paroissiens apportaient eux-mêmes à l'église le pain nécessaire à la distribution du pain bénit. Cet usage étant disparu et remplacé par de la farine que le boulanger transforme en pain, c'est généralement chez le boulanger que les marguilliers vont chercher le pain destiné à être béni et mis à leur disposition par la famille offrante.

Coupé par petits morceaux gros comme le bout du pouce par deux marguilliers, le pain à bénir est déposé dans de grands paniers revêtus intérieurement et extérieurement d'une enveloppe de linge toujours très blanche, et présenté au célébrant pour être béni; aussitôt après l'Introït, par deux des quatre marguilliers, ordinairement le premier et le second.

Le pain bénit est alors offert à tous les fidèles par les deux marguilliers qui vont chacun de leur côté de l'église. Au besoin, ils se font aider par leurs consorts pour avoir terminé la distribution avant la fin de la grand'messe.

Avant de découper le pain en morceaux, les marguilliers réservent le nombre de grignes suffisant pour en donner une à chacun des membres du clergé, à chaque enfant de chœur, aux principaux membres de la famille offrante et de celle qui l'offrira le dimanche suivant.

Pour éviter toute erreur ou omission, les marguilliers ont un registre sur lequel ils inscrivent le nom des familles qui offrent le pain bénit; ils veillent également à ce que chaque famille passe à son tour. Au prône, il est rigoureusement ordonné de réciter un Pater et un Ave pour ceux qui ont fait l'offrande du pain bénit.

Aux grandes solennités de Pâques, Pentecôte, Assomption, Noël, etc..., les marguilliers présentent la grigne, le dimanche précédant ces fêtes, aux familles bourgeoises. Celles-ci tiennent à honneur d'offrir du gâteau au lieu de pain ordinaire. Ce gâteau, fait par le boulanger, est découpé en grignes et en petits morceaux comme le pain.

La grand'messe terminée, la famille qui a fait l'offrande du pain bénit vient quelquefois chercher les morceaux restant après la distribution. Dans le cas contraire, ces morceaux sont distribués aux enfants pauvres des écoles ou à d'autres pauvres.

Dans certaines paroisses rurales du diocèse, l'usage du pain bénit a disparu. Toutefois celui-ci est remplacé par une offrande, faite dans les mêmes conditions, par une famille, à tour de rôle. Cette offrande sert à offrir gratuitement le Bulletin Paroissial aux acheteurs du journal catholique hebdomadaire de Nantes.

— FIN —



BIBLIOGRAPHIE

PAR TALDIR

Caniadau' r Allt (Chants d'Exil)

Par EIFION WYN. 1 vol. cartonné luxe 120 p., 3 shillings 6 pence, chez Foyle, 121, Charing Cross Road, Londres.

Eifion Wyn est mort le 13 octobre 1926, à 59 ans. Originaire du Garth, en Porthmadog, il devint avocat réputé et se tailla une belle réputation de barde, avec ses *Telenegion Maës a Mor* (Odes des champs et de la mer). Il n'employait jamais la difficile métrique allitérée qui exige une formidable gymnastique cérébrale ; il se contentait de la rime finale, comme nous, et laissait parler son cœur et son imagination. Tour à tour il chante la vie, l'amour, la guerre, le pays, les légendes, l'enfance.

Après sa mort, Pérédur son fils, rassembla pieusement ses dernières œuvres, et les publia en 1927. Les *Caniadau' r Allt* ont eu déjà deux éditions d'enlevées.

Notons ces jolies pensées qui ne sont pas des redites ordinaires :

« Pourquoi, Seigneur, as-tu fait la Vallée de Pennant si belle, et la vie du vieux Berger si courte ? »

« Llio était toute gaieté ; le sourire de l'aurore demeurait sur ses joues de jeune fille après le coucher du soleil ».

« Le valet Rheinait taillait des pieds d'outils ; le chien dormait sous une table ; et Mégan, la bonne, assise sur le banc comme sur un croissant de lune, avait son cœur dans la montagne, et son tricot dans la main ».

Traduisons enfin cette petite pièce de guerre (1915) :
« Il y a une tombe solitaire dans le cimetière muet de ma ville ; un matelot de la Bretagne lointaine y dort sous le gazon. — Personne n'y répand de fleurs, excepté l'aubépine blanche, et jamais mère ni fiancée ne vinrent pleurer sur lui. — En pensant au gars blond, les larmes me montent aux yeux ; en pensant au gars, et au navire qui, sans lui, traversera la mer. — Son sommeil est-il aussi doux que dans son vieux pays ? Rêve-t-il, muet, à l'amour, de sa mère et de sa douce ? — Ce qui est sûr, c'est que s'il savait le cœur de la France brisé en deux et l'ennemi sur son territoire, il ne dormirait pas un instant de plus ».

Cornish Grammar

By Ralph ALLIN-COLLINS (Hal-Wyn). — Prix : 5 shillings 6 deniers (33 francs). 1 vol. relié. Chez l'auteur, 146, Fen church Street, Londres.

Ma surprise a été grande de voir paraître, 128 ans après la mort de la vieille Dolly Pentreth, la dernière femme à parler cornique près du Cap Land's End, cette *Grammaire Cornique*, ne différant en rien des autres Grammaires des Langues Vivantes. Car, il paraît que c'est une erreur de croire le cornique définitivement enterré. D'abord, il a laissé des textes assez nombreux, particulièrement en « Mystères », en Poèmes religieux, en Légendes ; de plus, les noms de lieux et de personnes, dans la presqu'île de Cornwall et dans le Devonshire sont en grande partie corniques ; enfin, des expressions celtiques émaillent toujours le patois anglais que parlent aujourd'hui ces populations. Est-ce assez pour ressusciter une langue ? Oui, affirment les membres de *Old Cornwall Federation*, dont le programme comporte l'obligation d'étudier et de reprendre le parler ancestral. C'est à l'intention de cette phalange pleine de foi que M. Ralph Allin-Collins a fait sa GRAMMAIRE. Nous avons vu à Riec, l'année dernière une demi-douzaine de ses délégués ; mais ils sont près de mille affidés dans la presqu'île, à Londres et ailleurs. Penzance, Saint-Ives, Truro, Bodmin, sont des centres très activistes.

L'animateur de ce mouvement (qui date d'une trentaine d'années) est aujourd'hui un vieillard : c'est M. Herry Jenner (Gwas Mikaël), Conservateur en retraite du *British Museum*, que nous avons vu au Congrès de Lesneven en 1903. A son école, le Dr Picquenard, de Quimper, acquit rapidement la connaissance du cornique, qu'il écrit parfaitement.

Ce qui est intéressant pour les Bretons qui étudient ce vieux dialecte, c'est de constater sa ressemblance avec notre parler

actuel ! Le gallois est bien éloigné du breton, en comparaison du cornique. C'est à croire que nos émigrés du v^e siècle sont plutôt venus de Cornwall que des autres contrées de l'île ; pendant plusieurs siècles, les relations de rivage à rivage ont été ininterrompues, car on n'expliquerait pas autrement la présence en cornique d'expressions populaires identiques à celles que nous employons de ce côté de la Manche.

Souhaitons bon succès à M. Allin-Collins et à ses disciples, dans leur croisade pour le réveil de leur pays. Distraction de Lettrés ! diront les sceptiques. Sans doute. Mais n'oublions pas que de telles tentatives exercent sur le moral d'un peuple la plus heureuse influence ; et que les progrès les plus féconds de l'Histoire et de l'Anthropologie ont été l'œuvre de ceux qui se sont adonnés à l'étude des langages.

♦♦

Vous qui désirez développer votre connaissance du Breton, ou le rapprendre, il vous manque deux livres essentiels : une Grammaire et un Dictionnaire. Ces livres existent, à votre portée, chez René PRUD'HOMME, Imprimeur-Editeur, à SAINT-BRIEUC.

La Langue Bretonne en 40 Leçons

Par François VALLÉE (7^e Edition), un vol. broché de 228 pages. Prix : 6 francs. — Universellement adopté.

Geriadurig, ou Vocabulaire Breton-Français

Par Emile ERNAULT, un vol. broché de 686 pages (format de poche), contenant 5.000 radicaux et plus de 10.000 dérivés. Prix : 18 francs.

Ce dictionnaire est conçu d'après une formule tout à fait nouvelle. Cherchez le radical d'un mot, pour trouver tous ses dérivés. Exemple : Vous voulez la signification de *ledan*. Vous voyez à : LED, m. Largeur. *Ar er led* (Vannes) étendu à plat ; *leda*, élargir, étendre ; *ledan*, large ; *ledanaat*, rendre plus large, dilater ; *ledanadur*, m. élargissement ; *ledanded*, *der*, f. largeur ; *ledanik*, un peu large ; *ledek*, étendu en largeur ; *ledenn*, f. trainée (de nuages) ; *ledanad*, m. couche ; *lederez*, f. la première galettoire ; *ledenez*, f. péninsule.

N. B. — Le *Vocabulaire Français-Breton* est en réimpression.



EN BRO DREGER A DREUZ PARKOU

(Kendalc'h)

Gizioù, Boazioù, Skouerioù

GANT ERWAN BERTHOÛ (Kaledvouc'h).

War bez a zell c'hoari dic'houga gwayed pe gwazi ne chomin ket pell. Eun fun a vije astennet en aer etre diou wezen en eun hent treuz tost da dachen ar pardou. Ouz ar funien e vije staget a ispill dre o zreid eun toullad gwayed beo. Gwella marc'hegerien ar barrez en em renke pellikoc'h, ha raktal, roet an urz, ar c'hezeg da vont d'an daoulamm-ru, ha nep a helle a dape eur gway dre he goug. Hon c'hentadou oa hep truez ouz ar gwayed ken didruer ma oant evité o-unan ? C'hoarioù gouez ha kriz, c'houi a lavar. Hag an emgannou prientet etre kigi ? Hag ar redadegou tirvi ? Hag ar gann a daolioù dorn a ro kement a levenez d'ar c'heriadiz ha d'ho grwage tener ?

E c'hoari sacha-ar-vaz, Yann ar Chevantou lez hanvet « Yann Vras » ne gavas nepred e vestr. Barnit, mar kredet, kement-ma : Yann en em lakae adreg eur wezen, e vruched peget ouz ar c'hof ; eur marc'h a vije sternet ouz ar vaz dalc'het en e zaouarn gant Yann Vras. Biskoaz marc'h n' hallas sacha ar vaz diouz 'tre e zaouarn.

42. — EUR PRESTOUR HAËL

Tiegez ar Chevantoued a oa hag a zo c'hoaz enoret mad en Bro-Dreger. En tiegez-man a zo bet milinerien a rumm da rumm — evel en tiegez ar Willoued. — Beza a oa dioute e seiz parrez Gourenez Lezardre, ha zoken er « Bord-all » da laret eo en Plouvouskan, hag holl e oant pinvidik. Yann Vras mar boa krenv a oa ive madelezus, eur c'bristen dispar. Gwelet a oe o rei bara d'ar bevien e pad ar bloavezioù a zienez hag e oberou mad ne zeblantent ket paouraat anezan. Prestan arc'hant a re ive hep goulenn na diskarg na kampi, fianz ennon en feiz gwirion an dud, en eur heuilh al lezen gristen. Renan Lucas, hag a zo bet tad d'an Ao. Lucas, person Lomikael-an-Trez, Renan Lucas a emprestas digantan seiz mil liur. Yann Vras ne c'houlle ket klevout komz diouz eur paper diskarg. « Eun diskarg digant Lucas Kervran ! » Renan Lucas-man oa eun den a aer dispar, eur c'houer a oa, henvel kentoc'h ouz

eun digentil, graet gantan eur studi vras evel kals a'vab a diegez pinvidik a Vro Dreger. An tiegezou pinvidik diwar ar maez a gasc d'an amzer-ze o faotred d'ober o studi da Gloerdi Landreger ha meur a hini a rae e studi latin evit dont da veza — nan beleg — hogen labourer douar. Keit-se ar spered nevez, spered ar gwall-c'hounid en emzile er vro. An dud a zeue da veza troidellek, pezh a hall tremen oute da veza gwirion hag onest. Meur a hini emprestet gantan digant Yann Vras, hep kampi, a brene dauvez, a zave tier nevez. Lezen an Iliz ne zifenne ket digemer arc'hant evit gopr an douar pe an tier ha setu aze tud pinvidikaet diwar goust Yann Vras.

43. — AR C'HONT PLU DIOUGASEK

Me a skriv herve digouezioù va' envorioù. N' eus ket nemeur a urz en notennou-man. Ha setu va spered troet war zu arvestourien all c'hoariet ganté o roll dindan daoulagad Tregeriz. Marteze oa dleet d'in heuil an amzeroni evit displega taolen an dud diwar ar maez brudet e tonez kourien Bro Dreger. Ja, mar am bije bet amzer! Bah! Demp bepred a dreuz parkon!

Ar c'hont Plu en deus lezet war e lec'h, en Bro Dreger, ha dreist-holl en Gourenez Lezardre, envorioù padus. E varo a c'hoarvezas wardro 1760. E hano a oa Corlouer. Diskouezet am eus ar C'hont Plu em barzoneg « *Ames Simples* ».

Corlouer en devoa graet e studi evit beza mezeg. E choumadur a oa en Pleuveur-Gaoter en eul lec'h hanvet Avanturus. Beza oa eur mezvier. Pa 'n deve dispignet e holl arc'hant evit eva, lien a werze e zillad. N'eus forz: bepred e vije gwisket kaer meurbet ha gant honestiz. Setu penaoz. E gorf a endue gant mel ha goude en em ruilhe ebars ar plu hag ar marbleo. Alie-soc'h e vije gwelet o vale gwisket evel eun evn eget gwisket evel eun den. Ac'hane' oa dent d'ezan e hano: ar C'hont Plu.

Va mamm he deus klevet hec'h contr ar Manac'h, o komz diouz ar C'hont Plu evel diouz eun den awennet, eun den lenn a ouiziegez. Ar Manac'h a oa bet manac'h e manati Sant Fransez e kichen Landreger. Pa zigouezas ar Reveulzi Vras, hen a daolas e c'hongoul: graet en deus skodou e kaer Landreger. An tiegez Bourc'hiz, tiegez enoret, a ziskenn diwarnan.

Ar C'hont Plu a ziouganas divez ar Rouelez, ha donedigez ar Reveulzi. Kement-se a ziskouez a oa eun den hag a oueze sellout, poueza an traoù endro d'ezan, ha diskonta. Renadurez e vuez, kaer he devoa beza dizurzet, ne oa ket evit ober d'ezan koll netra diouz e levezon war an dud na diouz e ouiziegez.

Eur vaouez a Bleuvian a ieaz eun dé bennak da c'houlenn e guzuil, evit gouzout ha beza he dije bugale. — « Beza az pezo eur mab, eme ar C'hont Plu; heman a zeuio d'id pa vezi arru oajot; kals a c'hilac'har a raio d'id. Beza vezo eur bugel spouron hag eun den spouronusoc'h c'hoas. Hada ar spont a raio dre lec'h ma tremeno hag ar gwad a lako da ruilhal. Welloc'h e vefe, evidond, ne zeufe ket war an douar Hogen da donkadur zo rei buez d'ezan. »

Diougan ar C'hont Plu a zeuas da wir. Ar bugel ganet diouz ar wreg-se a oe hanvet evel-douan-me Erwan Berthou.

44. — BERTHOU, TAMMALER POBLEK

Al bez hano Tobi a oe roet d'ezan abahamour (?) ma en devoa eur penn bras ha dre ma oa ledan e geill. An hano Berthou a zo ledet niverus dre ar vro. Tobi na oa ket diouz skour Berthoued Kervel. Ar re-man, va zud koz, hervez-am eus klevet, a zeue deus Pluzunet. An hano Kerverzou a zo hevelep hini gant Kerberthou he Kerberthou. Beza zo ive eur Kerberthou en Sant Nikolaz ar Pelem. Me gred e teu Berthou diouz Berthou pe Berz. Aberth, e keumred, a dal « gouel ». Gouel berz a dal, gouel miret. Me gred eta e tal Kerberthou da laret, lec'h al lidou kaer, en eun amzer arnog ar gristeniezh.

Tobi Verthou, hervez ar vrud, a zeuas da veza eun den lennek hag a oe kaset da Bariz d'ar stadou evel ezel diouz an Drived-Stad. Moarvat a oe izelloc'h e garg. Pa strakas ar Reveulzi, a oe hanvet penrener « district ». E roll a oa diskuill an dud a oa distanz diouté. C'hoari a reas ar roll-ze gant kals a grizder e stum da harpa diougan ar c'hont-Plu.

Eun deizbennak e roas urz da brizoni eun tiegez hanvet Pivaing o choum e Kerrac'h-Izella Pleuvian. Nao a dud a oa anezé hag eur beleg en o mesk. Gwerzet o devoa o madou en gortoz beza tammallet, hag an arc'hant a oe lodennet etrezé o nao. Pep hini a zouge eur sac'hadig peziou daou skoed. Dont a reas d'ezé kelo e oant o vond da veza serret, ha setu e kemerjont o zu da dec'hel — moarvat dre vor, rak Kerrac'h a zo kouls laret war ribl ar mor. — Re divezad a oa. Ar Soudarded a c'hoarveze; red a oa en em zistag diouz an arc'hant. Staga 'rejoint an nao sac'h an eil ouz egile hag en eur dremen e-kichen Milin Kerrac'h, e stlephont anezé e liorz va zadiou Guilhou. Kement-ma a c'hoarvezas e kreiz an noz. D'ar beure va moereb Jobenn, c'hoaz bugel a gavas nao sac'h ar skoedou e mesk ar c'hol. He zad a glenkas aneze hag o daskoras d'o ferc'hen nebeut goude, rak maro Robespier a zeuas da zigori d'eze bac'h Gwengamp.

Va mamm he deus anavezet reiz mad Tobi Verthou, rak pa oa arru koz a oa hep tiegez hag en devoa kemeret magadur eti va mamm goz. En em enori a re c'hoaz da veza bet abeg da gals a varoion noblans ha beleien. Bepred a gaze an noblans: koulskoude a oa en em daolet da ober pinijen: kaer en devoa beza dall bemdeiz a re Hent-ar-Groaz evit goalc'hi e bec'hejou.

Ar C'hont Plu, diouganet meur a dra hag a zo c'hoarvezet, a ziouganas c'hoaz eun dra. Breiz, hervez e lavar, a vezo, deiz pe deiz, staget ouz Breiz-Veur. An nep a vevo a welo. Hogen petra a zouezus a zo eno? Hon Hentadou a zo dent a Vreiz-Veur. Perag ne zistrofe ket o Bugale vihan d'ar Vamm-Vro genta?

45. — AOTROUNE ROSPIDOU

Ar C'hont Plu ha tud Kerverzou o deus douget va envor war-zu tiegez Rospidou, a oa, evel tiegez Kerverzou en karter Sant-Yann Pleuvian.

Unan bennak eus Aotroune Rospidon a oa chomet intanv gant kals a vugale. Dre ma oa paour hen a dlée ober e-unan gant labouriou an ti, skoazellet gant eur goz vatez hep gopr, evel ma oa kals d'ar mare-ze. Bepred e kave Rospidou amzer da gelenni e vugale. Beza en evoa eur verc'h meurbet koant kollet ganti ar spi da zimezi rak ar C'hont a Rospidou ne oa ket evit rei d'ezi argoulou a-bed.

Ar C'hont a oe tapet eun deiz o hemolc'hi, e Kervengui Pleuveur-Gaoter. Ar C'hont a-oa gwisket gant lien rust; eur re votou koat en e dreid, evel eur mevel. Diskoueza 'reas hepdale en devoa ar gwir da hemolc'hi war an douaron-man. Seblantout a ra ne ieaz biskoaz ar Rospidou-man d'ober e gog lore e Palez ar Roue, e Versailles. E verc'h gant he c'hened he dije koulskoude graet he hent kouls hag eun all. Hogen dre n' halle ket hep madou dougen pouez eun hano kaër, hi a renkas mont d'ar gouent. N'ouzoun pegement a vloaveziou a vevas er c'hloz. Goude he maro (hervez ar vrud) hi a zeue da Rospidou da strafuilha hunvreou ar re-veo. An noz e klevet huanadennoù evel n'ez eus moarvat nemet ar re varo kap d'o zeurel. Gwelet e vije ive tan hep moged o tond e-maez ar chimalou chomet dic'hôr abone pell amzer, ha kement-se moarvat n'eo ket stank.

Eun noz e oe klevet eun drouz digustum e porz Rospidou. Eun den ranel a zeuas da zellout. Ha petra 'welas? Eur wiz o vale, landreant, etre daouzeg porc'hel bian. Hogen abone pell-amzer ne oa ket gwelet moc'h e porz Rospidou. An darvoud senezus-man a c'hoarvezas adarre an noziou warlerc'h war an taol hanter-noz. Hag unan-bennag da c'houlennata ar wiz ha setu ar respont: « Ne oan ket krouet evit ar gouent; va galvidigez a oa dimezi. Hervez arz an natur me a dlée rei buez da zaouzeg a vugale ha sevel anezé gant evez. Kement-se n'am beus ket graët. Breman ez eo dleet d'in ober pinijen. Ne deut ken da strauil ha va nozveziou, rag va foan a badfe pelloc'h. » Hag e oe lezet ar spes en peuc'h. Ar vrud a gement-man a spountas meur a hini ha setu koz vaner Rospidou ne oe ken dalc'het enstad vad; koneza a reas tam ha tam en dismantrou.

Va mamm, ganet e 1833, he deus anavezet an diveza Kont a Rospidou. Heman a oa evel ma vez lavaret « eun dijentil kouezet diouz lost ar c'har da lavarout eo unan hag a a oare baour evit beza kavet plas ebars ar c'harrons a gase an noblans d'an harlu e pad ar Reveulzi. Klevet am beus alies komz diouz ar C'hont a Rospidou a oa e lojeiz e Sant-Yann Pleuvian, tost d'ar feunteun vuzudus. Arru' oa koz meurbet po oe anavezet gant va mamm. Beza eo dioutan eun « enebamzeriaden » veo. Gwisket e vije e c'hiz gwechall: eul liviten lost-pik, eur bragou-berr; eur re leorou moan hag eur boutou gant izivi arc'hant. Eun tog kern hir en dije war e benn hag e vleo gwenn evel plansonmet, a goueze war e gein. Beza en devoa eun doare ens ar c'haëra, eun dellezegez diouz an uhella. Koulskoude ne veve nemet dre aluzen. (Red eo gouzout ez omp o vale dre Vreiz, evit kredi an traou-man). Gant ar C'hont a Rospidou e vije oc'h ober e dro,

hag o veva gantan en e di, eur plac'h yaouank a ouenn izel hag hen kare: kempennet kaër, e vije gant dilhad a c'hiz koz da laret eo dic'hizet pell a oa, tennet ganthi n'ouzoun a betore arc'h koz. Dongen a re, da viana, eur c'houzougen tuelennet. He hano, Pimpel Riou, a zo choumet poblus e Pleuvian ha stag ouz hini Rospidou. Pa oan yaouank am eus klevet alies komz diouti. Pa zigoueze d'in mont da bardon da Sant-Yann gant va mamm, me a c'houlenne bep gwech mont da velet Kastel Rospidou. Heman n'en devoa ken a doen. Hag ouspenn, ne oa moarvat netra ennan henvel ouz Kastel koz tiegez Rospidou. Setu aman e skeuden graet gant peder rimadell c'houek, savet hep mar gant eur c'houer bennak.

*Ar C'hont a Rospidou en deus savet eun ti:
Eur c'hoste a zo mein, hag eun all a zo pri.
War an mor eo skrivet an holl armorioù,
Da ziskouez a chom eno ar C'hont a Rospidou.*

Gwelout a ran c'hoaz en deun va envor moger bri an ti bian o deus bevet ennan diveza Kont Rospidou, koz-koz, ha Pimpel Riou yaouank-yaouank... Daoust ha n'ez eus ket aze pedra da dempti awen eur Barz?

Kals divezatoe'h ez on distroet da Sant Yann, pa oan o vont da aoza « Ames Simples ». E Pontajan,, lec'h o deus bevet gwechall noblans Kerverzou, zo breman eur vereuri gaër: hogen Kastel Rospidou, ar C'hastel Pri, ne oa netra ken dioutan; teuzet e oa evel eur c'hreunen holen dindan dour ar goanv; an dumen diveza dioutan a oa nijet gant an avel.

(Da gendrec'hel).



Le Marquis de Bolibar

ROMAN (1)

Par Léo PÉRUTZ

(Traduit de l'anglais par Guillaume Quénet.)

— « Au mois de décembre de l'année 1806, le corps d'armée commandé par Angereau traversa la rivière Weichsel, près du village d'Urst. La traversée se fit sans incident, l'ennemi n'ayant pas attaqué. Comme on allait enlever le dernier ponton, arriva de Salignac, porteur de dépêches de Berthier à l'Empereur. Il s'embarqua avec son cheval. Comme le ponton atteignait la moitié de la rivière, une balle perdue frappa l'homme de barre, ce qui occasionna du désordre et une certaine panique. La monture de de Salignac se cabra et le bateau fut renversé, entraînant, à la vue de tout le corps, la noyade de dix-sept grenadiers du régiment du Colonel Albert. Seul, de Salignac, en nageant avec son cheval, put gagner la rive opposée. Les Lanciers Polonais, à Witebsk, savaient fort bien pourquoi ils se mutinaient.

— Dois-je comprendre, dit Donop, que vous pensez pouvoir tirer de telles conclusions d'un simple accident ?

— Accident ! C'est possible. Mais il y en a d'autres, d'accidents. Ecoutez-moi...

Il sortit de sa poche, pour le consulter, un petit carnet de notes.

— Ce que je vais vous exposer maintenant a trait à la perte du 16^e régiment de ligne, en janvier 1807. Le régiment marchait, dans la direction de Bromberg, le long de la rive d'un cours d'eau qu'on appelle la Warthe, en chassant devant lui le nuage de poussière soulevé par le passage d'un groupe de cavalerie ennemie. Dans la nuit du 8 au 9 janvier, ils bivouaquèrent dans un lieu abrité par des forêts et des plantations. Dès l'aurore, les hussards Prussiens les surprirent. Ce genre d'incidents se présentant journellement, pour ainsi dire, le Colonel Fénérol était en mesure de repousser cette attaque si, pour une raison inconnue, il n'eût pris les assaillants pour un détachement du corps de Davout. Cette confusion dura jusqu'à l'instant précis où commença le combat corps-à-corps. Le Colonel Fénérol succomba dès le début de l'action et son splendide régiment fut taillé en pièces. Peut-être n'ignorez-vous rien de tout cela. Mais vous ne savez sans doute pas que de Salignac avait rejoint le régiment la veille, à la tête de deux escadrons du corps de cavalerie de Murat. Et ce de Salignac fut le seul officier qui réussit à se frayer un chemin pour atteindre Bramberg. Si vous pensez que cela ne fut qu'un simple accident !

— Et cependant, on peut très bien l'expliquer le plus facilement du monde ! s'écria Donop, de plus en plus émerveillé.

— Eh bien ! Ecoutez donc ce qui m'est arrivé. Le 11 février de

la même année, je mettais pied à terre à Pasewalk. Je cherchais un logement, car la nuit était très froide et la neige qui couvrait le sol avait deux pieds de profondeur. Dans la rue, je rencontrai de Salignac qui partait encore, à cheval, porter des dépêches pendant que, de mon côté, je fouillais en vain pour découvrir un cantonnement. De Salignac avait déjà acquis, à l'Armée, la réputation d'être invariablement présent à un désastre et de s'en tirer, à tout coup, la vie sauve. Je me souviens de lui en avoir fait une alusion, tout en plaisantant, mais il ne m'a pas répondu. Enfin, comme nous étions arrivés à trouver une place dans une écurie, nous décidâmes de la partager.

A une heure du matin, je fus réveillé par une explosion assez puissante pour faire trembler le sol. Un magasin à poudre venait de sauter, non loin de nous, détruisant la moitié d'un des quartiers de banlieue de la ville. On entendait, au dehors, les cris des blessés et des agonisants. Une poutre, en tombant, m'avait cassé un bras ; mais de Salignac, tout habillé, prêt à partir, n'avait pas une égratignure. Il arpentait le local de haut en bas et versait des larmes.

— Versait des larmes ? dit Donop. Je le devinais. Je me souviens, continua-t-il, abîmé dans la pensée, que dans mon enfance, ma mère parlait souvent d'un homme qui pleurait parce qu'il était condamné à traîner le malheur après lui, où qu'il allât. Qui donc était l'homme dont elle parlait ?

— Ce qui me trouble le plus, reprit Eglofstein, c'est que de Salignac se remit aussitôt en route. Dans mon piteux état, je me laissai aller à imaginer qu'il avait dû demeurer là pour attendre cet événement malheureux et que, le désastre consommé, il lui avait été commandé de se remettre en selle pour aller semer ailleurs l'horreur et la ruine qui s'attachait à ses pas.

— L'homme qui pleurait, répéta Donop d'une voix pensive. Mais qui donc était celui que ma mère voulait dire ? En tout cas, je l'ai oublié.

Quant à moi, je me souvenais des paroles étranges prononcées par le paysan et le mendiant, ainsi que de l'attitude curieuse de l'Alcade et du prêtre, à la table du Colonel. « Que Dieu aie pitié de son infortune », avait dit le prêtre en regardant, avec trouble, de Salignac. Et tout à coup me revinrent à la mémoire les mots que de Salignac avait murmurés, le jour de Noël, comme s'il se fût adressé à lui-même, et d'après lesquels nul de ceux qui l'avaient accompagné un bout de chemin, ne vécut longtemps après. Je frissonnai et, pendant un instant, je fus pris d'une peur, aussitôt réprimée, de je ne sus quoi et j'eus comme le pressentiment d'un étrange et vieux mystère. Les outils de tranchée et les armes des grenadiers brillaient autour de moi sous le soleil d'hiver. La tour de l'église du village de Figuerras, les mûriers aux brindilles couverts de neige, juchés sur les collines du lointain ; tout, même les objets les plus distants, était parfaitement visible dans la clarté impeccable de la lumière, en cette brillante matinée hivernale. Pendant un moment, je sentis que ma respiration était un peu oppressée, mais cette impression disparut aussitôt et je me retrouvai moi-même.

Eh bien ! dit Brockendorf ; il y a deux jours j'ai perdu deux bouteilles de piccolo et une bouteille de Bourgogne. En fouillant la maison, je les ai trouvées cachées dans la chambre de mon hôtesse. Je ne pense pas que de Salignac soit à blâmer en ceci de quelque façon. Il faut aller au fond des choses. Du reste, le piccolo est la marchandise la plus pauvre, la moins savoureuse et la mieux

(1) Reproduction interdite.

baptisée du monde, et je n'en bois que lorsqu'il m'est impossible de trouver autre chose.

Venant de la « demi-lune », c'est-à-dire d'assez près de nous, nous entendions une litanie de jurons et de sarcasmes. C'était Günther qui, après avoir enfin rejoint son poste, gourmandait ses grenadiers pour qu'ils missent plus d'ardeur au travail. Aussitôt Brockendorf lui cria, d'une voix forte :

— Günther ! Venez ici ! Racontez-nous un peu comment elle vous a reçu !

Günther nous rejoignit, l'air morose et renfrogné, en me lançant un mauvais regard pour me reprocher, sans doute, de prendre du service à ma place. Il avisa, à terre, un endroit sec pour s'y asseoir.

Le regardant bien en face, comme pour le défier, Brockendorf lui demanda :

— Eh bien ! Que vous a-t-elle dit ? Ne nous le cachez pas. Vous a-t-elle prié de revenir bientôt, en ajoutant que vous seriez le bienvenu dans sa chambre à coucher ?

— Non, elle m'a dit que vous êtes le plus bête, le plus bavard et le plus ivrogne de nous tous ! répondit méchamment Günther en repoussant du pied, dans la tranchée, un mulot tué sous la pelle d'un des grenadiers.

Je vis le Capitaine Eglofstein froncer les sourcils d'indignation, car il ne pouvait souffrir une querelle en présence des hommes. Brockendorf qui se contentait de rire à gorge déployée, plus flatté que vexé, continua :

— Vraiment, elle a parlé de moi ? C'est sûr !

— Oui, elle voudrait vous avoir comme épouvantail afin d'éloigner les lièvres de son champ de choux ! répartit Günther avec malice.

— Günther ! s'écria Eglofstein. Je crois que vous devriez parler à Brockendorf d'une façon plus respectueuse. Il était au régiment que vous ne pouviez encore soulever un sabre.

— Je ne suis pas venu ici pour entendre des leçons, dit sèchement Günther.

— Vous avez pourtant bien besoin d'une leçon de politesse, reprit Eglofstein. Vous discutez toujours ; vous ne cessez jamais de lancer des sarcasmes...

Günther s'était relevé d'un bond.

— Monsieur, dit-il, d'un ton coupant. Il n'y a pas de raison pour que vous ne vous adressiez à moi aussi poliment que le ferait le Colonel.

Abasourdi, Eglofstein le regardait.

— Günther, dit-il avec calme ; asseyez-vous. Votre insolence est telle que j'en suis désarmé.

— C'en est assez, cria Günther, rouge de colère. Retirez vos insultes ou bien...

— Ou bien quoi ? Continuez.

— Ou bien, poursuivit Günther, après avoir longuement respiré, je me vengerai de telle façon que vous deveniez à tout jamais indigne de porter l'uniforme d'officier.

Je me précipitai, en même temps que Donop, pour essayer de les séparer ; mais il était trop tard.

— Très bien ! dit posément Eglofstein. Comme vous le désirez.

Se retournant, il appela son ordonnance qui était assis, tout près, dans la tranchée, occupé à recoudre un sac à terre vide, et lui dit d'un ton tout à fait détaché :

— Martin, une couple de pistolets, demain matin, à six heures et une tasse de café bien chaud !

Nous étions tous dans l'inquiétude, car nous savions qu'Eglofstein parlait sérieusement. Il ne redoutait personne ni au pistolet ni au sabre. L'année précédente, il avait abattu ses deux hommes et brisé en deux, d'un coup de feu, le bras d'un troisième adversaire.

Günther avait pâli. Bien qu'il fit preuve de courage face à l'ennemi, il ne se sentait pas aussi brave devant un pistolet braqué sur lui. Il se rendait compte que son accès d'humeur, sa colère, venaient de le placer dans une situation critique dont il jugeait bon, à présent, de sortir.

— Vous pouvez compter absolument sur moi, dit-il froidement en s'adressant à Eglofstein. Je serai à vous, avec plaisir, quand vous le voudrez et à l'endroit qu'il vous conviendra d'indiquer.

— Alors, qu'il nous suffise de fixer les conditions de la rencontre, fit Eglofstein.

— Fort malencontreusement, observa Günther, Soult a interdit le duel face à l'ennemi. Je serai donc contraint de remettre l'affaire à une époque plus favorable.

Nous nous taisions, car Günther était dans son droit. Le Maréchal Soult avait, en effet, fait circuler un ordre parmi les officiers de son corps. Eglofstein se mordit la lèvre et tourna le dos pour s'en aller. Mais la réponse de Günther n'allait pas du tout à Brockendorf :

— Günther, dit-il, votre histoire ne me regarde aucunement, et Eglofstein ne m'a pas chargé d'arbitrer pour lui. Mais il me semble que les guérillas sont calmes ; ils ne tirent pas de coups de feu sur nous et n'exécutent aucune manœuvre. Bref, ils n'ont rien de l'ennemi et dans ce cas...

— Les guérillas, répondit Günther, n'attendent que le deuxième signal du Marquis de Bolibar pour foncer sur nos ouvrages. Il a donné le premier signal dimanche et si le deuxième intervient aujourd'hui ou demain, ainsi que je le pense, je serai le premier à avoir plus que de quoi faire.

Je ne pus qu'admirer l'impudence de Günther. Tous deux nous savions que le Marquis de Bolibar n'existait plus ; nous savions aussi qu'il s'était chargé du premier signal en allumant de la paille humide. Cependant Günther supporta mon regard avec calme, car il savait pertinemment que je ne dirais rien.

Eglofstein haussa les épaules de mépris.

— Si c'est ainsi que vont les choses, murmura Brockendorf, il est préférable, à mon sens, d'aller chez soi pour dîner. A l'auberge « Aux blessures du Christ » nous aurons aujourd'hui des omelettes au lard grillé, sans compter le potage aux légumes. Allez, partons !

Il prit Eglofstein par le bras et nous nous en allâmes, laissant à Günther le commandement de la corvée.

En arrivant à la demi-lune « Mon Cœur », située sur un terrain plus élevé, Eglofstein s'arrêta soudain, me prit par l'épaule et désigna du geste l'endroit que nous venions de quitter.

— Voilà où il est, le vantard, le matamore, le lâche ! cria-t-il, donnant libre cours à sa colère longtemps contenue. A l'instant même il craignait pour sa peau, et voici qu'il éprouve le besoin de nous montrer sa bravacherie de mousquetaire.

Nous pouvions voir Günther se promenant par fanfaronnade sur le parapet, comme s'il eût voulu que son corps servit de cible à toutes les balles des guérillas. Mais il savait aussi bien que nous que les balles des mousquets espagnols n'avaient pas une portée suffisante pour l'atteindre et que les guérillas n'ouvriraient pas le

feu de leur artillerie avant d'avoir perçu le signal du Marquis de Bolibar.

— Ah! si seulement le Marquis de Bolibar donnait son signal à cet instant même! s'écria Eglofstein en brandissant le poing.

Pendant quelques minutes il s'amusa de cette idée en riant dans sa barbe.

— Ciel! que ce serait donc amusant de voir Günther sauter du parapet dans la tranchée, plus vite qu'une grenouille dans une mare!

Notre chemin se poursuivait.

— Où sont donc les orgues du Marquis de Bolibar? demanda négligemment Donop.

— Dans le monastère de Saint-Daniel, répondit Brockendorf. Nous avons utilisé une partie de cet édifice pour servir de magasin à sécher la poudre et à charger les grenades. Je suis l'officier de garde là dedans la nuit prochaine. Si cela vous chante, venez donc jusque-là; nous verrons si elles fonctionnent bien.

(A suivre).

ACTUALITES

FORCES MOTRICES DE L'ELLE

Le Banquier rennais qui s'est jeté sur *Les Forces Motrices de l'Elle* comme la misère sur le pauvre monde, continue, dans son journal, avec une âpreté stupéfiante, à attaquer cette Société et les autres du même groupe breton. Il est impossible à une Revue mensuelle de répondre à un quotidien. La partie n'est pas égale, et d'autre part la Revue n'a pas été créée pour la chicane.

Nous ne dirons plus qu'une chose pour montrer la mauvaise foi de ce Banquier. Alors que dans son organe, il présente l'affaire des *Forces Motrices* comme des plus mauvaises, dans une lettre adressée à un de ses confrères de Versailles, il lui indique « confidentiellement » qu'elle est bonne, et que les actions ne sont pas à leur valeur. On nous a mis sous les yeux une copie de cette lettre.

Cela donne la mesure du crédit qu'il faut accorder aux conseils financiers de ce spécialiste du placement de billets de loterie.

LES BINIOUS AU REGIMENT

En 1899-1900, notre grand ami, le capitaine adjudant-major de Malleray, du 48^e d'Infanterie, de Guingamp, avait instauré à ce régiment une clique de 8 binious et 8 bombardes. Ces sonneurs, en 1914, avaient fait campagne avec le 73^e Koz. A la

fin de la guerre, le capitaine de Bellaing fit suspendre les glorieux instruments dans la salle de réception des officiers.

On nous annonce que de nouveau le 48^e va bientôt posséder une jeune clique de binious et de bombardes, sur l'initiative de son chef de musique, M. E. Fauvy.

De Malleray, tué au bois d'Avaucourt, à l'Est de la Meuse, en sera bien heureux dans le paradis des braves; et les anciens du 48^e qui traînent encore ici-bas, itou.

LA CITE DES PROVINCES A PARIS

Sur la proposition de M. Albert Villot, le principe de la Cité des provinces a été adopté définitivement.

Cette cité comportera douze pavillons construits, après mise au Concours, dans les styles respectifs des différentes provinces et un édifice commun avec théâtre pour 3.000 spectateurs et plusieurs autres salles plus petites pour les réunions des Sociétés.

Un millier d'Associations pourront ainsi bénéficier, une fois par mois, et par roulement, des locaux disponibles.

M. Albert Villot a signalé que la Préfecture de la Seine étudiait la mise à la disposition des groupements provinciaux d'un terrain de 5.000 mètres carrés situé sur la rive gauche.

LE CLERGE ET LA LANGUE BRETONNE

Le Clergé des Côtes-du-Nord entreprend une vigoureuse campagne en faveur du breton. Sous l'impulsion du vaillant petit journal *Breiz*, les prêtres de l'ancien évêché de Tréguier, auquel sont rattachés cinq doyennés de l'ancien évêché de Cornouailles, ont tenu à Tréguier, la ville sainte, un Congrès breton qui avait lieu le lundi 16 janvier. Mgr Serrand, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, qu'on dit le digne successeur des talents de feu Mgr David, le protecteur des Bardes de 1860, encourage ostensiblement et ouvertement la croisade pro-celtique.

Il avait délégué à la présidence du Congrès, son Vicaire Général, M. Tréhiou, qui l'ouvrit, en présence d'une grande assistance de prêtres et de quelques laïques, en posant préalablement à toute discussion cette question :

— « Oui ou non, êtes-vous tous ici partisans d'une action définitive pour la sauvegarde de la langue nationale? »

Un *ia* formidable monta de toutes les poitrines; et la parole fut donnée à l'abbé Lec'hvien, neveu du feu barde *An Tremenc*, qui affirma d'après l'expérience de chaque jour la vitalité du breton, aussi ancré que jamais parmi les populations, et qui est la langue usuelle des foyers, des champs, des marchés, des églises. Assurément, il perd du terrain dans les petites villes, par suite du contact des enfants bretonnants avec ceux des fonctionnaires et des bourgeois francisés et oubliés de leurs origines; mais cela n'empêche que la langue est vigoureuse, et

pleine du désir de vivre. Mais il est temps, grand temps, de lui en apporter les moyens. Elle est étouffée surtout sous le flot des publications françaises ; et comme on ne l'enseigne pas, elle se trouve dans une position défensive défavorable. Eh bien ! dit l'orateur, à la carence des Ecoles, l'Eglise opposera sa force conservatrice. Elle sera le château-fort du breton : nous autres prêtres nous lui apporterons notre aide et notre cœur. Dans la manie qu'ont certaines familles de faire apprendre le catéchisme français à leurs enfants, nous dénoncerons une forme de *l'orgueil* qu'il ne nous est pas permis de favoriser. Prêchons en breton, chantons en breton, surtout à l'occasion des grands mariages ; il préconise la publication rapide d'un *Paroissien* breton, sur le modèle de celui dont bénéficient les diocèses de Quimper et de Vannes.

Après lui, voici l'abbé Chissen, recteur de Plounérin, au nom qui résonne comme une armure, et qui signe modestement ses œuvres théâtrales POTR JULUEN. Humoriste et spirituel, il tient l'assistance sous le charme de sa parole, et réclame aussi pour le breton un traitement de faveur.

D'autres allocutions encore eurent lieu, bien entendu en breton, et le résultat de cette journée de travail et d'entente ne tardera pas à faire sentir ses heureux effets, surtout aux frontières de la langue, de Plouha à Mûr.

NOUVELLES D'ECOSSE

— Nous ne savons pas ce que les Anglo-Britanniques peuvent bien envier à la constitution éducationnelle de la France césariste (grâce à laquelle tel arrondissement était signalé avec 40 % de conscrits illettrés en 1927). Mais ce qui est indubitable, c'est que nous Bretons, avec nos alliés centrifuges de Provence, Languedoc, Flandre, Alsace, etc., nous avons de bonnes raisons de leur envier leur système de contrôle scolaire.

Là-bas, tous les trois ans, les parents des enfants d'âge scolaire sont convoqués pour réélire les « Autorités de l'Education ». Ce sont des parents élus par d'autres parents, qui forment les Commissions régionales de surveillance des Ecoles. En France, des délégués cantonaux sont désignés par les Préfets et doivent leur être acquis. Là-bas, on vote.

Cette application de la méthode libérale a permis aux Gallois et aux Ecossais d'obtenir une majorité suffisante dans les Commissions électives pour que l'enseignement de leur langue soit autorisé dans leur zone.

En Haute-Ecosse, 278 écoles élémentaires enseignent le gaélique ; en Pays de Galles, presque toutes. Les maîtres d'école ne reçoivent pas, il est vrai, un programme impératif de Londres, comme les nôtres de Paris. Des élections vont avoir lieu en mars. Notre correspondante M^{me} Augusta Lamont de Knoehdow, pose sa candidature dans le Comté d'Argyll.

— C'est à Inverness que se tiendra cette année le *Mod* ou Congrès Régionaliste. Pour recueillir des fonds, les patriotes

ont commencé déjà un peu partout à organiser, ici des bals, là des parties de whist, ailleurs des concerts, etc., dont les bénéfices tombent dans la caisse du *Mod*.

EN BONNE LOGIQUE...

Refuser à un petit Breton l'enseignement de la langue de son pays, c'est commettre :

1° *Un abus de confiance*. — La France de 1532, en acceptant de la Bretagne le don de soi, non seulement ne projetait aucun projet d'étouffement de son parler, mais promettait même de maintenir ses Libertés, au nombre desquelles la liberté d'enseignement doit être comprise, bien entendu. Le Gouvernement de 1928 ne tient aucun compte des Traités qui infirment sa méthode.

2° *Un vol*. — Frustrer quelqu'un de la part qui lui revient dans l'héritage de ses parents s'appelle un détournement. On confisque un bien de famille, lorsqu'on tient le breton comme inexistant. En lui fermant les portes de l'école, on prive le petit Breton d'un supplément de connaissances gratuites ; on entrave ses facultés intellectuelles ; on lui bande un œil ; on lui bouche une oreille ; on commet une mauvaise action doublée d'un mauvais calcul.

QU'EST-CE QUE L'AUTONOMIE ?

Nous avons signalé à nos lecteurs, les événements qui ont motivé en Alsace l'offensive policière et judiciaire contre le parti qui, dans ce pays nouvellement récupéré, avait cru devoir se proclamer *anti-français*. Les Zorn de Bulach, les Paul Schall, les Rossé, et les dirigeants du *Heimatbund* et de la *Zukunft* ne cachaient pas leur sympathie pour les Germains, pris comme race, et leur mépris pour les Gaulois, représentés en l'espèce par leurs descendants les Français. Un peu à côté de ces Pangermains, et moins violents dans leur langage, agissaient les abbé Haegy, les Walter, les Seltz, et les adhérents de la Société Alsacienne de Participation (S.A.P.A.R.T.). Enfin, comme on l'a, par d'assez longs commentaires, exposé dans la Presse quotidienne, et nous n'y ajouterons rien, les catholiques d'Alsace se sont crus de bonne foi menacés par l'application des lois dites « laïques », et ils se sont naturellement portés vers le parti qui luttait contre l'esprit jacobin qui préside aux destinées de la République.

Tous ces Mécontents, ces Agitateurs, avaient fini par croire à la possibilité de créer une Alsace Etat-Libre, en manière de pont entre les Français et les Allemands. Jusqu'à quel point les Allemands ont-ils trempé dans ce complot ? De façon sans doute très indirecte. On a exagéré l'aide apportée par Berlin au *Zukunft*. La Police a trouvé ce prétexte facile pour motiver aux yeux du public les arrestations. C'est *l'esprit allemand*

inculqué pendant 44 ans à l'Alsace-Lorraine qui a servi de levain à la campagne des Bulach et des Haegy ; formés par la Culture germanique, ces gens ont été amenés à la trouver supérieure à la Civilisation franco-latine, tant par les progrès matériels qu'elle a valu à l'Alsace, que par le régime de liberté scolaire qu'elle tolérait. On ne saurait leur en faire un procès de tendance : il s'était produit après 1870 un courant d'opinion analogue au bénéfice de la France, et la désaffection de celle-ci ne se fit pas sans que l'Allemagne ne dut employer cette manière forte que Paris applique pareillement.

Cette question d'Alsace nous touche, nous Bretons, en ce sens que les Germanistes de ce pays ont emprunté au vocabulaire français le qualificatif d'*Autonomistes*, que les décentralisateurs de Bretagne, de Provence, de Gascogne, ont mis en avant depuis plus de 25 ans, et auquel n'était attaché aucun sens péjoratif. Comme Gwénédour l'a écrit dans l'*Union Agricole* il y a belle lurette que les Régionalistes réclament l'autonomie administrative. Qu'est-ce donc que l'Autonomie ? C'est tout simplement la liberté pour une région délimitée de se développer en conformité avec ses traditions, son langage, et ses ressources économiques, dans le cadre d'une Fédération d'autres régions semblables. Il n'y aurait rien de changé avec ce système à la France actuelle, sauf que le Pouvoir, au lieu d'être exercé par un seul Parlement s'occupant de tout et du reste, serait confié pour de grandes régions comme la Bretagne, la Normandie, etc., à des Assemblées pouvant légiférer sur les intérêts particuliers des dites régions. Nos Régionalistes ont dit et écrit, et la *Fédération Régionaliste Française* les a approuvés, que la Bretagne autonome ne pouvait que servir les intérêts bien compris d'une France Fédérative, à laquelle sa situation géographique l'a toujours unie.

Il ne s'agit donc pas de nous effrayer de ce mot d'Autonomie, qui a toujours dit ce qu'il voulait dire et qui ne cache aucun dessein retors. La défaveur dont il jouit momentanément vient de ce qu'il a servi d'enseigne à une campagne pro-allemande, qui est non seulement étrangère au celtisme intégral, mais qui lui est même opposée, puisque celui-ci comprend dans ses buts éloignés l'extension des frontières de la Fédération Française jusqu'à celles de l'ancienne Gaule, Belgique comprise.

NOUVELLES BREVES

¶ Parlant à Strasbourg le 12 janvier, devant 500 représentants élus de l'Alsace, M. Poincaré, après avoir constaté que l'attachement des Bretons et des Gallois « à la langue de nos ancêtres » ; des Flamands, des Corses, des Basques, à leur dialecte, ne signifiait nullement que ces peuples voulaient se détacher de leurs Grandes Patries, a affirmé de même que les Alsaciens étaient Français d'origine et de cœur. Il s'est écrié, citant Tacite : « *Germani trans Rhenum incolunt* ». Les Germains habitent au delà du Rhin. Très bien.

¶ Loïc et Jehan Kernével ont donné une audition bretonne à Nice au Cercle Pauliani. « Pendant trois heures, écrit le *Journal de Nice*, ces beaux et vrais artistes tinrent sous le charme le nombreux auditoire, à la tête duquel se trouvait Mgr l'Evêque ».

¶ M^{lle} Annik Le Trocquer, la plus jeune fille du député des Côtes-du-Nord, s'est révélée une merveilleuse artiste amateur chorégraphique, dans une soirée où elle a éclipsé dix autres étoiles de la Danse.

¶ Le dimanche 26 février, M. Auguste Dupouy, le célèbre romancier et écrivain breton, a fait une belle Conférence à Quimper sur : *La découverte de la Bretagne par le Romantisme français*.

¶ C'est le sculpteur Armel Beauvils qui fera le monument d'Anatole Le Braz. On craignait de lui voir préférer Jean Boucher, l'auteur du triste monument de Rennes. Tout est pour le mieux.

¶ A Paris, M. et M^{me} Cueff ont obtenu un grand succès dans le Concert qu'ils ont donné au *Cercle Celtique* le 5 février, avec le concours de Duhamel, Albert Robin, Thielemans, accompagnateurs ; de Léonik Le Boucher ; de M^{me} Suzik Demay, Yane Kerroc'h et Le Fléouter.

¶ On signale une musique à 4 voix de M. l'abbé Courtonne, directeur de la Maîtrise de la Cathédrale de Nantes, pour le *Bro goz ma zadou*, et qu'on dit magnifique. Elle a été exécutée pour la première fois en Basse-Bretagne le 12 février par la Chorale de Perros-Guirec.

¶ On constate dans les Côtes-du-Nord un développement considérable du *Crédit Mutuel Agricole*, véritable Banque Paysanne. Cet heureux résultat est dû au zèle de M. Pierre Jouet, l'actif directeur départemental du Crédit. Le 9 février, le canton de Lamballe s'affiliait à son tour à cet organisme, et M. A. de Goyon en acceptait la présidence.

¶ A l'Assemblée Générale des membres de la Société Internationale de Philologie, Sciences et Beaux-Arts, fondée à Londres en 1875, M. le Vicomte Jean de Saisy, sur la proposition de M. H. M. Léon, M. A., L. D., Ph. D., a été nommé Vice-Président honoraire.



QUESTIONS, REPONSES

& RECHERCHES

par les Lecteurs

LA TÉNACITÉ BRETONNE

Dans un récent discours, M. de Saisy choqua quelques assistants en déplorant que la réputation de « ténacité bretonne » ait été exagérée si l'on en jugeait par certaines récentes reculades.

Au fait, nos aïeux Gaulois étaient réputés surtout pour leur versatilité. Qui est-ce qui a taillé aux Bretons modernes cette réputation d'entêtement irréductible ? Serait-ce la Révolution Française à propos de la chouannerie ? Toujours est-il que telle n'était pas l'opinion qu'on se faisait de nous au Moyen Age.

Henri Ramin, dans *Notre très vieux Paris*, p. 193, reproduit l'appréciation du Cardinal de Vitry (xiii^e siècle) sur les Etudiants qui fréquentaient alors l'Université de Paris. Il dit que : « Les Français sont mous et efféminés ; les Anglais buveurs et *caudatos* (les latinistes saisiront) ; les Allemands coléreux et grossiers ; les Normands, vains et orgueilleux ; les Bourguignons brutaux et sots ; les Bretons légers et inconstants (*leves et vagos*) ».

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que les Anglais ont fait aux Gallois, Ecossais, Irlandais, la même réputation de légèreté. Pour qui connaît le Celte, l'indécision est bien en effet le fond même de son caractère. Il n'est jamais sûr d'avoir complètement raison ni que les autres aient absolument tort. Il balance toujours entre deux idées, et se laisse mener le plus docilement du monde.

LES PRÉCURSEURS

« L'œil de lynx de Lagadec n'a pu percer l'anonymat des *Breiz dis-hual* de 1912, auprès desquels les activistes actuels paraissent plutôt ternes. Il se trompe en donnant E. Douargoué comme décédé. C'est le professeur Edouard Guéguen, de Nantes ; quant à Kerguily, Kerhéol, Pol Suliac, Vadélez, ils s'appelaient : Erwan Marec, commissaire de marine et poète ; Henry de la Guichardière, le barde de Corseul ; l'abbé Daniel ; et Job Loyant, le négociant nantais. Voilà d'utiles précisions ».

ARGUS.

EXHUMATIONS

En exhumant de vieilles revues, de vieux journaux, on découvre des prophéties bien extraordinaires.

En 1864, fut fondé à Rennes (Imp. Leroy), un journal artistique intitulé *Le Moineau Franc*, dirigé par un certain L.-F. Bienvenu, depuis longtemps oublié, ce qui n'est que justice. Dans son numéro du 30 octobre 1864, Bienvenu publiait une superbe lithographie représentant la Civilisation en Bretagne, avec ces commentaires :

« La Civilisation au regard franc, à la démarche sûre, fait fuir devant son flambeau les Fées et les Corigans ; elle apporte avec elle des machines inconnues pour déchirer le sein de la vieille Armorique ; elle apporte en même temps l'intelligence, la science, le travail. Les paysans bretons la suivent timidement ; encore quelques instants, ils vont monter en chemin de fer sans souci du *Vade retro Satanas*. C'en est fait désormais. Il n'est plus de Bretagne. Faisons place à la France ! »

Qui s'aperçoit qu'il n'y a plus de Bretagne ?

**

Ouvrons une autre publication éphémère, intitulée *Le Breton*, que M. Chevalier, imprimeur à Morlaix avait fondée en 1883. Nous lisons, dans le numéro du 15 janvier 1884 (en couverture) :

« Tout passe : les monuments, les mœurs, la langue, comme la vie même d'un peuple...
« Et ce vieux débris (la langue des Bretons) passera à son tour. Dans un demi-siècle, nul sur la terre des Druides ne saura plus prononcer dans leur langue les mots qui font encore incliner respectueusement la tête du Breton : *Va Doue !* »

Dans un demi-siècle ! Cela reculait à 1934 la dernière limite d'âge fixée à la pauvre langue bretonne. Dans 5 ans...

Il y a quelque satisfaction à constater que les tristes astrologues qui ont de tout temps fait métier de prédire la fin des choses, sont parvenus les premiers au bout de leur rouleau. Sera-ce une leçon pour les faux prophètes de 1928 qui s'en vont colportant les mêmes niaiseries sur le sort de la Bretagne ? On en doute.

**

Rép. 4 à Quest. 7 (LE CONSCRIT DE SAINT-POL). — L'auteur de la chanson en 4 couplets du *Conscrit de Saint-Pol*, est Madame de Kéruzoré, de cette ville, qui la composa en 1830, à l'occasion du départ de son domestique Ivonik pour l'armée :

*Je suis natif du Finistère,
A Saint-Pol j'ai reçu le jour ;
Mon pays est le plus beau de la terre,
Mon clocher l'plus haut d'alentour, etc.*

Nous lui connaissons deux traductions en breton : une de Gabriel Milin (1860) ; l'autre de Charles Rolland (1900).

On a prétendu que l'air en était français. Nous le croyons plutôt d'origine bretonne ; c'est bien un air de gavotte, de passe-pied ; et les binious bretons le jouent constamment pour danser.

Le plus curieux, c'est qu'il existe en Belgique une chanson populaire sur le même air. Elle est intitulée *Les Cinq Clochers* (Les Cinq Clochers) et se rapporte aux cinq clochers de Tournai. Elle est l'œuvre du poète Adolphe Le Ray, né en 1810 dans le Hainaut (de parents bretons), mort en 1885, et qui la composa en 1838, *postérieurement* au « *Conscrit de Saint-Pol* », mais sur le même air.

Botrel rapportait qu'après un concert qu'il avait donné à Tournai en 1910, au cours duquel il avait chanté une de ses œuvres sur l'air du *Conscrit de Saint-Pol*, les spectateurs le félicitèrent de l'avoir écrite « sur l'air national des Tournaisiens ! »

« Et voilà comment, disait le sympathique barde, Kastell-Pôl et Tournai ont le même air national ! »

Quant au *Biniou* :

*De ma bourse un peu pauvrete,
Où l'ennui m'a fait jouiller,
Je me suis permis l'emplette
D'un biniou de cornouiller, etc.*

il est, pour les paroles de H. Guérin et pour la musique, du compositeur Emile Durand, de Paris, mort il y a une vingtaine d'années. Ce Durand n'a pas fait d'autres œuvres dans la note bretonne.

Quest. 8. — (Sullian COLLIN) : Le collaborateur du *Kevre*, auteur de ces deux intéressantes biographies de Harel et Guict, briochins, est-il le même que l'ancien directeur-fondateur de la revue *Le Sonneur de Bretagne*, créée à Rennes en 1893 ? Je possède quelques numéros dépareillés de cette publication. Combien de temps dura-t-elle ?

INQUIRY.

Rép. 4 à Quest. 3 (SOUVESTRE). — Voici qu'il vient à l'appui de ce qu'écrivait Jaffrennou sur la participation de Le Scour à la composition de la gwerz de la Ville d'Is. Le *Bleuniou Breiz* (Quimperlé, Claret, 1862), attribuait la gwerz à Olivier Souvestre. Il faut croire que Le Scour réclama une part de la paternité, car le 28 avril 1864, l'abbé Herry, aumônier à Quimperlé, éditeur du recueil, répondait au barde par cette phrase, au cours d'une lettre traitant de divers sujets :

« En *Bleuniou Breiz* ni hon eus lakeat Gwerz ar roue Grallon war hano Olier Souvestre. Mar deo e'houi hoc'h eus hi great, e vezo rod d'eomp difazia ».

KLASKER.



PETITES ANNONCES

Devise : *Dougomp darn an eil d'egile.*

Le « *Consortium Breton* » recommande :

ALIMENTATION

Boucherie CASTEL, St-Pol-de-Léon.
Boulangerie CASTEL, à la Barrière de Brest, St-Martin-des-Champs-Morlaix.
Charcuterie Veuve CASTEL, St-Pol-de-Léon.
Beurres et œufs, Joseph PÉRON, Rospenden.
Epiceries - Fruits, Mlles QUERNÉ, Carhaix.
Aux Docks de l'Ouest, Mathurin RICOURD, Bannalec.
Boucherie HÉON, Riec.
Charcuterie FURIC, Riec.

ASSURANCES GENERALES

La *DAS*, Louis LOIC, dir. particulier, *Mutuelles du Mans*, Carhaix.
Jacques COULLOU, 8, rue des Ecoles, Quimperlé.
DELAUNAY, agent général du *Soleil*, 6, place de la Gare, Rennes.
YVES LE BEC, Poullaouén.
De LANTIVY, fils, *La Prévoyance*, rue de Brest, Morlaix.
François MARTIN, Scignac.

ASSOCIATIONS

Kevedigez Broadel Breiz, 10, place de l'Evêché, Vannes.
Union des Arvoad, 10, rue du Gaz, Lorient.
Bleun-Brug, Douarnenez.
Comité de *Défense des Intérêts Bretons*, 17, rue de Châteaudun, Rennes.

AGRICULTURE (Produits d')

Bureau d'Etudes Agricoles : Analyse d'engrais, 17, rue Dupont-Loges, Rennes.
Expédition de Légumes et Primeurs, François BOULC'H, Cléder.
Expédition de Légumes et Primeurs, Jean BOULC'H, Plouescat.

ARDOISIÈRES

Pierre HENRY, ses Fils et Gendre, Ardoisières de la Montagne-Noire et du Poher, motreff et Mael-Carhaix.

AUTOMOBILES

Garage Central, Théophile LE BESCOND, Carhaix.
COYAC, mécanicien, Riec.
Grand Garage Central de Brest, Henri FÉVRIER du RUSQUE et C^{ie}.
Succursale PEUGEOT, quai de l'Île Gloriette, Nantes.

AVOCATS-AVOUES

M^e Yves FOURNIS, Quimperlé.
M^e Jacques LALOUËT, 1, place Ornon, Brest.

BIÈRES

Brasserie GRAFF & RICHTER, Reines.

BANQUES

GUIARD, *Banque Populaire Morbihannaise*, Lorient.

BOIS EN GROS

LE DÉROUT, Scaër.
Théophile GUYOMARC'H, Morlaix.
Pierre SCAVINER, Riec.
Louis LE GALL, Moëlan.

BRODERIES BRETONNES

KERVELLA, Daoulas.

BRIQUES REFRACTAIRES

Céramiques, Riec.

CAMIONNAGE

Pierre QUILLÉVÉRÉ, Saint-Pol-de-Léon.

CIDRES EN GROS

Louis CABORET, Riec.

TANGUY, Lok-Louayn, Clohars-Car-noët.
 RODALLEC, Kerlisquidic, Riec.
 Joseph ROUSSEAU, Fouesnant.
 Victor DONVAL, Rosporden.
 Louis LE DOZE, Moëlan.
 Théophile LE GUERN, Gourin.
 DERRIEN-GUENVER, Huelgoat.
 F. JAFFRENNOU, Carhaix.

CLINIQUE

D^r Ch. COTONNEC, Quimperlé.

CHAUSSURES

Gérard HECQUET, rue Savary, Quimperlé.
 Ange OFFRET, Paimpol.

CHAUX

Pierre LE SERGENT, Milin-ter, Scrignac.

COIFFURE-PARFUMERIE

Au *Chardon Bleu*, B. GUÉGAN, rue Savary, Quimperlé.
 Salons FÉREO, boulevard Garnier, Nice.

CONFECTIONS-DRAPERIES

ALANTO-ORVOEN, Costumes bretons, Pont-Aven.
 LE BIHAN-RAVALEC, Costumes bretons, Coray.
 A *Saint-Mathieu*, Yves BEUZIT et L'HÉNAFF, rue Basse, Morlaix.
 François LE REST, rue Cadiou, St-Pol-de-Léon.
 BISQUAY, tailleur en costumes bretons, Riec.

CONSERVES

Les Conserves de Poissons et Légumes de BONDELLE et MARTINEAU, Concarneau.
 Les Conserves AMIEUX, de Nantes, *Toujours à mieux*.
 Les Pâtés de Porc de GEOFFROY et ses fils, Carhaix.
 Les Conserves de Thon des Iles d'Or, de JÉGO, fils, Ile de Groix.
 Les Sardines de la *Pointe du Raz*, de RIO-LE GALL, Hennebont et Penmarc'h.

CONSTRUCTIONS (Entrep^{re} de)

BOULER, Quimperlé.

Jean LE BORGNE, rue de la Mairie, Quimperlé.

A. GUÉGUEN, aîné, Carhaix.
 CORNEC, rue Graverand, Château-lin.

LAMAY, 27, avenue de la Gare, Quimper.

MAGLIOLI, rue de Callac, Morlaix.
 Yves PILLE, place Saint-Michel, Quimperlé.

Joseph GUÉGUEN (Coopérative de Peinture), place des Halles, Morlaix.

REMIÈRE, Hangars Métalliques, Angers.

DENTISTES-CHIRURGIENS

TANGUY (succ^{eur} de Bavard), quai de Léon, Morlaix.

Joseph OLLIVIER, rue de Brest, Landerneau.

D^r Georges PLATEAU, Saint-Brieuc.

ELECTRICITE ET T. S. F.

Etablissements GRAMMONT, 12, quai Richebourg, Nantes.

Etablissements Etienne CORRE, Brest.
 Ateliers J. CORNOU, Quimperlé.

INGENIEURS

MOURGUE, 18, faubourg du Temple, Paris.

TRÉHAOL, 18, faubourg du Temple, Paris.
 JAFFRENNOU, 145, rue de Longchamp, Paris.

Robert LEMOINE, 15, Canal Saint-Martin, Rennes.

FAIENCES BRETONNES

Jules HENRIOT, Locmaria-Quimper.

FERS, FONTES, ARTICLES DE MENAGE

L'*Abeille Mécanique*, 18 et 20, faubourg du Temple, Paris.

LEBARÉ Frères, Carhaix.
 Jean ALANIC, Pont-Aven.
 Louis CORNOU, Riec.

GRAINS ET ENGRAIS

Louis CADORET, fils, Riec.
 Pierre COUGARD, Gourin.
 Théophile LE GUERN, Gourin.
 François PHILIPPE, Pontrieux.
 Jacques GUILLOU, Tréguier.

HORLOGERIES-BIJOUTERIES

GADOIS, R. Gén., Lambert, Carhaix.

HUISSIERS

M^e FURIC, Pont-Aven.

HUITRES (Parcs à)

Joseph THAËRON, Riec.
 Joseph GESTALIN, Locmariaker.

IMMEUBLES (Achat et Vente)

GORGUENHEIM, 23, pl. de la Bourse, Nantes.
 Laurent SACCADAS, Coray.
 Yves LE BEC, Poullaouën.

JOURNAUX REGIONALISTES

L'*Union Agricole*, Quimperlé.
 Breiz, 27, boulevard Charner, Saint-Brieuc.

La *Bretagne Intégrale*, 17, rue de Châteaudun, Rennes.

La *Bretagne à Paris*, 37, boulevard Edgar-Quinet, Paris.

La *Patrie Bretonne*, Brest.

IMPRIMERIES

Léon LE BERRE, Quimperlé.
 Pierre LE TROADEC, Carhaix.
 HOUELINE, 31, avenue Janvier, Rennes.

LIBRAIRIES

Brest : LE BORGNE; DERRIEN; DUVAL; TOURMEN.
 Châteaulin : CORCUFF.

Carhaix : Mlle QUERNÉ; LE TROADEC.

Concarneau : LE TENDRE.
 Dinan : René PIERRE; PAPI.

Dinard : RABEY.
 Douarnenez : GUICHAOUA.

Fougères : Mlle FEILLET.
 Guingamp : SUBERBIE.

Landerneau : CHARBONNET.
 Lorient : P. LE GOAZIOU; LE BAYON-ROGER.

Morlaix : GOURVIL; Mme CHATEAU-JOBERT; BONBEZIN.

Nantes : DURANCE; LIBRAIRIE DE LA PRESSE.

Paimpol : LE FLEM.
 Pontivy : RENAUD.

Pont-Aven : Mme LE GARREC.
 Quimper : A. LE GOAZIOU; LOYER-ROZAN; GAONAC'H.

Quimperlé : Mme HUCHET-MARIN; LE GOFF.
 Vitré : Mme CORBE.
 Saint-Malo : ROCAULT.
 Rennes : BARON-RAULT; MALBRAND.
 Saint-Brieuc : GUYON; PRUD'HOMME.

LIQUEURS

L'Anisette MARIE BRIZARD.
 La « Châtelaine ».
 Le Rhum « Charleston ».
 Le Vermouth « Martini ».
 L'apéritif « Suze ».

MACHINES AGRICOLES

Joseph CADOUAL, Bourbriac.

MEDECINS

D^r MENGUY, Carhaix.
 D^r LE GALL, Châteauneuf-du-Faou.
 D^r Le GAC, Callac.
 D^r BAHIER, Gourin.
 D^r TRÉGOAT, Bourbriac.
 D^r BERTHOUD, Querrien.
 D^r LAUTHOU, Riec.
 D^r SAGORY, Moncontour.
 D^r RIO, Pluméliau.
 D^r PICOQUARD, Quimper.
 D^r COTONNEC, Quimperlé.
 D^r GUILLOU, St-Phil-de-Grandlieu.
 D^r Léon PALAUX, Bais.
 D^r PERQUIS, Tours.
 D^r COUV, Le Havre.

MINOTERIES

GRALL, Châteauneuf-du-Faou.

MERCERIES DE DETAIL

Yves CARO, Châteauneuf-du-Faou.
 Jean LE PAGE, Pleyben.

MERCERIES-LAINES EN GROS

Jules COGNAT, Carhaix.

NOTAIRES

M^e GUILVARCH, Carhaix.
 M^e GUIRRIEC, Châteauneuf-du-Faou.
 M^e BOUCHÉ, Rostrenen.
 M^e GOURIOU, Carnoët.
 M^e LE DILASSER, Huelgout.
 M^e TRÉANTON, Brasparts.
 M^e DES DÉSERTS, Draoulas.
 M^e TRÉGUIER, Querrien.
 M^e PÉAN DE PONSILLY, Pont-Aven.
 M^e COLCANAP, Brest.
 M^e LE FLOC'H, Pontrieux.

M^e EVEN, Tréguier.
M^e LE GIEMBLE, Broons.
M^e COLLET, Antrain-sur-Couesnon.
M^e SÉITÉ, Louvigné (Ille-et-Vil.).
M^e Yves JAN, Epernay.

PAPETERIES

BOLLORÉ, Cascadec, Scaër.
HUET, frères, Pontrieux.

PÉPINIÈRES

LIZÉ, frères, Nantes.
MAROTTE-NÉDELEC, Quimper.

PHARMACIES

Pierre BARON, Carhaix.
Le GAC, Callac.
BOTHOREL, Huelgoat.
De GUÉLÉRAN, Plouescat.
François JAOUËN, La Baule.
René THOMAS, Chemillé.
OLIVIÉRO, 87, rue Denfert-Rochereau, Paris.
Lucien CHATY, 89, avenue d'Italie, Paris.

PHOTOGRAPHIES

Etienne LE GRAND, Quimper.

PUBLICITÉ

E. CHOLET, Brest.

REVUES BRETONNANTES

Feiz ha Breiz, rue du Château, Brest.
Dihunamb, rue du Gaz, Lorient.
Kannad Sant Fransez, rue de la Marne, Lorient.

SABOTERIES
François TOUANEN, Carhaix.

TAPISSERIES

LAGNEAU et BASTE, Paris.
Lucien JAN, Quimperlé.

TISSUS EN GROS

LALLAURET, Saint-Brieuc.
LE PAGE-GUÉGUEN, Landerneau.

TOILES EN GROS

Jean CHOLEAU, Vitré.

TOILES DEMI-GROS

Léon GUYADER, Mael-Carhaix.

VINS EN GROS

Louis COIC, Carhaix.
F. JAFFRENNOU, Carhaix.
CHAUVEL et FORTIN, Châteauclin.
Victor DONVAL, Rosporden.
JÉZÉQUEL, Quimperlé.
Jean TOUZ, Plouézan.
Henri FÉVRIER, Brest.

VINS (Représentation de)

Henri LÉON, Quimper.
Jean GÉRIN, Quimper.
Paul LE SCOUR, Brest.
Lucien LOARER, Ploërmel.

VITRAUX PEINTS

MAUMÉJEAN, frères, Paris.

Notre Carnet Mondain

MARIAGES

On annonce le prochain mariage de Mademoiselle Yvonne LE JANNE, fille de M. Eugène Le Janne, Pharmacien à Carhaix, et de Madame, née Querneau, avec Monsieur Samuel VALLÉE, fils de l'industriel briochois bien connu, et neveu du grammairien breton.

Le mercredi 15 Février a été bénie, en l'église de Poullaouen, l'union de Mademoiselle Marie FAILLER, fille de M. et M^{me} Yves Failler, cultivateurs au Wer-Venn, avec Monsieur Jean-Marie HUITOREL, de Lalnec. Repas de nocé de trois cents convives, au Wer-Venn.
Hon quella goure'hemonnaou!

Le Gérant : Gaston FERCHAT.

Les Bons Gîtes

CARHAIX LE BUFFET HOTEL DE LA GARE (Henri PERROTTE). Grande salle pour banquets. Chambres de voyageurs.

CARHAIX HOTEL LA TOUR D'Auvergne, d'ancienne réputation.

MORLAIX GRAND HOTEL DE L'EUROPE (P. TAULT-THOMMEREL). Tout le confort. Table renommée.

NANTES CENTRAL-HOTEL (MARTIN) 2, rue du Couédic.

LE FAOUEZ TOURING-HOTEL DU LION D'OR (G. PHILIPPE). Sa cuisine, sa cave, sa tenue, au centre d'un pays apprécié des Artistes.

LA BAULE HOTEL HERMITAGE (BOILEAU, Dir.). Le plus sélect. 300 chambres avec salle de bain.

QUINTIN HOTEL DU COMMERCE ET DES VOYAGEURS, tenu par LE JOLU : la bonne hostellerie tranquille.

QUIMPERLE Arrêtez-vous chez **Ch. JORDAN**, RESTAURATEUR-PÂTISSIER, 8, rue Savary. — Sa bonne chère et sa cave sont fameuses.

QUIMPERLE L'apéritif chez **FRANÇOISE**, place Hervo, et chez **MORVAN**, CAFE MODERNE, place Saint-Michel.

RIEC HOTEL OSTREA (TURLOT, Propriétaire).

GOURIN HOTEL DE LA CROIX VERTE (A. BARBEY, propriétaire). Au contrefort des Montagnes-Noires, en pleine Basse-Bretagne pittoresque et légendaire.

QUIMPER Chez Louis LE BOURHIS, **AU GRAND CAFE DE BRETAGNE**.

BREST HOTEL MODERNE BRANELLEC A. & M.

RENNES HOTEL DUGUES-CLIN, PLACE DE LA GARE. (CORDON-DESPRES).

GOUAREC Dans la Suisse bretonne ; chasse et pêche : toute l'hygiène moderne dans un pays d'une sauvage grandeur. **HOTEL DU BLAVET** (Madame THOMAS).

LE FAOUEZ MODERN-HOTEL DE LA CROIX D'OR BRIANT. Tous comforts : eau ; bains ; chauff. cent. ; électricité ; salon ; petites tables ; location auto.

ST-POL-DE-LÉON L'apérif chez **Damoiselle Reine QUIMERC'H**, CAFE, Place de la Cathédrale.

ARCHITECTES PROPRIÉTAIRES HOTELIERS
qui voulez réaliser une économie sérieuse
— adressez-vous —
directement pour vos
au dépôt de fabriques
TAPIS
LAGNEAU & BASTE • 17, Rue Saint-Marc
PARIS
R. C. Seine 122.746
Téléph. : Louvre 09-84
COMMISSION EXPORTATION
Devis et Prix sans engagements — Nombreuses références

MAUMÉJEAN FRES

(S. A. Capital : 1.000.000)

VITRAUX

Mosaïques d'Art

PARIS
6 & 6 BIS, RUE BEZOUT, (14^e)

GRAND PRIX
EXPOSITION DES ARTS
DÉCORATIFS, PARIS, 1925.
ET
DANS D'AUTRES EXPOSITIONS
INTERNATIONALES

Quelques Références :

Paris et ses environs :
Basilique Notre-Dame des
Victoires, Eglise St-Domi-
nique, Cinéma St-Paul, Cha-
pelle Notre-Dame du Salut
rue Bayard, Chapelle Sainte
Thérèse de l'Enfant Jésus à
Auteuil, Chapelle de la Mission
espagnole, Chapelle du Bon
Pasteur à Charenton, Eglise
Saints Pierre et Paul, Cour-
bevoie.

Eure :

Eglises de Gasny, Etre-
pagny, Le Tremblay.

Le Havre :

Chapelle des Carmélites.

Finistère :

Chapelle de Plougasnou.

Morbihan :

Eglise de Le Palais (Belle-
Ile-en-Mer).

Mayenne :

Eglise de La Dorée.

Ecosse :

Eglise St-Thomas à Keith.



Représentant pour la Loire-Inférieure : M. CHAPEAU, 8, rue Mathelin-Rodier, NANTES

Horticulture-Pépinières

Création de Parcs, Jardins,
- Roseraies et Vergers -

Etablissements Horticoles Le Chesnais-Le Berre
Maison fondée en 1860

MAROTTE-NÉDÉLEC

SUCCESEUR

8, rue du Parc,
41, rue de Kerfeunteun

QUIMPER

Téléphone 33

Arbres fruitiers et forestiers
Plants de légumes à piquer
- Décors floraux -
Gerbes et Corbeilles
pour Mariages et Cérémonies



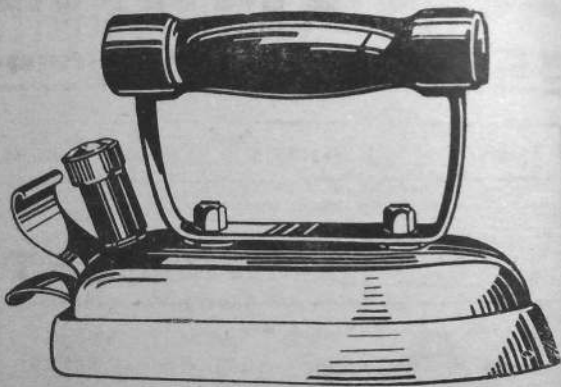
LA 7 C. V.



Garage Central - BREST

H. FÉVRIER, DU RUSQUEC et C^e

GRAMMONT



Le Fer à repasser Ménage
"THERMOWATT"
c'est la meilleure marque

EXIGEZ-LA DE VOTRE ÉLECTRICIEN

Fabrication GRAMMONT
82, Quai de Richebourg :-: NANTES

■ HANGARS MÉTALLIQUES ■
CONSTRUITS EN GRANDE SÉRIE
POUR TOUS USAGES, INDUSTRIELS ET AGRICOLES



A. REMÈRE
INGENIEUR CONSTRUCTEUR (A&M)
5 Rue St-Maurille-ANGERS
RENSEIGNEMENTS & DEVIS GRATUITS SUR DEMANDE

AFFICHAGE et PEINTURES MURALES sur emplacements réservés
Insertions dans les journaux et revues
— Impressions en tous genres —

PUBLICITÉ CHOBLET

— Square de la Tour d'Auvergne — BREST

Téléphone 3-87 — R. C. N° 54

Devis et Répartition
de Budgets de Publicité

Calendriers, Glaces
Crayons, Maroquinerie

FOURNITURES DE TOUS ARTICLES RECLAME

**RHUM
CHARLESTON**

Vente exclusive par
MARIE BRIZARD & ROGER
BORDEAUX



LA COTE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE

(55^e Année) QUOTIDIEN 6 Pages
1 et 3, Place de la Bourse — PARIS (2^e)

publie chaque jour :

Des tableaux contenant les **COURS COMPLETS** pratiqués en Bourse de Paris, tant au Marché officiel qu'en Coullisse, ainsi que des tableaux de cours concernant les Bourses départementales et étrangères. Des indications sur les Bourses départementales et marchés étrangers, notamment les marchés anglais, belge, américain, etc. Chaque mois une ou plusieurs listes de coupons, ainsi que les tirages des principales valeurs à lots. Les comptes rendus des assemblées des Sociétés dont les titres sont cotés en Bourse et toutes informations concernant ces valeurs. Des articles sur les **questions financières** et **économiques d'actualité** ainsi que des études d'ensemble, précises, sur les **nouvelles lois fiscales** ou autres, intéressant le monde des affaires et les capitalistes. Des **études financières** sur les principales **Valeurs de Bours**, en tenant compte, de l'attrait qu'elles peuvent présenter aux cours actuels. Des **Notes et Valeurs du jour**, dans lesquelles elle signale tels ou tels titres qui lui paraissent mériter de retenir l'attention. Ces notes constituent de très utiles indications pour les capitalistes qui surveillent leur portefeuille en vue d'en assurer le meilleur rendement.

ABONNEMENTS : France et Colonies, fr. 90 60 76
Etranger : pays à taxe réduite 190 115 65
— pays n'ayant pas adhéré 260 160 90 || Le Numéro 40 c

NUMÉRO SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PEGARA

COLLE-CIMENT pour coller indissolublement porcelaine, marbre, verre, terre-cuite, et pour obturer les trous dans casseroles, lessiveuses, seaux, brocs. Résiste au feu et à l'eau bouillante.

Le paquet de 50 grammes, 2 francs franco
Lœiz ar FLOCH, inventeur, au Prat, L'ANNILIS, Pays de Léon



ETIENNE CORRE

51 à 59 Rue de la Vierge - BREST Téléphone : 5-56 et 7-80

Fouritures Industrielles

Organes de Transmissions

ÉLECTRICITÉ

Lampes, Fils, Moteurs et tout Accessoire

Entreprise Générale de Parcs & Jardins

Etablissements LIZE Frères, O. M. A.

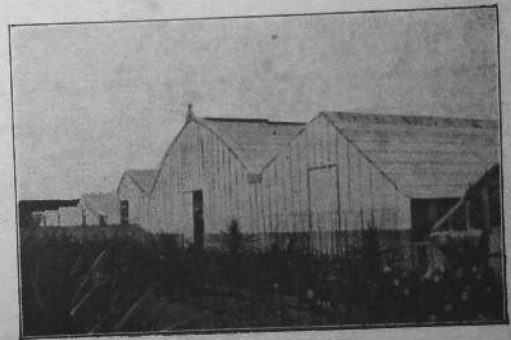
Horticulteurs Paysagistes

3, Rue Racine et 115, Rue des Hauts-Favés

NANTES

Téléphone 16-64

Plantes de Serres et d'Ornement
Vanneries Artistiques - Pépinières
Arbres fruitiers, forestiers, d'ornement
: : : Conifères et Rosiers : : :



NOS SERRES

NOS SERRES

: Plantes pour haies et bois :
Installation et Chauffage de Serres

Désirez-vous faire exécuter ou transformer un parc, une pièce d'eau, un jardin de style, un tennis, un verger ?

DEMANDEZ-NOUS UN DEVIS

Il vous sera envoyé sans frais, après avoir été étudié sur place par l'un des chefs de la maison.



Voici une des Cuisines construites par les

Etab^{ts} BONNAIRE-ZIMMERMANN (DE NANCY)

J. L. MOURGUE

Ingénieur A. & M. - Administrateur et Agent Général

18, Faubourg du Temple, PARIS (XI^e) - Tél. : Ménilmontant 61-62

RÉFÉRENCES RÉGIONALES :

La "Chaumière Bretonne", à Riec-sur-Bélon

- - - Hospice de Quimperlé - - -

- - - Hôpital de Savenay - - -

- - Hôtel Ker Mor, à Ben-Odet - -

- - - M. Lamay, à Quimper - - -

- Installations Complètes - Construction Robuste -
 Fourneau marchant au Charbon, au Bois et au Gaz
 - - Grillades, Friteries, Fours à Pâtisserie, etc. - -

PAR LE
RÉSEAU DE L'ÉTAT

VISITEZ

LE MONT SAINT-MICHEL

MERVEILLE
 UNIQUE AU MONDE

VISITEZ

LA NORMANDIE

Ses Gigantesques Falaises
 Ses Côtes Verdoyantes, Ses Forêts
 Ses Monuments Grandioses

LA BRETAGNE

Ses Plages, Ses Îles, Ses Rochers
 Ses Sites Admirables
 Ses Vieux Monuments

LA SUISSE NORMANDE

LA COTE D'Émeraude

LA COTE DE GRANIT

LES PLAGES DE L'OCÉAN

LA TOURAINE, LE MAINE, LE POITOU
 L'ANJOU, LA VENDÉE
 L'AUNIS ET LA SAINTONGE
 LEURS CHATEAUX ET LEURS MONUMENTS

LONDRES

PAR DIEPPE-NEWHAVEN

TRAINS LUXUEUX

Puissants paquebots à turbines
 Les plus rapides de la Manche

MAXIMUM DE CONFORT
 MINIMUM DE DÉPENSE

LES ÎLES DE LA MANCHE

JERSEY

PAR GRANVILLE ET S^t-MALO

Magnifiques et nombreuses Excursions

ILES CHAUSEY, GUERNESEY,
 AURIGNY ET SERCO



Hôtel de la « CHAUMIÈRE BRETONNE »

« TI SOUL KERNE »

RIEC-SUR-BELON

(CORNOUAILLES)

Propriété du « Consortium Breton »

M^{lle} Louise FEREC, Gérante

SÉJOUR RÊVÉ DES TOURISTES

à 4 kilomètres de l'Océan

20 chambres — Salle de Bains

Table d'hôte

Arrangements pour familles

Salle de fêtes

Grand parc de repos de 15 hectares

AUDITIONS DE T. S. F.

On y combat la vie chère,
Et on y fait bonne chère.

Ama d'ar gernez rer brezel,
Gant rei d'an dud leiz o skudel.